

lepaulette.fr

L'Épaulette

N° 224 - Mars 2024 Revue de l'association des officiers de recrutement interne et sous contrat

LE TRAVAIL POUR LOI, L'HONNEUR COMME GUIDE

GENDARMERIE

L'ENGAGEMENT DU QUOTIDIEN

DOSSIER GENDARMERIE P14 À P25
AG DE L'ÉPAULETTE P34 À P48
NOUVEAU :
LES OUBLIÉS DE L'HISTOIRE
DU MONDE P30



association



ENGAGÉS POUR TOUS CEUX QUI S'ENGAGENT



Plus proches, plus engagés, plus solidaires.

L'association Tégo est une association à but non lucratif qui œuvre pour la protection sociale complémentaire des militaires.

Pour cela, elle souscrit des contrats de groupe auprès d'assureurs affinitaires qui prennent en charge le risque militaire (prévoyance) et proposent des garanties adaptées aux ressortissants des forces armées et des ministères chargés d'une mission de sécurité.

Dans le même temps, sur ses fonds propres, l'association Tégo assume une mission d'opérateur social au bénéfice de ses adhérents et, plus largement, de la communauté Défense et Sécurité.

Au carrefour des mondes associatif et assurantiel, l'association Tégo agit en complémentarité de l'institution militaire et des assureurs afin de garantir à ses adhérents une protection sociale complémentaire de qualité.

1,2
MILLION
D'ADHÉRENTS

24
ADMINISTRATEURS
BÉNÉVOLES

+ DE
70
ANS
À VOS CÔTÉS

associationtego.fr





Le travail pour loi,
l'honneur comme guide.

2

ÉDITORIAL



3

ACTU MINARM
BREVES
FICHE MATÉRIEL

34

CONVOCATION À
LA 2nde ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE 2023

10

FORMATION
DES PROMOTIONS
EMIA & EMAC

50

RÉSEAU DE
L'ÉPAULETTE
RECONVERSION

30

NOUVEAU
Les Oubliés
MILITAIRES
de L'Histoire
du MONDE

N°1-L'affaire GOUZENKO

26

HISTOIRE
PATRIMOINE

14

DOSSIER

GENDARMERIE

L'ENGAGEMENT DU QUOTIDIEN

48

VIE DE L'ÉPAULETTE
INFOS ADMINISTRATIVES



55

DES PLUMES
& DES IDÉES



32

• EN DIRECT DU... CTE



64

ADHÉSION Bulletin d'adhésion - Mandat de prélèvement SEPA



N° 224 - MARS 2024

Issue de la Versaillaise, reconnue d'utilité publique le 23 février 1924 - **Président fondateur** : Général de corps d'armée Paul Gandoët (†) (1965-1970) - **Présidents d'honneur** : Général de corps d'armée (2s) Alain Le Ray (†) (1970-1982) - Général d'armée (2s) Bernard Lemattre (†) (1982-1988) - Général de corps d'armée (2s) Norbert Molinier (†) (1988-1993) - Général de corps d'armée (2s) Jean-Louis Roué (†) (1993-1997) - Général (2s) Claude Sabouret (†) (1997-2000) - Général (2s) Jean-Pierre Drouard (†) (2000-2005) - Général de division (2s) Daniel Brûlé (2005-2009) - Général (2s) Jean-François Delochre (2009-2013) - Général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume (2013-2019) - **Président national** : Général de corps d'armée (2s) Richard André - La revue L'Épaulette est publiée par la mutuelle du même nom. - **Crédits photos** : DR L'Épaulette - **Conception & réalisation** : Stéphane Benedetti - **Impression** : Roto Press Graphic - Route Nationale 17- 60520 La Chapelle en Serval - Tél. : 03 44 54 95 95 - Dépôt légal : n°35254 - **Directeur de la publication** : Général de corps d'armée (2s) Richard André - **Directrice administrative et financière** : Lieutenant-colonel (r) Nathalie Crispin - **Rédactrice en chef** : Lieutenant-colonel (r) Nathalie Crispin - **Rédaction collaborations** : Général (2s) Paul Moreaux - Général (2s) Gendarmerie Philippe Lafoix, Colonel (r) Didier Rancher, Lieutenant-colonel (r) Thierry Lefebvre, Lieutenant-colonel (er) Dominique Lecerf, Capitaine (r) Jean-Philippe Polenne, Capitaine (er) Bernard Vidot, Robert-Michel Degrima (GEND) - **Siège social** : Ecole militaire - Bâtiment 72 - pièce 77 Case J - 1 place Joffre - 75700 Paris SP 07 - Tél. : 01 76 64 87 22 - Fax : 01 44 42 53 22 - **Courriel** : lepaulette@wanadoo.fr - **Site Internet** : www.lepaulette.fr - **Intitulé du CCP** : L'Épaulette n° 295-97 B Paris. - **N° de commission paritaire** : 0524 M 08374. **Diffusion** : par routage adhésion/abonnement. **Dépôt légal** : Mars 2024.



En couverture : GENDARMERIE - L'engagement du quotidien
Photo : Illustration Stéphane Benedetti



Retrouvez votre revue en ligne sur :
lepaulette.fr



« Du soutien moral »



Il y a quatre ans, alors que, encore « vert » dans la fonction et au sortir de ma première Journée Nationale de L'Épaulette consacrée au sentiment d'appartenance, je discutais avec les officiers, adhérents ou proches de l'être, au pavillon Joffre, un jeune élève officier s'était approché :
- « mon général, j'ai écouté et suis intéressé, mais qu'est-ce que L'Épaulette peut faire pour moi ? » ...
Pris, sinon de court, du moins de prudence - je faisais mes premières armes dans l'associatif - je laissais de côté la tentation d'une réponse à la Kennedy - c'eût été facile - et me lançais sans doute dans un plaidoyer, aussi fidèle que scolaire, autour de l'objet social de notre association. Fus-je convaincant, je ne sais pas.

Quatre années plus tard, c'est sans détours que je répondrais sans doute à cet élève de 24 ans : « un jour, je te le souhaite, tu auras toi aussi 101 ans et, contraint d'être admis en « EMS¹ », peut-être seras tu heureux que le président ou la présidente de ton groupement de L'Épaulette vienne le temps d'une après-midi te faire oublier cela et remonter ensemble deux ou trois méandres du Mékong. Voilà ce que L'Épaulette pourra, aussi, faire pour toi ».

Telle est la réflexion que m'a inspirée cette photo du colonel Aline Morin, présidente du groupement de Corse, alors qu'elle rendait visite à l'un de nos doyens, le lieutenant-colonel Pierre Neuville, officier du REP aux 10 titres de guerre, et contraint par l'âge de quitter sa demeure de Lumio pour une structure où l'on puisse veiller à la quiétude de ses jours.

Ni drame, ni deuil, ni situation matérielle délicate : simplement le « soutien moral » entre officiers, comme peuvent le faire ceux qui ont partagé des parcours et des responsabilités sous l'uniforme, fût-ce à des époques et dans des guerres différentes.

Le premier échelon de soutien moral, qu'on ne s'y trompe pas, c'est bien sûr la famille : mais avec la famille, les sujets sont autres. Et du reste, lorsqu'on a plus de 100 ans, les rangs de la famille se sont eux-mêmes souvent clairsemés. Tout comme se sont clairsemés ceux de la « famille promotionnaire », avec laquelle des liens étroits s'étaient naturellement tissés entre camarades, mais dont le grand âge là encore amenuise les effectifs.

L'Épaulette est alors présente, en Corse ici, mais comme dans tous nos départements : l'occasion pour moi de saluer la prise de fonction de Dominique Cagé (EMIA/LNT Borgniet) pour la Gironde. La reconstitution de notre maillage se poursuit.

Ce développement sur le soutien moral effectué - mais il me semblait nécessaire de le rappeler - il ne nous fait à aucun moment oublier l'importance du soutien matériel et d'influence - on pourrait dire de réseau - pour nos adhérents et leurs familles qui le nécessitent. Ce soutien matériel, lui, requiert des ressources, et l'occasion m'est ici donnée de saluer vivement le geste de la promotion de l'EMAC Lieutenant Michard, qui vient - c'est un précédent à ma connaissance pour des élèves en formation initiale - d'effectuer un don d'un montant important à L'Épaulette, indépendamment des adhésions individuelles.

J'en remercie toute la promotion, et notamment le « vieux »

et le « morlingue² » sans doute à l'initiative de ce geste. Un geste qui trouve, malheureusement, à s'incarner très directement dans l'aide matérielle apportée par L'Épaulette à madame Virginie Poncet, veuve du lieutenant-colonel Eric Poncet, fine de la Biancamaria et figure d'officier des Troupes de Marine, qui nous a quittés précocement en janvier, à l'âge de 49 ans. Il laisse, autour de Virginie, sept orphelins. « Eric, c'est celui qui enveloppe, qui protège » pour reprendre le saisissant éloge du chef de corps du 1^{er} de Marine.

Le lecteur trouvera dans ce numéro un dossier central consacré à la Gendarmerie Nationale, dont je remercie les chefs pour cette belle contribution à notre revue. L'occasion aussi de souligner la superbe cérémonie à laquelle j'ai pu assister, à Melun, le 14 février dernier, lors de la remise des sabres aux officiers de gendarmerie issus du rang et intégrés à la promotion Du Guesclin (p.48). Souhaitons leur bonne chance dans leur première affectation d'officier à l'été. Toujours dans cette livraison de mars, on trouvera en p.34 une nouvelle rubrique "Les oubliés de l'Histoire" proposée par le colonel Rancher et illustrée par notre infographiste Stéphane Benedetti.

Au moment où s'écrit cet éditorial se tient au siège du MEDEF l'édition 2024 des Rencontres « Cap 2^e partie de carrière » (CAP2C), initiée en 2014 par L'Épaulette, sous l'égide des généraux Giaume et Delaunay. Pour sa 10^e année et désormais sous présidence tournante, l'AEN étant, c'est bien le mot, à la manœuvre, un record d'affluence pour ces Rencontres tournées vers la reconversion avec plus de 200 officiers dont 50% de ressortissants de L'Épaulette. Deux chiffres clés : 200 000 postes de cadres créés par an, mais un taux de chômage qui ne dépasse pas 3 à 4%, donc proche du plein emploi pour cette catégorie. Autant dire que nos officiers des trois armées, de la gendarmerie et des services visant une transition professionnelle ont écouté avec application les intervenants et s'attèlent d'ores et déjà à soigner leur « profil linkedin », leur « pitch » et leur réseau !

Je termine par une information d'ordre pratique, mais utile à connaître : notre siège, après deux années à l'École Militaire, sera prochainement transféré à nouveau - JO et travaux d'infrastructure obligent - cette fois vers la garnison de Versailles, et plus précisément la caserne d'Artois. Moyennant des travaux d'aménagement, gageons que L'Épaulette pourra s'ancre durablement dans ce beau quartier de cavalerie qui, d'une certaine façon, la ramènera à ses origines : ne sommes-nous pas les héritiers de La Versaillaise ?

Bonne lecture à tous et toutes.

Fidèlement ●

Général de corps d'armée (2S) Richard André,
Président national de L'Épaulette.

¹ EMS : établissement médico-social.
² Responsables au sein du bureau promotion de l'EMAC, selon des termes repris du jargon des tranchées. Le vieux est l'équivalent du prévôt, le morlingue est le trésorier. Le jeune et le plumeux complètent cette équipe.

IN MEMORIAM

18/01/2024

Le GCA(2S) Richard André, président national, et l'ensemble des adhérents de L'Épaulette, ont la grande tristesse de vous faire part du décès, survenu en janvier 2024 à l'âge de 49 ans, du **lieutenant-colonel Eric Poncet**.

Officier des troupes de marine, fine de sa promotion de L'EMIA capitaine Biancamaria 2001-2003, Eric Poncet était un « enfant » du 1^{er} RIMa, où il servi de longues années avant sa dernière affectation à la DRHAT.

L'Épaulette adresse ses condoléances et témoigne son soutien à son épouse Virginie, à ses sept enfants, à ses camarades de promotion et d'affectation

« Il était un soldat et un chef, mais aussi un camarade hors du commun » (éloge du chef de corps du 1^{er} Rima, 18 janvier 2024).



MINARM

26/01/2024

Après la venue du Premier ministre indien Narendra Modi lors du 14 Juillet dernier, le président de la République Emmanuel Macron était l'invité d'honneur du « Republic Day », la fête de la Constitution indienne. 150 militaires français ont défilé à New Delhi.

23/01/2024

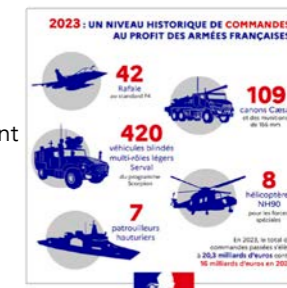
Les commandes de la DGA auprès de l'industrie de défense, au profit des armées françaises, ont atteint un niveau historique en 2023. 20,3 milliards d'euros sur toute l'année 2023, dont près de 9 milliards pour le seul mois de décembre.



“ La France est un allié fiable. Elle a rempli l'engagement pris en 2014 et consacre en 2024 plus de 2% de son PIB à l'effort de défense. ”
- Sébastien Lecornu, 15 février 2024.

16/02/2024

Le ministre des Armées a déclaré lors de sa visite à Bruxelles que la France respecte son engagement en consacrant plus de 2% du PIB à la défense en 2024, soulignant l'importance de rendre ces fonds réellement utiles sur le terrain militaire en mettant en avant les investissements réels dans les équipements. Avec La France investit 30% de son budget militaire, soit 10 points de pourcentage au-dessus de l'indicateur de l'OTAN, afin de renforcer les capacités opérationnelles de l'Alliance.



ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

12/02/2024

Du 15 janvier au 2 février, le bataillon multinational a éprouvé sa capacité à se déployer sous court préavis, par un grand exercice de déploiement à travers les Carpates dans un rayon de 100 km autour de Cincu. En parallèle, des tests de liaison ont été réalisés avec le Brigade Forward Command Element (BFCE), lui-même déployé à Focsani dans le sud-est du pays, afin de préparer un exercice majeur de l'année, DACIAN SPRING.



ARMÉE DE TERRE

09/02/2024

Les élèves-officiers de l'Académie militaire interarmées (AMIA) des forces armées djiboutiennes se sont entraînés aux manipulations de base du fusil d'assaut Famas avec un détachement du 5^e régiment interarmées d'outremer (5^e RIAOM) en début d'année. Cette séquence est aussi une préparation pour un exercice conjoint futur.

19/02/2024

Du 30 janvier au 13 février, près de 1 000 soldats britanniques, français et estoniens engagés au sein de l'enhanced Forward Presence Battlegroup (eFP BG) en Estonie ont participé à l'exercice majeur WINTER CAMP. Placé sous commandement de la 1^{re} brigade d'infanterie estonienne (1^{re} BDE), cet exercice s'est déroulé sur le camp militaire de Tapa. Cette séquence a démontré le haut niveau d'interopérabilité des détachements alliés engagés en Estonie.





BRITISH ARMY

22/01/2024

La British Army a dû réduire ses effectifs, passant à 82 000 soldats au début des années 2010, et ensuite à environ 73 000 soldats en mars 2021, malgré les préoccupations exprimées quant à son efficacité opérationnelle.

CEMAT

23/01/2024

Le cyber est une composante incontournable du champ de bataille que nous appréhendons avec détermination.

Face à l'évolution des menaces, notre engagement et nos capacités de riposte se renforcent.



22/01/2024

Entraînement sans relâche, engagement déterminé, dépassement de soi, nos soldats comme nos athlètes olympiques se préparent avec professionnalisme pour les JOP 24. #TerreOlympique

19/01/2024

Sentinelles depuis 2015, l'armée de Terre veille sur les habitants de l'hexagone et des outre-mer, au quotidien comme pour les grands événements nationaux.



OTAN

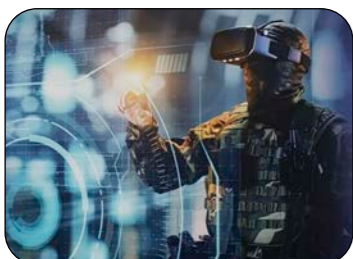
19/01/2024

Face à un monde en mutation, cette passation de commandement au Corps de Réaction Rapide - France souligne notre engagement résolu envers la sécurité collective. Avec nos alliés de @OTAN, nous affirmons notre volonté indéfectible de relever tout les défis #StrongerTogether, nous affirmons notre volonté indéfectible de relever tout les défis #StrongerTogether



16/01/2024

Notre capacité d'adaptation est une force. À Metz afin d'échanger avec les chefs des unités de l'armée de Terre de la région et des formations qui les soutiennent, pour faire face au nouveau contexte géostratégique.

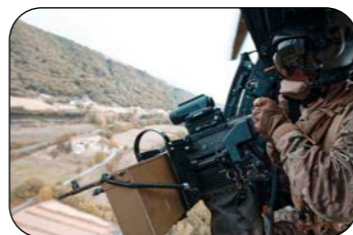


13/01/2024

Face aux défis d'un monde en évolution, la transformation de l'armée de Terre s'intensifie ! Modernisation accélérée, organisation adaptée et fonctionnement déconcentré : l'armée de Terre poursuit sa transformation avec détermination en 2024.

10/01/2024

Le Commandement des Actions Spéciales Terre est une réalité. Innovant et puissant, il concentre l'élite des forces spéciales, de l'influence et du partenariat opérationnel pour produire des effets concrets et adaptés aux défis contemporains.



07/01/2024

Agenda 2024 : Les livraisons de nouveaux équipements continueront tout au long de 2024 pour bâtir une armée de Terre de combat puissante et moderne.



06/01/2024

En 2024, l'armée de Terre poursuit ses missions sur le Flanc Est de l'Europe et renforce ses partenariats stratégiques. Notre interopérabilité est une force.

TRANSFORMATION DE L'ARMÉE DE TERRE ARTILLERIE

21/01/2024

Pour le chef d'état-major de l'armée de Terre, l'artillerie est maintenant la "reine des batailles".



03/01/2024

Nouvelles structures des (6) régiments d'artillerie (de brigade) :
- 2 batteries de CAESAR 155mm
- 1 batterie de mortiers 120mm Griffon MEPAC pour la courte portée
- 1 batterie pour mettre en œuvre des "grosses" munitions téléopérées
- 1 batterie sol-air (Mistral + LAD)

29/12/2023

Transformation de l'armée de Terre. Le 5^e RIAOM de Djibouti rejoint l'ordre de bataille de la 9^e BIMA le 1^{er} janvier 2024. Pour préparer cette intégration, le général Vidal (COMEMSOME) et le général Pierre (COMBRIG) se sont rendus à Djibouti pour rencontrer les « fiers et forts ».



ALAT

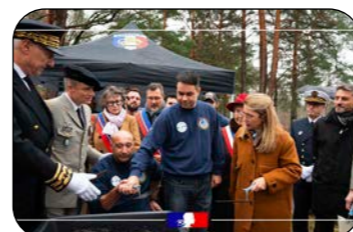
22/01/2024

EALAT : le départ des Allemands Cannel-des-Maures est acté.

BLESSÉS

14/01/2024

Le Service de santé des armées s'inquiète de la progression du « syndrome métabolique » chez les militaires. Le Service de santé des armées souligne l'importance de la prévention des problèmes de santé chez les soldats déployés en opération extérieure, annonçant un projet de recherche pour évaluer ce phénomène chez 300 volontaires dans le cadre du programme "Biomedef 2023".

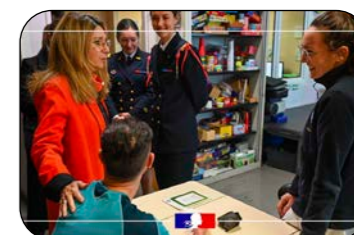


20/12/2023

Cette structure non médicalisée accueillera des militaires blessés, ainsi que leurs familles, pour leur permettre de se reconstruire par le sport.

19/12/2023

À l'occasion du 2^e comité de suivi du plan blessés 2023-2027, Patricia Miralles, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, s'est rendue s'est rendue à l'Hôpital d'instruction des armées Percy. Lors de sa visite, la secrétaire d'Etat a rappelé l'importance de « préparer les familles au départ et au retour d'opération ».





OPÉRATIONS

GAZA

27/01/2024

Après deux mois de déploiement au large des côtes égyptiennes, le Dixmude a levé l'ancre. Retour en images sur une mission au profit des populations civiles de Gaza.

SCANNEZ CE QR



05/01/2024

Succès de la 1^{re} opération franco-jordanienne de largage d'aide humanitaire. 7 tonnes de fret médical pour l'hôpital jordanien du Sud de Gaza, parachutées la nuit dernière par deux avions français et jordanien.



ESTONIE : MISSION LYNX

27/01/2024

À l'Est, les membres de l'OTAN renforcent son flanc oriental. En Estonie, les Français forces Estonia s'entraînent, en prévision de l'exercice WINTER CAMP. L'objectif : répondre collectivement à toute attaque portée contre un allié de l'OTAN.

06/01/2024

Les Français Forces Estonia continuent leur entraînement. À Sirgala, dans des conditions exigeantes, les militaires Français se sont entraînés en vue de l'exercice WinterCamp. Objectif préparer l'intégration au sein du Battlegroup France Angleterre avec l'Estonie.



ROUMANIE : MISSION AIGLE

25/01/2024

On dégage le terrain pour nos alliés ! En Roumanie, les artilleurs Français de la Mission Aigle protègent la progression du bataillon multinational de Belgique, Luxembourg et France lors de EAGLE THUNDER.

20/01/2024

Avec nos alliés en Roumanie + de 500 militaires du Multinational Battlegroup Belgique, Luxembourg, France et des unités de Roumanie, Portugal, Pologne et Macédoine de l'OTAN en Belgique mènent l'exercice EAGLE THUNDER de combat à dominante infanterie. Incarnation de notre capacité à défendre le flanc est de l'OTAN. Nos armées répondent à l'impératif humanitaire.



LIBAN (DAMAN) : FINUL

23/01/2024

Engagement concret du contingent français de la FINUL à Daman dans des circonstances difficiles au profit des populations : Aides directes aux pompiers libanais et fourniture d'installations électriques complémentaires (panneaux solaires et groupes électrogènes).

GUYANE : FORCES ARMEES

14/01/2024

Les FAG (forces armées en Guyane) poursuivent leur lutte contre l'orpaillage illégal. Destruction de 7 chantiers et 17 puits.



OCEAN INDIEN : FAZSOI

03/01/2024

Avec l'appui des FAZSOI, la France participe à la mission EUTM Mozambique. Le Floréal a participé à la coopération internationale France, Europe, Mozambique et le 2^e Rpima a mené 6 actions de partenariats au sein de l'EUTM Européen consolidant ainsi les capacités des forces du Mozambique.

FORCES ARMEES SENEGAL

03/01/2024

Exercice interarmées #XARITOO 2023 organisé par le Sénégal et réunissant 1000 militaires, 500 sénégalais et 500 français, près de Dakar. Appuyés par le Mistral, près de 1000 combattants Sénégalais et Français ont pu planifier et conduire un exercice conjoint allant jusqu'à l'emploi de munitions réelles.



IRAK

03/01/2024

#Chammal - Base aérienne d'Al Assad, Irak. Exercice de tirs d'artillerie sur les canons M198 (155 mm) et M119 (105mm) avec l'appui du conseiller "feux" Français du JOCAT. Ces coopérations France - Irak témoignent d'un partenariat de confiance au bénéfice de la stabilité régionale.

GUINÉE

06/01/2024

Dans le Golfe de Guinée, les marins, parfois accompagnés de l'armée de Terre participent à la lutte contre les trafics illicites et la piraterie. Depuis plus de 30 ans la France forme et combat aux côtés des marines riveraines pour renforcer la sûreté maritime.



AMSCC

03/01/2024

"Je vais laisser une partie de mon âme ici" Coiffeur de métier, maîtrisant l'art de la "youle", le Capitaine Bulle tire sa révérence après 39 années de bons et loyaux services. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée. Chic à Bulle !

OSC

26/01/2024

Cérémonie marquant la promotion des OSC et le choix d'affectation de la promotion 2023-2024 de la DA de l'ÉG. 94 lieutenants affectés dans les régiments du génie, de la BSPP, des UIISC, du 2RD, du 4^e RE et du RMED, armée de Terre.



EOGN

26/01/2024

Nos OGR à l'entraînement à l'EOGN. 12 semaines de formation pour ces gradés expérimentés qui choisissent de devenir officier. Cadres d'ordres, rappels techniques, juridiques et déontologiques de l'action, mises en situations opérationnelles.

OSC - EOGN

20/01/2024

Hier soir, marche de nuit avec les élèves-officiers de la gendarmerie en formation à Coetquidan. Un exercice qui renforce cohésion, goût de l'effort, engagement, résilience... autant d'aptitudes qu'ils mettront à profit dans leurs futures carrières de chefs.





Découvrez le Quad Sportsman en flashant



© armée de Terre/Défense

QUAD SPORTSMAN

La diversité des équipements qu'il est possible d'y ajouter en fait un outil polyvalent capable de remplir des missions très variées à partir d'un seul et même véhicule. Le quad présente en effet des trains interchangeable qui, selon l'environnement opérationnel, peuvent adopter des configurations « tout chenilles », « tout roues » ou encore un panachage des deux options.

Le modèle Sportsman est aussi accompagné de divers kits et caisses de rangement pour le transport de skis, d'armements et autres, pouvant être installés à la place du siège arrière (jusqu'à 110 kg d'emport). S'y ajoute enfin une prise remorque lui conférant un potentiel d'attelage de 170 kg sur route et 680 kg hors route ainsi qu'une possibilité de « ski joëring » ●

Sources : <https://www.defense.gouv.fr/terre/nos-materiels/nos-equipements-terre/motos-buggys-quads-fardiens/quad-sportsman>



Équipements :

Options : treuil / boule d'attelage

Performances :

Autonomie et/ou distance franchissable :

17 L - 120 Km

Vitesse maximale route /tout terrain :

110 Km/h – 85 Km/h

Capacité de franchissement (gué, % pente, % devers) : 0.70 m / 70 % / 35 %

Armements :

Armement principal : MINIMI 7.62 / SCAR 7.62 / HK 417 / HK 416

Armement secondaire : Glock 17 / LG 40

Munition : 7.62 mm / 5.56 mm / 9 mm / 40 mm

(capacité d'emport) : 2 UF

Industriel :

Polaris

Dimensions :

Longueur : 210.8 cm

Largeur : 120.1cm

Hauteur : 121.9 cm

Poids (masse à vide et PTAC) : 346 Kg

Motorisation : 570 cm3

Capacité d'emport : 41 Kg av. 42 Kg ar. /

220 Kg au total (1 ou 2 personnes).

Équipages :

1 à 2 équipiers



Découvrez le mini robot en flashant ce QR Code :



© armée de Terre/Défense

MINIROGEN - MINI ROBOT DU GÉNIE

Le MINIROGEN est un moyen de reconnaissance et de destruction à distance pour le groupe de combat du Génie.

C'est un robot radioguidé destiné à des interventions en intérieur ou en extérieur et dans des zones confinées pour des actions d'observation ou de destruction.

Il est principalement constitué d'un châssis porteur, de quatre roues démontables sans outil et d'une tête de vision orientable.

Chaque système se compose d'un robot, de son environnement complet et de 2 modules de mission ●

Sources : <https://www.defense.gouv.fr/terre/nos-materiels-nos-innovations/nos-equipements-terre/nos-drones-terrestres/minirogen-mini-robot-du-genie>



Industriel : ECA Robotics

Dimensions :

Longueur totale : 364 mm

Largeur totale : 392 mm

Hauteur : 170 mm

Équipements :

Caméra avant couleur, mobile en site à +/- 90°, zoom X2, filtre jour/nuit à communication automatique, éclairage blanc et IR

Caméra arrière couleur fixe, zoom X2 et filtre jour/nuit à commutation automatique, éclairage blanc et IR

Microphone omnidirectionnel ; une antenne 2.4 GHz (transmission audio/vidéo)

Masse :

Sans batterie : 5,826 kg

Avec batterie : 6,222 kg

Mobilité :

Vitesse : 4 km/h

Rayon de braquage : 0 m (tourne sur place)

Devers maximal sur route : 30°

Pente maximale sur route : 40°

Capacité de franchissement :

Chute sur roues : 1 m

Marche à bord franc : 9 cm

Batterie :

Li-Ion extractible

Autonomie : 1 h 30

Recharge sur secteur : 5 h



OSC-S : REMISE DES TENUES DE TRADITION À SAINTE ANNE D'AURAY

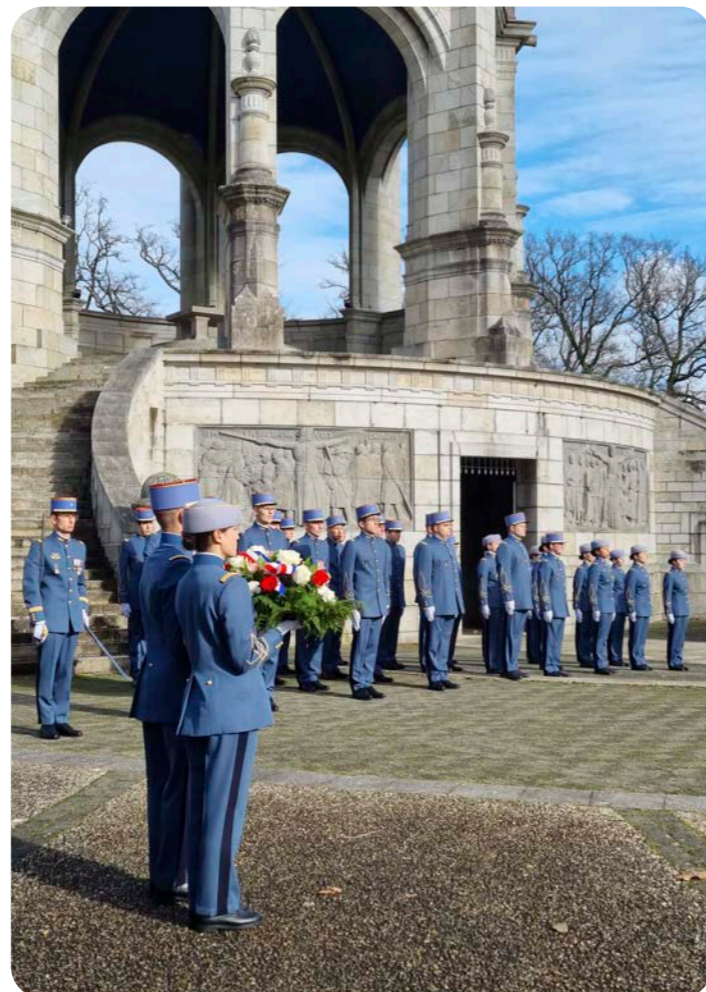
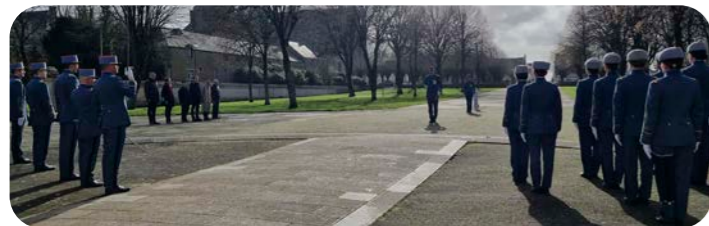
Quatre semaines de formation terminées et déjà une nouvelle page se tourne dans le parcours de tradition des OSC-S, après la remise de leur premier galon, des calots bleus horizons, des képis ainsi que la présentation au drapeau de l'EMAC. En effet, en ce vendredi 26 janvier, les OSC-S de la cohorte de décembre 2023 se sont retrouvés au mémorial de Sainte Anne d'Auray, monument édifié dans l'entre-deux-guerres afin de garder le souvenir des 240 000 Bretons morts durant la Grande Guerre, pour la remise de leur tenue de tradition.

« La remise de nos TBH (tenue bleu horizon), c'est une occasion en plus de mesurer le poids de notre engagement et de notre responsabilité envers ceux qui nous ont précédés » Aspirant Jeanne

-Au cours d'une visite où le devoir de mémoire s'entremêle avec l'histoire, l'ONACVG et le Souvenir Français ont fait découvrir aux élèves-officiers les moindres fragments de cet espace, en dehors du temps, à travers le mémorial et sa crypte, son mur d'enceinte recouvert des noms des Bretons morts pour la France, ainsi que sa nécropole.

Suivant les pas à Verdun des OSC-E (encadrement) et des OSC-S de la cohorte d'octobre 2023 incorporés quelques mois plus tôt, c'est dans cette crypte que les élèves ont ainsi vécu une nouvelle étape de leur vie d'officier en revêtant avec émotion leur tenue bleu horizon ●

Sous-lieutenant Quitterie - Promotion Michard

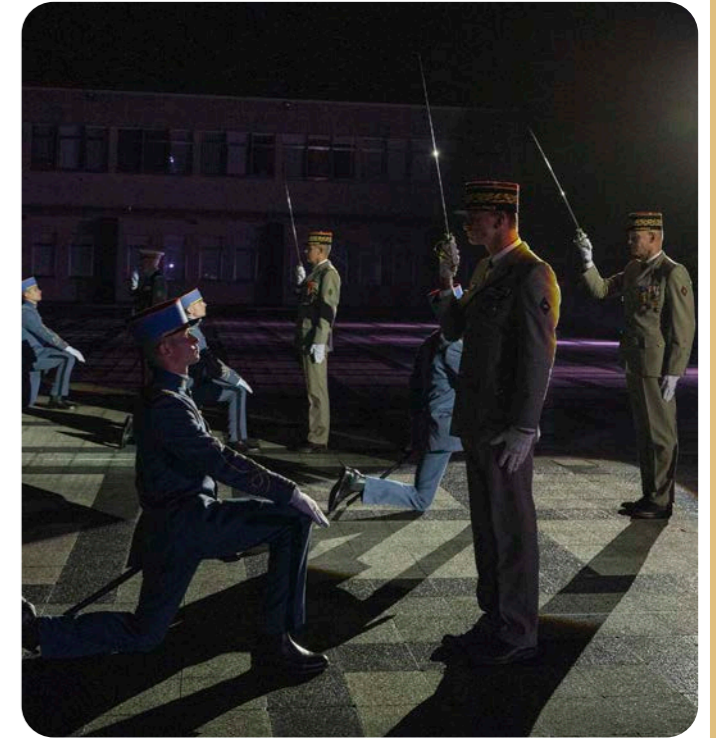


SERMENT D'OFFICIER : HOMMAGE AU LIEUTENANT MICHARD

9 décembre 2023, la nuit tombe, l'effervescence des derniers préparatifs se lève.

Nous enfilons d'une même ferveur notre tenue bleu horizon héritée de nos anciens. Le képi coiffé, les gants enfilés, la tenue ajustée, le sabre au fourreau, nous rejoignons la cour Rivoli. Le son de la cornemuse jaillit sous la lune bretonne et la revue des troupes commence sous l'égide des plus hautes autorités militaires. Au seul claquement de nos pas décidés, nous avançons pour renaître officier. Un genou à terre, notre parrain nous rejoint. Officier, il se porte garant et fait peser le sabre sur chacune de nos épaules. Sous le regard de nos proches, ce parrainage nous oblige. D'un genou à terre nous nous relevons, fiers et honorés d'appartenir à la grande famille des officiers français, prêts à recevoir le nom de notre parrain de promotion : le lieutenant Michard. Élève officier de réserve il libéra la France de Paris à Strasbourg en servant dans l'arme blindée cavalerie. Tombé au combat à Grussenheim il devint compagnon de la libération. En l'honneur de notre parrain, militaire et résistant, nous chantons et défilons en son nom, conscients de notre engagement, au seul cri de l'audace de servir ●

Capitaine Guy - OA 13^e compagnie



UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'OFFICIERS FORMÉE AVEC ENGAGEMENT À L'EMAC

Le 9 septembre 2023, à Paris, les futurs lieutenants signèrent leurs contrats, amorçant un engagement dévoué au service et à la grandeur. Sous le regard du Général Schill, une symphonie de promesses annonça le début d'une aventure exceptionnelle. Après une marche déterminée, le vendredi 13 octobre, ils furent accueillis par la lumière des projecteurs à l'Abbaye de Paimpont. Là, ils reçurent leur képi, ajoutant une étoile à leur destin d'élèves officiers dans ce sanctuaire historique.

Le 11 novembre, après avoir symboliquement parcouru 27 kilomètres jusqu'à l'ossuaire de Douaumont, ils revêtirent la Tenue Bleu Horizon en hommage aux 27 000 officiers de réserve tombés pendant la Grande Guerre.

Le soir du 9 décembre, à l'Académie militaire, une cérémonie attendait ces futurs officiers. Prêts à recevoir leur sabre et à être adoués par leur parrain, ils scellèrent ce moment poignant lors du défilé final sur "L'Audace de servir", l'hymne de l'école.

Issue de l'EMAC, cette nouvelle génération d'officiers s'élance sur le chemin du devoir, prête à affronter les défis futurs avec bravoure. L'histoire s'écrit sous leurs pas, façonnant un avenir où le courage et le service guideront leur route ●

Capitaine Jacques - Officier tradition de l'EMAC



LE STAGE INTERNATIONAL DE LA PROMOTION CBA DUPIN

Des Pyramides de Gizeh aux fjords norvégiens, nous, dolos de la promotion CBA Dupin, avons vécu un mois international riche en expérience au sein de nations partenaires. Certains d'entre nous sommes allés en académies militaires pouvant comparer les méthodes d'enseignement du métier d'officier en fonction des enjeux stratégiques de chaque nation. D'autres ont eu le plaisir d'intégrer des régiments étrangers avec parfois l'occasion de passer des qualifications telles que le brevet parachutiste allemand ou le stage grand froid en Finlande.

Les vies en unité ont globalement été rythmées par des exercices militaires, marches et combats sections. Plusieurs chanceux ont pu profiter des trésors historiques et touristiques de nos hôtes et s'adonner à la cuisine locale, toujours dans un souci d'intégration bien évidemment...

Ce stage linguistique marque la fin du parcours académique de notre scolarité. Il nous a évidemment permis de développer nos connaissances en anglais, espagnole, allemand, italien, russe ou arabe (selon notre filière) mais plus encore, nous avons appris à connaître d'autres armées et à travailler dans un environnement multiculturel.

En effet, vivre et étudier dans un pays étranger nécessite de faire preuve d'autonomie et de développer des compétences interculturelles nouvelles, fortement liée à l'adaptation des mœurs et d'une organisation propre aux armées alliées. Dans un contexte d'internationalisation des conflits, la nécessité d'ouverture des esprits et des champs de compétences nous oblige. Au-delà d'un échange « académique et scolaire », nous voyons ce stage comme un premier pas vers un environnement de travail interallié.

Enfin, nous avons pu noter l'importance des liens tissés avec les élèves officiers internationaux à l'AMSCC car de nombreux lieutenants ou capitaines étrangers issues de cette formation nous ont accueilli chaleureusement dans leur pays d'origine, évoquant voraces, traditions et combats dans notre cher bois du loup avec nostalgie.

Les 29 destinations de notre stage international :

Lettonie, Lituanie, Croatie, Suisse, Autriche, Allemagne, Liban, Egypte, Espagne, Italie, Géorgie, Arménie, Ouzbékistan, Pologne, Slovénie, République Tchèque, Portugal, Slovaquie, Pays-Bas, Danemark, Hongrie, Chypre, Roumanie, Finlande, Irlande, Norvège, Moldavie, Royaume Uni, Estonie ●

SLT Laurie



DE L'ARDEUR CHEZ NOS JEUNES !



Ils sont douze. Douze lycéens de seconde du Lycée Brocéliande de Guer (56), qui ont choisi de s'engager dans le dispositif des Classes Défense, faisant un premier pas vers l'institution. A leurs côtés, douze sous-lieutenants de la promotion chef de Bataillon Dupin, de la 1^{re} Brigade de l'Ecole militaire interarmes, animés par la flamme de la transmission du savoir et mus par une énergie sans faille.

Impliqués dans le partenariat depuis le mois de novembre, les sous-lieutenants de l'EMIA ont invité les lycéens à entrer dans leur quotidien, dans la vie de l'Ecole et dans les traditions de nos Armées. Conviés lors de cérémonies, à dimension nationale, comme lors du 11 novembre à Rennes, ou plutôt intimistes, telles que l'adoubement de la 63^e promotion lors de la cérémonie des Sabres, les lycéens ont pu échanger avec leurs parrains sur l'engagement choisi par ceux-ci.

Ayant le désir d'impliquer au maximum les lycéens dans la vie de l'Ecole, les officiers-élèves ont partagé leurs traditions, créant une Nuit Bleue adaptée, avec une visite du Musée de l'Officier suivie d'un parcours des stèles nocturne.



Devant aborder cette année le rapport à soi et aux autres, les élèves du Lycée Brocéliande ont également eu l'occasion d'écrire aux soldats de 3 unités déployées durant les fêtes de fin d'année. Une opportunité pour eux de réfléchir à l'engagement personnel du soldat et à la cohésion nécessaire lors de moments particuliers, éloignés de son foyer.

Toujours motivés, les lycéens se voient désormais proposer des activités en lien avec l'engagement physique, le dépassement de soi et le sens du collectif.

Animées par leurs parrains, des séances de sport, une méthode naturelle et un « vis ma vie de soldat » viendront compléter l'acculturation au milieu de la Défense que vivent ces jeunes. Bénéficiant de l'élan d'une année olympique, la classe Défense se verra invitée à participer à la journée sportive « Terre Olympique » organisée par l'Académie militaire courant Juin. Les élèves pourront ainsi s'affronter ou concourir ensemble pour atteindre des sommets.

Ce partenariat se conclura en juillet par un « Rallye Dolo », où les élèves de la Cité Scolaire de Brocéliande seront questionnés sur l'ensemble des thèmes de l'année.

STAGE INTERNATIONAL ROYAL WELSH- BRITISH ARMY

Dans le cadre de ma formation à l'EMIA, j'ai eu l'opportunité de réaliser mon stage au sein du Royal Welsh, prestigieux régiment d'infanterie mécanisée de l'armée britannique. Une expérience inoubliable au sein de d'une unité renommée. Cette immersion au cœur de la 5^e puissance militaire mondiale offre une perspective privilégiée sur la complexité et la rigueur des opérations et des exercices militaires, ainsi que sur le rôle important que joue le Royal Welsh dans la défense et la sécurité britannique.

Ce stage a permis de découvrir un environnement où l'histoire militaire rencontre la rigueur professionnelle. Dès le début du stage, il a été possible de découvrir et rencontrer les différentes sections et compagnies du régiment, chacune spécialisée dans un domaine unique, qu'il s'agisse de reconnaissance, de combat antichar, de sections d'appui mortier ou plus simplement de combat d'infanterie débarquée.

La rencontre avec la section de maintenance du régiment fut particulièrement intéressante, révélant l'investissement nécessaire pour maintenir en condition opérationnelle les véhicules de combat d'infanterie Warrior.

Parallèlement, les séances de sport régimentaires ont permis de découvrir l'esprit de corps et la motivation quotidienne présente au sein du régiment.

Durant ce stage, j'ai pris part à la formation des nouveaux tireurs des véhicules de combat d'infanterie « Warrior » au sein de l'École des blindés d'infanterie à Lulworth.

Les exercices, allant de tirs posés et statiques à des manœuvres dynamiques, de jour comme de nuit, ont souligné l'importance de la maîtrise technique et de la préparation.

La participation à un exercice d'infanterie débarquée sur le terrain a représenté un autre volet marquant du stage, permettant la découverte de la rigueur des entraînements sur le terrain et l'évaluation pointue des compétences de commandement des chefs de groupe. Prendre le commandement d'une section d'infanterie lors d'un combat et élaborer une caisse à sable à grande échelle m'ont permis d'expérimenter le volet pratique et tactique de l'enseignement reçu à l'EMIA.

La commémoration de la bataille de Rorke's Drift s'est révélée être un moment poignant du stage, symbolisant la bravoure historique du régiment. L'importance de cette tradition, qui honore le triomphe des soldats du 24^e Régiment à pied face aux troupes Zouloues lors de la guerre Anglo-Zulu, réaffirme les valeurs de courage et de résilience au sein du régiment.

Le dîner qui suit, loin d'être une simple formalité, est une cérémonie renforçant la cohésion et l'esprit de corps parmi les officiers et les nouvelles recrues, ancrant les traditions au cœur du Royal Welsh.

Un diplôme de Jeune Dolo leur sera remis, symbolisant le travail accompli et l'engagement pris.

En résumé, c'est des étoiles plein les yeux, des rêves plein la tête, et animés par la volonté d'en savoir toujours plus que les lycéens rejoignent l'Académie pour leurs séances avec les élèves de l'EMIA. Du 2S au Triomphe, en passant par les BIFOGS et des visites de la section cynophile, ces jeunes auront passé une année aux côtés des militaires en formation, vivant une partie de la vie de l'Académie militaire de Saint Cyr, aux côtés de leurs parrains. De quoi confirmer les vocations de quelques-uns et en susciter d'autres.

Une chose est sûre, ils conserveront gravée dans leur mémoire une maxime qui rayonne à travers le temps depuis 63 promotions : « Le travail pour loi, l'honneur comme guide » ●

CNE Adrien

Le stage s'est terminé par des séances de tir avec le fusil d'assaut SA80 et au Glock17, un bon moyen de maintenir à jour les acquis militaires. L'introduction au système de simulation de combat VBS4 a été une découverte sur la modernité de la préparation militaire britannique. A cette occasion, l'opportunité d'endosser successivement le rôle de tireur et de pilote Warrior, m'a permis d'enrichir ma connaissance des véhicules blindés et ainsi la compréhension du combat blindé.

L'immersion au sein du Royal Welsh m'a permis de distinguer les différences de préparation et les contraintes opérationnelles entre nos deux armées. La British Army, orientée vers les défis imminents à l'est de l'Europe, se prépare méticuleusement, renforçant ses capacités linguistiques et sa connaissance du matériel et des tactiques russes. Cependant, elle fait face à des contraintes matérielles, notamment avec le vieillissant Warrior et le retard de livraison de l'Ajax, sans parler des limitations imposées par le remplacement des C-130 par les A400M.

Le moral des troupes, bien que variable, est globalement soutenu par une vie régimentaire valorisante.. Cette ambiance familiale tranche avec la distance observée dans le style de commandement, où les sous-officiers prennent le relais quotidien, tandis que les officiers se concentrent sur le management, une pratique qui, bien qu'étonnante, est adaptée à la structure et à la culture de l'armée britannique.

Comparativement, l'armée française favorise une relation plus étroite et directe entre officiers et soldats, avec des officiers engagés dans le quotidien opérationnel et la vie des troupes ●

SLT Gauthier





GENDARMERIE

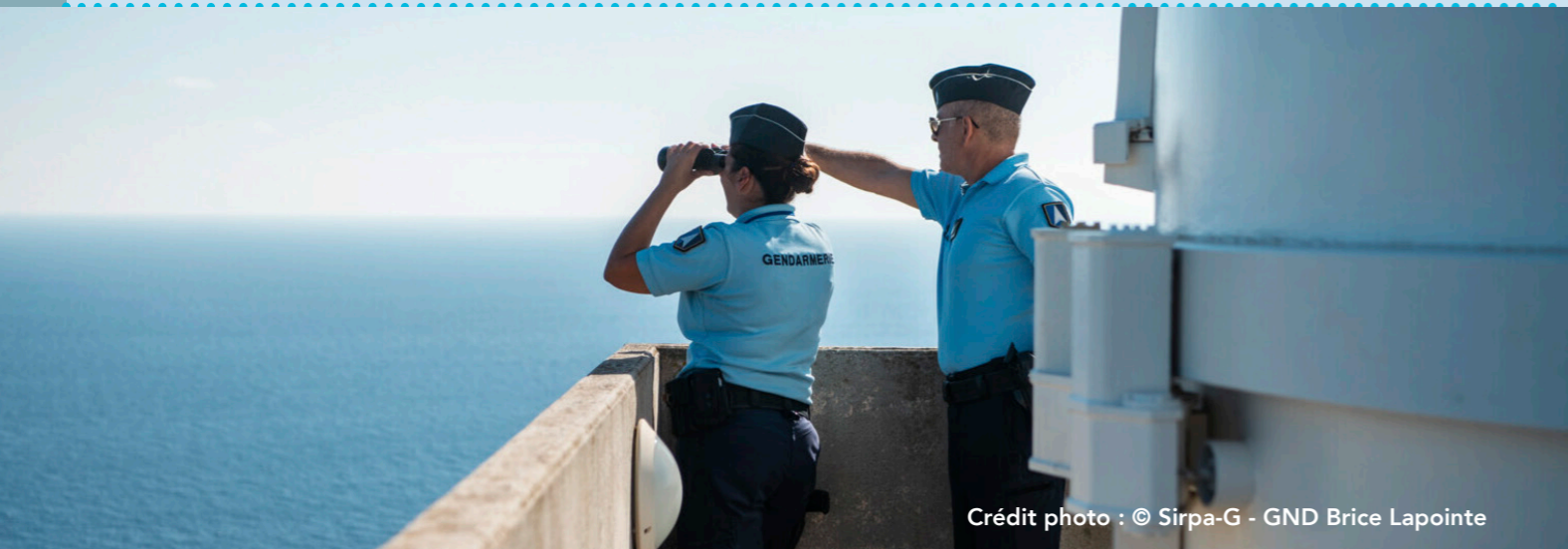
Un engagement du quotidien

La Gendarmerie nationale est une force armée française placée sous la double tutelle du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et du ministère des Armées, s'agissant notamment de sa participation aux opérations militaires. Chargée d'assurer des missions de police (judiciaire et administrative), le plus souvent dans les zones rurales et périurbaines ou encore sur les voies de communication, elle est ainsi compétente sur 95 % du territoire national, en métropole et en outre-mer, au profit de 50 % de la population française.

Héritière de la Maréchaussée, la Gendarmerie nationale est l'une des plus anciennes institutions françaises. Rattachée au ministère de l'Intérieur depuis 2009, elle assure ainsi au quotidien la sécurité et la protection des personnes et des biens, tout en conservant son statut, sa culture ainsi que des missions militaires. Dans ce dossier, une rétrospective de l'année 2023 illustre ainsi les missions des 130 000 gendarmes, d'active et de réserve, intervenant jour et nuit au profit de la population. Retour également sur l'expertise judiciaire déployée par la gendarmerie lors de l'exercice ORION, grand rendez-vous interarmées et multinational qui s'est tenu en 2023. Tout cela en continuité de son action quotidienne de production de sécurité mais aussi en préfiguration du prochain grand rendez-vous international que seront les Jeux olympiques et paralympiques en 2024.



Crédit photo : Gendarmerie nationale



Crédit photo : © Sirpa-G - GND Brice Lapointe

RÉTROSPECTIVE 2023 : UNE ANNÉE D'ENGAGEMENT DES GENDARMES AU SERVICE DE LA POPULATION

A lors que 2024 s'annonce riche en défis et en projets pour les gendarmes de l'ensemble du territoire, retour sur 2023 et sur l'engagement sans faille des personnels de la gendarmerie, en métropole, en outre-mer et à l'étranger.

Si l'actualité de la gendarmerie pour 2024 s'annonce particulièrement riche, notamment avec l'accueil des Jeux Olympiques à Paris, du 26 juillet au 11 août 2024, et la commémoration des 80 ans du débarquement en Normandie, l'année 2023 a également été marquée par des événements majeurs, ayant nécessité une forte présence de la gendarmerie. Protéger, prévenir, secourir, intervenir, sécuriser, maintenir l'ordre, enquêter, se réinventer, sans oublier de soutenir et de se souvenir : les forces de gendarmerie étaient présentes en tout lieu, en tout temps et en toutes circonstances, sur tout le territoire, en métropole comme en outre-mer, mais aussi à l'international.

» Protéger

La protection de la population est au cœur des missions des gendarmes, et 2023 en a une fois de plus été le parfait exemple. Tout au long de l'année, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sur l'ensemble du territoire, ils ont assuré, parfois dans des conditions extrêmement dégradées, des missions de prévention, de dissuasion et, si nécessaire, de répression. Au quotidien, ils sont allés au contact de la population et des élus pour comprendre leurs problématiques et avancer ensemble vers leur résolution. Été comme hiver, sur les zones à forte affluence touristique, grâce à des renforts de gendarmes mobiles et de réservistes opérationnels, dans le cadre des dispositifs (estivaux ou hivernaux) de protection de la population, ils ont répondu présent au plus près de la population.

Sur des événements majeurs, sportifs ou culturels, tels que la coupe du Monde de ski alpin, la coupe du Monde de rugby, les 24 heures du Mans, le Tour de France, ou encore le Festival de Cannes, plusieurs centaines de gendarmes départementaux, mobiles et réservistes ont été mobilisés pour assurer la sécurité des participants et des spectateurs.

Sur tout le territoire, les gendarmes ont également renforcé leur engagement pour la protection des personnes les plus fragiles ou celles placées en première ligne, dans un climat de succession de crises, comme les élus locaux. Ainsi, afin de lutter plus efficacement contre les violences intrafamiliales, déjà érigées au rang des priorités les années précédentes, des initiatives se sont développées et de nouveaux dispositifs ont été mis en œuvre, au niveau national comme au niveau local.

Un « parcours victimes usagers » permettra de renforcer l'offre de service en matière d'accueil et d'accompagnement. La mise en œuvre du Fichier de prévention des violences intrafamiliales (FPFIV), fruit d'une démarche concertée entre le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et le ministère de la Justice, vise à améliorer le partage de l'information relative aux auteurs de violences intrafamiliales.

Au sein de l'institution, la lutte contre les discriminations et l'homophobie a également été poursuivie avec l'enrichissement du réseau RED (Référént égalité diversité) qui assure en interne le respect des différences de chaque personne et qui participe, en externe, au rayonnement de ces valeurs à travers des conférences et des signatures de conventions.

» Prévenir

Autre volet majeur de l'action des gendarmes sur le terrain : la prévention. Pour lutter plus efficacement contre les risques, la gendarmerie s'engage aux côtés de l'ensemble des acteurs du terrain pour agir en amont et prévenir d'éventuelles crises ou phénomènes à venir.

Ainsi, aux côtés des élus, la gendarmerie, qui compte aujourd'hui plus de 3 400 gendarmes référents élus, poursuit le développement de nombreuses initiatives. Un nouveau guide (Présents pour les élus) et une nouvelle application (Gend'élus) ont été lancés lors du Salon des maires et des collectivités locales 2023. Utilisés en complément des échanges réguliers et fréquents sur le terrain, ces deux outils permettent de fournir un accompagnement sur mesure aux maires exerçant en zone gendarmerie. Des élus que la gendarmerie a souhaité intégrer pleinement dans la création du Commandement pour l'environnement et la santé (CESAN), au sein duquel le Directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN), le général d'armée Christian Rodriguez, a voulu la présence d'un élu, avec un rôle de conseiller technique.

Pour faire face aux violences, les gendarmes, via les Maisons de protection des familles (MPF) notamment, continuent de faire passer des messages de prévention au sein des établissements scolaires pour empêcher des situations de dégénérer. Au cœur de ces échanges, la question du harcèlement scolaire est devenue centrale. De nombreuses actions de prévention ont aussi été mises en place sur les violences intrafamiliales, avec le renforcement des formations de l'ensemble des gendarmes sur ces questions, et la distribution de guides pour apprendre aux militaires en contact avec le public à mieux prendre en compte les victimes.

» Maintenir l'ordre

En 2023, les personnels d'unités territoriales, d'intervention et spécialisées ont été engagés sur des opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre face à des situations d'une violence parfois inédite : manifestations contre la réforme des retraites, manifestations contre les méga-bassines à Sainte-Soline, blocage des travaux de l'autoroute A69, opposition au projet de ligne ferroviaire grande vitesse entre Lyon et Turin dans la vallée de la Maurienne, etc.

En outre-mer également, gendarmes mobiles et départementaux ont été fortement sollicités. Engagés sur l'opération « Wuanbushu » à Mayotte, les gendarmes ont été mobilisés en nombre pour lutter contre l'insécurité grandissante sur l'île et prévenir les atteintes aux biens et aux personnes.

» Secourir

En pleine montagne, au bord de la mer ou au cœur des territoires, des centaines de gendarmes ont répondu présent en 2023 pour venir en aide aux personnes perdues ou blessées. Lors de la tempête Ciaran, qui a causé de nombreux dégâts en Bretagne, les militaires se sont rendus au contact des sinistrés et ont procédé à de nombreuses évacuations.

En fin d'année, en Nouvelle-Aquitaine, et plus récemment dans le Pas-de-Calais, ils ont également répondu présent face aux inondations en procédant aux évacuations et en sécurisant ensuite les zones sinistrées pour s'assurer qu'aucune personne mal intentionnée ne profite de la situation. Du côté des pompiers, ils ont assuré une présence renforcée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour soutenir la population. Cet engagement se poursuit en ce début d'année 2024 avec une nouvelle vague de crues, toujours dans les départements du nord de la France.

À l'étranger aussi, la gendarmerie a su répondre présent pour porter secours à la population. Ainsi, en Turquie, où un séisme a ravagé le sud-est du pays et fait des milliers de victimes, l'attaché de sécurité intérieure adjoint de l'ambassade de France, un colonel de gendarmerie, a coordonné sur place avec l'aide de personnels du ministère des Affaires étrangères, l'envoi de secouristes français.

Pour mieux faire face à ces crises et secourir la population, en France comme à l'étranger, la gendarmerie continue de se perfectionner en participant à des exercices de grande ampleur, dont deux interarmées particulièrement importants : Orion et Héraclès.

» Enquêter

Autre volet du travail du gendarme : celui de police judiciaire. Lancées en septembre 2023, les opérations « Force Tempête » qui se sont déroulées sur l'ensemble du territoire, et qui se poursuivent en 2024, ont été une véritable réussite, avec des missions coup de poing ayant permis l'interpellation de nombreux individus recherchés, d'importantes saisies de stupéfiants et l'identification et le démantèlement de réseaux criminels.

En parallèle de ces opérations, de belles actions ont été menées par les gendarmes des unités de recherche, à l'image des gendarmes du Finistère qui ont démantelé un vaste réseau d'escroquerie en ligne ou d'une saisie d'arme d'ampleur en Normandie. Un travail également réalisé par les militaires en outre-mer, où la délinquance endémique est souvent différente de celle de la métropole.

Ce travail d'enquête prend aussi place à l'étranger. Depuis le début du conflit ukrainien, en février 2022, la gendarmerie est ainsi mobilisée, à travers notamment l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN), projeté à plusieurs reprises pour apporter son expertise scientifique et appuyer les autorités ukrainiennes dans leurs enquêtes, l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité et les crimes de haine (OCLCH), saisi pour enquêter sur de potentiels crimes de guerre commis à l'encontre de ressortissants français, et l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP), là aussi en appui des autorités ukrainiennes dans le cadre d'enquêtes sur de potentiels crimes de guerre ayant un impact environnemental.

» Se réinventer

En 2023, l'innovation et le développement des moyens de la gendarmerie ont occupé une place prépondérante. La gendarmerie a ainsi accueilli les nouveaux véhicules blindés polyvalents du programme Centaure, dont le déploiement s'étalera jusqu'en 2025, avant de renouveler intégralement son parc de véhicules de maintien de l'ordre, plus écologiques, car moins gourmands en carburant, et mieux adaptés au terrain.

Autre nouveauté de 2023 : l'annonce de la création de 239 nouvelles brigades. Réparties sur l'ensemble du territoire à la suite d'une concertation d'un an entre les gendarmes et les élus, ces brigades, fixes ou mobiles, auront pour objectif de désenclaver certaines zones et de rapprocher les gendarmes de la population. Sept nouveaux Escadrons de gendarmerie mobile (EGM) sont également créés.

Du côté de l'innovation, 2023 a été une année remarquable. Le salon Agir, réunissant start-ups, entreprises, gendarmes et personnels d'autres ministères, créé il y a trois ans par la gendarmerie, a été un véritable succès, rassemblant deux fois plus de participants que les années précédentes. Les prix de l'innovation remis à cette occasion illustrent également la volonté de nombreux gendarmes, des brigades territoriales aux unités spécialisées, de s'investir et de s'approprier cette nécessaire innovation.

Enfin, le 1^{er} décembre 2023, a été créé un service à compétence nationale, dénommé Commandement du ministère de l'Intérieur dans le cyberspace (COMCYBER-MI), placé sous l'autorité du Directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN), et commandé par un officier général de gendarmerie, afin de répondre à des objectifs opérationnels, stratégiques et de formation.

Concomitamment a été créée l'Unité nationale cyber (UNCyber), rattachée à la Direction des opérations et de l'emploi (DOE) de la Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), qui regroupe les enquêteurs de la division des opérations C3N, des techniciens et développeurs, ainsi que les gendarmes en charge de l'animation de la prévention dans les territoires et du pilotage de la Brigade numérique de Rennes, bientôt compagnie numérique.

» Soutenir et se souvenir

2023 a aussi été une année de commémoration de plusieurs anniversaires d'unités de gendarmerie : 70 ans de la Gendarmerie des transports aériens (GTA), 80 ans de la Gendarmerie de l'air (GAIR), 40 ans de l'arrivée des femmes en gendarmerie, 40 ans du Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), 70 ans des Forces aériennes de la gendarmerie nationale (FAGN), 50 ans de la Gendarmerie de l'armement (GARM) et enfin les 10 ans de l'OCLCH. Cette série illustre parfaitement la diversité des métiers et des spécialités au sein de la gendarmerie. Lors de chacun de ces événements, le travail de ces centaines de militaires, parfois méconnu, a été mis en avant.

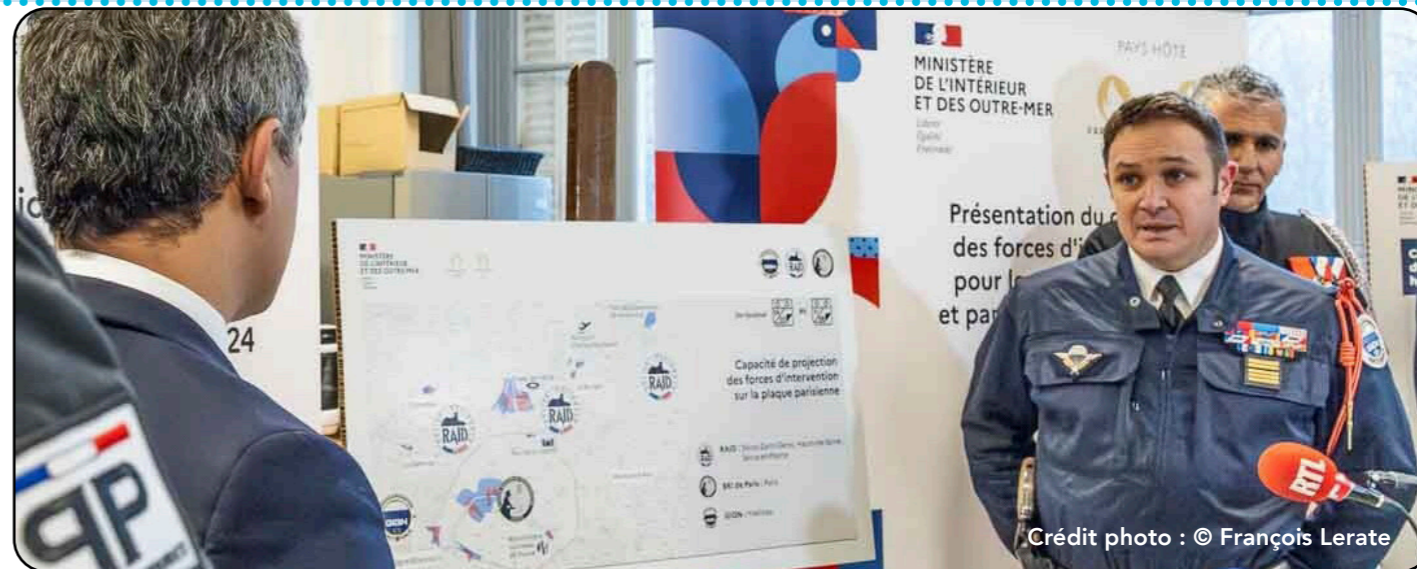
Mais se souvenir, c'est également penser aux camarades blessés ou décédés en service. Pour leur rendre hommage, ces militaires ont été mis à l'honneur lors de la journée des héros du quotidien, le 16 février.

Les stages de Reconstruction des blessés par le sport (RBS) Ad refectio, Cent'or, Esprit de cordée et AquaPhoenix ont permis à ces gendarmes de reprendre confiance en eux. Pour les familles de militaires, le programme Bleu Pupilles a accompagné 1250 orphelins de la gendarmerie et réalisé plus d'une trentaine d'événements solidaires et d'actions d'aide et de soutien. Une aide également apportée par l'association Sébio solidarité Secours en Montagne, qui a fêté cette année ces 10 ans.

Enfin, comme les années précédentes, les gendarmes ont été nombreux à participer à des événements caritatifs ou à des courses solidaires, portant la voix de grandes causes ou de personnes souffrant de maladies. Une solidarité inscrite dans l'ADN même du gendarme.

Si 2023 a été particulièrement riche, 2024 s'annonce également extrêmement passionnante, avec notamment des événements majeurs auxquels prendront part les près de 130 000 personnels d'active et de réserve qui composent la gendarmerie nationale, toujours au plus près de la population, mais aussi ses Sportifs de haut niveau de la Défense - gendarmerie (SHND-G) qui monteront, n'en doutons pas, sur les podiums des Jeux Olympiques de Paris ●

Lieutenante Floriane Hours - SIRPA-G



Crédit photo : © François Lerate

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DES FORCES D'INTERVENTION SPÉCIALISÉE (RAID, BRI, GIGN) POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS

Vendredi 12 janvier 2024, au siège du RAID, à l'issue de l'installation du nouveau chef de l'unité d'intervention spécialisée de la police nationale, a été présenté le dispositif des forces d'intervention spécialisée (RAID, BRI, GIGN) pour les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris, en présence du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, du Préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, et du Directeur général de la gendarmerie nationale, le général d'armée Christian Rodriguez.

« Révolutionnaire », c'est ainsi que le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, a qualifié la décision des trois forces d'intervention spécialisée, que sont le RAID, la BRI et le GIGN, de se partager la plaque parisienne pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024. Une décision qui symbolise, selon le ministre, « la collaboration de toutes les expertises et de tous les courages ».

Vendredi 12 janvier 2024, au siège du RAID, à l'issue de l'installation du nouveau chef de l'unité d'intervention spécialisée de la police nationale, ce dispositif exceptionnel a été présenté à Gérald Darmanin, en présence du Préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, et du Directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN), le général d'armée Christian Rodriguez.

« Les Jeux Olympiques, c'est demain, et demain, c'est aujourd'hui, a déclaré le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer. Une fois tous les 3 000 ans, puisque ça n'a jamais été le cas, une cérémonie d'ouverture a lieu en dehors d'un stade. C'est sur les hommes et les femmes du GIGN, du RAID et de la BRI que reposera le succès de cet événement mondial, qui sera le fruit d'une capacité à anticiper et travailler ensemble. »

Laurent Nuñez a présenté le dispositif mis en place pour la cérémonie d'ouverture, avec un poste de commandement commun à la Direction régionale de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris, au 36, quai des Orfèvres.

Le colonel Benoît, commandant en second du GIGN, a présenté l'engagement du Groupe, « qui commencera avec le relais de la flamme, pour lequel des effectifs seront mobilisés pendant deux mois et demi, afin de protéger ce symbole olympique. Il continuera lors de la cérémonie d'ouverture, qui mobilisera l'ensemble des forces depuis Satory, sous la forme, d'une part, d'une réserve d'intervention aérienne avec l'appui des Forces aériennes de la gendarmerie nationale (FAGN) et du Groupe interarmées d'hélicoptères (GIH), permettant de se projeter rapidement sur n'importe quel lieu de crise, et d'autre part, de missions plus discrètes menées au cœur de Paris. L'engagement des militaires du GIGN central et de toutes ses antennes se poursuivra pendant toute la durée des Jeux Olympiques et Paralympiques, aussi bien en métropole qu'en outre-mer, sans jamais oublier la gestion quotidienne des crises adjacentes qui pourraient survenir sur le territoire national, hors du dispositif de sécurité dédié aux JOP. » ●

Antoine Faure - SIRPA-G





Crédit photo : © SIRPA-G – BRC Thomas Doublet

RETOUR SUR L'EXERCICE ORION : LA GENDARMERIE DÉPLOIE SA CHAÎNE JUDICIAIRE SUR UN THÉÂTRE D'OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

L'exercice interarmées ORION, qui s'est déroulé de février à début mai 2023, a fait travailler les composantes qui seraient déployées en cas de conflit majeur, à travers quatre phases abordant différentes thématiques. Si d'un côté, la gendarmerie est intervenue dans le cadre de la sécurisation de la manœuvre globale, de l'autre, elle y a participé en tant qu'acteur. S'inscrivant dans le scénario global, elle a ainsi déployé ses savoir-faire spécifiques au cours des deux phases opérationnelles.

Tout est fondé sur les éléments de contexte fictifs suivants : Arnland, pays allié de la France, est attaqué par Mercure. La France s'engage alors dans le conflit, face à une puissance dite symétrique, déployant dans un premier temps l'échelon national d'urgence, puis prenant la tête de la coalition menée pour repousser cet ennemi.

La chaîne judiciaire de la gendarmerie en opérations extérieures

Au cours de la phase 4 d'Orion, le scénario se poursuit. Nous sommes le 2 mai 2023. Les forces mercuriennes sont repoussées par la coalition menée par la France, et le territoire d'Arnland est peu à peu reconquis. Mais cela fait plusieurs jours que des cas de disparition de personnes, sur des secteurs où l'ennemi est passé, parviennent aux oreilles des Forces de sécurité intérieure (FSI) locales. Ce matin-là, vers 5 h 30, un civil a découvert une partie d'un corps recouverte de terre et en informe aussitôt la police arnlandaise.

Celle-ci, qui n'est pas en mesure de traiter la scène de crime, contacte à son tour la force alliée et demande le concours des prévôts, qui sont immédiatement envoyés sur le site. Bien que le territoire ait été repris, le risque de la présence d'IED (Improvised Explosive Devices, ou engins explosifs improvisés), ou encore d'une nouvelle attaque ennemie rend les conditions de travail incertaines. Toutes les pistes sont envisageables quant à ce qui sera découvert sur ce site.

Le colonel Benoît Vallette, Conseiller gendarmerie (CONSGEND) et chef du détachement prévôtal d'exercice, déroule l'action de ses militaires lors de cet entraînement : « Les prévôts sont ici primo-intervenants. Dès leur arrivée, ils mettent en place le gel des lieux et sa sécurisation, comme tout enquêteur sur une scène de crime. Cette action est essentielle, car si dès le début, le nécessaire n'est pas fait, cela peut être préjudiciable à la suite de l'enquête. De plus, ils agissent en milieu hostile, sur un ancien théâtre de combat. Ils doivent donc travailler efficacement, mais aussi connaître le milieu militaire et les événements qui se sont produits. Parallèlement, ils font le lien en continu avec les chaînes militaire, judiciaire et de la gendarmerie, restant en appui des unités spécialisées qui vont être requises à l'ouverture de l'enquête. »



Projection de la section de recherches prévôtale

Au vu de la gravité des faits, la Section de recherches prévôtale (SRP) se projette sur place. À l'arrivée de ces enquêteurs, les prévôts leur rendent compte des éléments et des mesures prises lors des premières constatations. « La section de recherches prévôtale est compétente à l'étranger à chaque fois qu'un ressortissant du ministère des Armées ou un ayant droit est impliqué pénalement, comme auteur ou victime. Les brigades prévôtales déployées sur les théâtres traitent le contentieux de masse, mais dès lors qu'un fait dépasse leurs compétences techniques ou revêt une sensibilité particulière, la SRP est cosaisie, voire saisie en exclusivité », développe son chef, le lieutenant-colonel (LCL) Franck Roque.

Ici, nous sommes face à une découverte de cadavre, sans savoir à ce stade s'il y a une ou plusieurs victimes. Il s'agit désormais de préciser sa nationalité et de savoir s'il s'agit ou non d'un militaire. Ces premières investigations permettront d'orienter les recherches et de déterminer le cadre juridique approprié. « Pour établir cela, la SRP adresse une réquisition à l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN), qui se projette sur place, avec l'accord des magistrats locaux et français. Après le relevage des corps, la phase d'identification est entreprise par nos experts. Cette étape impose une coordination fine avec la SRP. Au final, les modes opératoires sont identiques à ceux des unités de gendarmerie sur le territoire national. En milieu dégradé, malgré des contraintes sécuritaires fortes et les élongations géographiques, tout est mis en œuvre pour identifier les victimes dans des délais maîtrisés, et pour renseigner les trois chaînes fonctionnelles auxquelles on doit rendre compte. Malgré ces difficultés, le travail judiciaire des prévôts respecte les standards de qualité, ajoute l'officier. Au niveau du cadre juridique, lorsque les critères de compétence ne sont pas pleinement réunis et que les FSI locales sollicitent notre aide, nous proposons la réalisation d'une « enquête-miroir ». Cette coopération judiciaire permet des échanges procéduraux sous certaines conditions. »

Mission prioritaire de la gendarmerie prévôtale, la police judiciaire aux armées s'inscrit dans la nécessité de trouver un équilibre entre les engagements opérationnels des Armées à l'étranger, qui doivent être protégés, et une bonne administration de la justice pour les faits relevant de son périmètre.

Intervention des experts de l'IRCGN

À la suite de la réquisition de la SRP, avec l'accord des magistrats locaux et français, l'IRCGN déploie l'Unité d'investigation et d'identification (UII) sur les lieux. Son travail d'excavation permet de découvrir qu'il s'agit en fait d'un charnier, où plusieurs corps sont enterrés.

Sur place, avec le matériel mobile projeté, les experts réalisent la fixation de la scène, le relevage des corps et l'identification des victimes.

« Afin de les identifier, on va s'appuyer sur les trois critères d'identification primaires que sont l'ADN, les empreintes digitales et la partie dentaire. Un des trois suffit pour identifier une personne, explique le lieutenant-colonel Thierry Dodier, chef de l'unité. On va ensuite faire correspondre les éléments post mortem recueillis avec les données ante mortem qui vont nous être transmises par la famille, ou encore avec les données médicales... Chaque corps ou élément de corps est identifié par un numéro unique qui nous permet de garantir la traçabilité tout au long de la chaîne d'identification. Les experts (médecin légiste, experts en odontologie, en empreintes digitales et en génétique) vont faire leur travail pour remplir nos différents formulaires de la manière la plus exhaustive possible. Ce sont des formulaires Interpol internationaux, reconnus et normés, où sont décrits différents éléments constatés sur un corps ou élément de corps. »

Le travail mené par cette chaîne d'identification permet de déterminer l'identité des victimes, leur nationalité, et donc la compétence ou non des services d'enquête français. Ici, ce sont des civils français.



En parallèle, les experts travaillent sur la recherche des causes de la mort afin de faciliter la suite pour les enquêteurs.

L'exercice se poursuit donc : les scientifiques de l'IRCGN mettent en lumière ce qui semble être un crime de guerre commis par Mercure. Fort de ces résultats et des comptes rendus des prévôts, la chaîne judiciaire requiert l'engagement de l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité et les crimes de haine (OCLCH), qui va finalement prendre le relais de l'enquête.



Reprise de l'enquête par l'OCLCH

« Après la découverte d'un charnier et les examens réalisés par l'IRCGN, il s'avère qu'il y a une victime française qui ne prenait pas part au conflit, ce qui constitue une violation du droit international humanitaire, explique le lieutenant-colonel Thomas Dejonghe, chef de la division de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre. Le Parquet national anti-terroriste (PNAT), compétent pour ce type de faits, peut alors se saisir et saisir l'Office afin d'ouvrir une enquête de flagrance [...]. L'objectif est de déterminer si ces exactions ont été commises dans le cadre du conflit, quelle était la chaîne de commandement des personnels militaires présents, quelles sont les responsabilités dans la mort de la victime française... » Les gendarmes doivent aussi se conformer aux impératifs qu'ils rencontrent dans ce cadre : « Ce genre d'intervention est particulier lors d'un conflit. Un protocole de sécurité est mis en place pour les déplacements, on est encadrés. Selon les faits, il est mieux de pouvoir intervenir au plus vite, mais le terrain va commander », poursuit l'officier. Cela implique aussi d'avoir l'autorisation de l'autorité judiciaire du pays de commission des faits, pour que les enquêteurs puissent mener les investigations sur place. Une fois l'ensemble réalisé, l'enquête se poursuit en France et, au besoin, sur le territoire concerné.

Un exercice réussi

« Le site est pris en compte par la prévôté dès l'arrivée des primo-intervenants, résume le colonel Pierre-Yves Bardy, à la Direction d'exercice (DIREX).

La S.R. prévôtale est ensuite engagée sur le charnier, requérant l'IRCGN, puis l'OCLCH. C'est toute la chaîne qu'on travaille, en lien avec une protection mise en place par les forces armées des unités d'infanterie, les moyens du Génie pour appuyer l'extraction des corps, des NEDEX (neutralisation, enlèvement, destruction des explosifs) pour s'assurer qu'il n'y a pas d'IED sur le site, et toute la manœuvre de stratégie de communication qui va avoir une résonance internationale », précise-t-il, avant de conclure : « C'est un exercice crédible, avec très peu de convention de manœuvre, c'est-à-dire que l'on va tout jouer. L'objectif pédagogique est de travailler de manière technique et de bien comprendre tous les actes à mener en cas de découverte de charnier, en même temps que l'intégration avec les forces armées. » ●

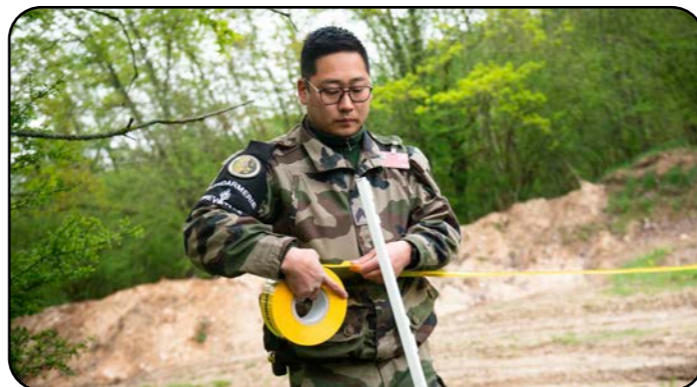
Chef d'escadron Charlotte Desjardins - SIRPA-G

» À noter :

Le ComCyberGend en action durant la phase O2 Début février, l'entreprise de nettoyage Augias, employée par la base navale de Toulon, est victime d'une attaque cyber. Quelques jours plus tard, l'entreprise découvre le piratage et dépose plainte auprès de la gendarmerie locale. Une enquête est ouverte et le Commandement de la gendarmerie dans le cyberspace (ComCyberGend) est immédiatement saisi et engagé aux côtés des armées.

Ce scénario est l'un des scripts imaginés par le Centre cyber de préparation opérationnelle (C2PO) du ministère des Armées. ORION intègre logiquement un volet cyber lors de sa phase 2. C'est l'exercice DEFNET, piloté par le C2PO. Son objectif principal : simuler des attaques cyber nombreuses et variées pour mettre à l'épreuve l'efficacité, la cohérence et la résilience des chaînes de lutte informatique défensive et de lutte contre les cybermenaces.

Pendant quatre jours, début mars, à Rennes, les gendarmes du ComCyberGend ont ainsi participé à l'exercice, mettant en œuvre toutes leurs compétences et leurs capacités techniques, en lien avec le C2PO. Leur réponse a été rapide et efficace, et le travail mené à bien par les enquêteurs, intégrés de manière complémentaire au dispositif déployé.



Voir le VMG en action en flashant ce QR Code :



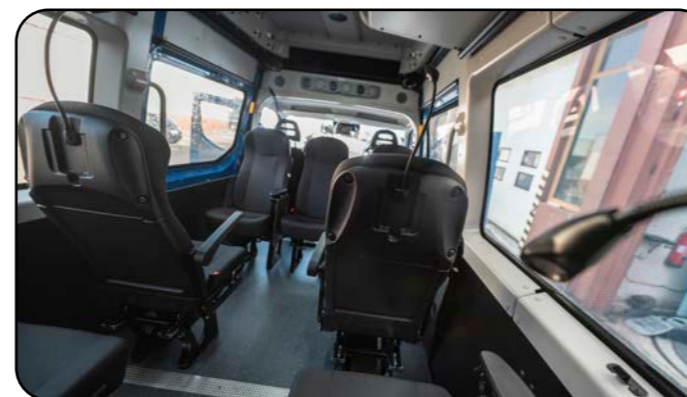
Crédit photo : © SIRPA-G - GND Brice Lapointe

VÉHICULES DE MOBILITÉ DE GROUPE (VMG)

À l'horizon 2029, l'intégralité des IRISBUS de métropole devrait avoir été remplacée, dans le cadre du plan de renouvellement des rames de maintien de l'ordre. En service depuis 2004, ces véhicules laissent progressivement la place aux Véhicules de mobilité d'équipe (VME), destinés aux pelotons d'intervention, et aux Véhicules de mobilité de groupe (VMG), destinés aux pelotons de marche. Les tout nouveaux exemplaires de ce second modèle ont été livrés fin 2023 aux militaires de l'Escadron de gendarmerie mobile (EGM) 11/1 de Satory, dont vous pouvez retrouver les premières impressions sur Gendinfo ●

Capitaine Tristan Maysounave - SIRPA-G

Sources : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendinfo/sur-le-terrain/immersion/2023/vehicules-de-mobilite-de-groupe-vmg-la-robustesse-au-service-des-pelotons-de-marche-de-la-gendarmerie-mobile>



Industriel :
Groupe Gruau (Mayenne)

Équipages : 9 équipiers



Équipements :

- Options : treuil , Pare-bufile
- Vitrages renforcés en polycarbonate
- Dispositifs lumineux et de communication spécifiques
- Caméra omnidirectionnelle
- Panneaux occultants
- Système de blocage des portes latérales

Performances :

Puissance : 210 chevaux
Poids total autorisé en charge : 6,5 tonnes
Transmission automatique
Blocage de différentiel
Capacité de chargement : 1 tonne



Credit photo : © SIRPA-G - GND Brice Lapoin

UN TIMBRE-POSTE EN HOMMAGE AU COLONEL ARNAUD BELTRAME, DÉCÉDÉ DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS EN 2018

À l'occasion de la commémoration des cinq ans de la mort du colonel Arnaud Beltrame, en mars 2023, un projet à l'initiative de la délégation au patrimoine de la gendarmerie a rendu un nouvel hommage à l'officier de gendarmerie, décédé lors de l'attaque terroriste perpétrée à Trèbes en mars 2018, sous la forme d'un timbre à son effigie. Dévoilé en janvier 2023, avant d'être largement diffusé à compter du 27 mars de la même année, ce timbre-poste participe aujourd'hui à l'élection du plus beau timbre de l'année 2023.

Élève brillant, Arnaud Beltrame s'illustre dès sa formation militaire. Il sort ainsi successivement major de promotion de l'École militaire interarmes (EMIA) et de l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN).

Entre 2002 et 2005, il est affecté dans plusieurs unités spécialisées, notamment l'escadron de gendarmerie mobile 16/1 de Satory, puis l'Escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale (EPIGN), avec lequel il participe à de nombreuses missions sur le territoire national et à l'étranger, notamment en Irak.

Après une affectation à la garde républicaine, en qualité de commandant de la compagnie de sécurité et d'honneur du 1^{er} régiment d'infanterie, il prend le commandement de la compagnie de gendarmerie départementale d'Avranches (50) en août 2010.

Il y restera quatre ans, avant de servir au ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie comme conseiller auprès du secrétaire général. Promu lieutenant-colonel en 2016, il est affecté au Groupement de gendarmerie départementale de l'Aude l'année suivante, en tant qu'officier adjoint commandement (OAC).

23 mars 2018 : les attaques terroristes de Carcassonne et de Trèbes font quatre victimes

Le 23 mars 2018, une attaque terroriste est perpétrée à Carcassonne, puis dans un supermarché de Trèbes (11), faisant au total quatre victimes, dont l'officier de gendarmerie. Faisant preuve d'un sang-froid exceptionnel, le lieutenant-colonel Beltrame se substitue en effet au dernier otage retenu dans le supermarché, permettant ainsi sa libération, avant d'être abattu par le terroriste. Grièvement blessé, il succombera à ses blessures la nuit suivante, à l'hôpital de Carcassonne. Son acte héroïque lui vaut d'être élevé, à titre posthume, au grade de colonel et fait commandeur de la Légion d'honneur par le président de la République, le 28 mars 2018.

Un timbre-poste à l'effigie du colonel Beltrame

Afin de rendre un nouvel hommage à Arnaud Beltrame et à son acte de bravoure, la délégation au patrimoine de la gendarmerie, en lien avec le Groupe La Poste, a travaillé à un projet de timbre-poste à son effigie.

Dévoilé officiellement mardi 24 janvier 2023, en fin de matinée, à la direction générale de la gendarmerie nationale, en présence du général d'armée Christian Rodriguez, directeur général de la gendarmerie nationale, et de Philippe Wahl, PDG de La Poste Groupe, ce timbre a été mis à la vente en mars 2023, commémorant ainsi les cinq ans de la mort de l'officier de gendarmerie.

Au-delà de l'objet type du quotidien, le timbre est « un objet de partage et de transmission », a souligné le directeur général de la gendarmerie à l'occasion de cette présentation. Il incarne un « symbole fort », qui illustre les liens importants existant entre La Poste et la gendarmerie nationale. Cet hommage philatélique est donc un moyen, à travers l'histoire d'Arnaud Beltrame, de « diffuser un message d'abnégation et d'honneur ».

C'est l'illustratrice et graveuse de timbre Sophie Beaujard, présente lors du dévoilement, qui est l'auteure du portrait du colonel Beltrame figurant sur le timbre. Une illustration mémorielle a également été réalisée par Joël Lemaine, l'un des onze peintres des armées – gendarmerie. Celle-ci a d'ailleurs été intégrée dans le document philatélique fourni avec le timbre lors des ventes organisées en avant-première les 23 et 24 mars 2023 dans plusieurs villes "Premier jour". On pouvait également trouver sur ce document, outre une présentation du colonel Beltrame, le cachet d'oblitération intégrant les éléments d'identité de l'officier, la grenade, symbole de la gendarmerie et un dessin de la cité de Carcassonne.

Vente en avant-première dans cinq villes de France les 23 et 24 mars 2023

Ces ventes en avant-première ont été organisées dans cinq villes ayant un lien avec le colonel Beltrame. Le timbre était ainsi disponible à Carcassonne (11), chef-lieu du groupement de gendarmerie départementale de sa dernière affectation, ainsi qu'à Vannes (56), commune ayant un lien important avec une partie de sa famille et se trouvant à une soixantaine de kilomètres de l'École militaire interarmes de Saint-Cyr Coëtquidan (56), où Arnaud Beltrame commença sa carrière militaire. Le timbre a également été mis en vente à Maizières-lès-Metz (57), où est implantée l'une des douze casernes de gendarmerie baptisées « Colonel Beltrame », ainsi qu'à Avranches (50), où se trouve la caserne dans laquelle l'officier a exercé en tant que commandant de compagnie et qui porte également son nom. Enfin, la prévente a également eu lieu dans la ville de Melun (77), où sont situés l'école des officiers de la gendarmerie nationale, au sein de laquelle Arnaud Beltrame a effectué sa formation, et le musée de la gendarmerie, dont l'esplanade porte son nom.

Ce timbre hommage, dont le tirage prévisionnel était de 705 000 exemplaires, a ensuite été largement diffusé à compter du 27 mars 2023, dans l'ensemble des bureaux de Poste commercialisant des timbres de collection

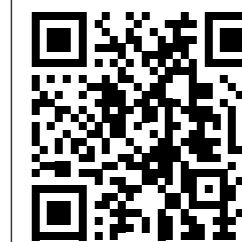
Pauline Hémon - SIRPA-G

VOTEZ POUR LE PLUS BEAU TIMBRE DE L'ANNÉE 2023 !

En 2023, La Poste Groupe avait officiellement émis un timbre-poste en hommage au colonel Arnaud Beltrame (1973-2018). Jusqu'au 31 mars 2024, vous pouvez voter pour ce timbre-poste à l'occasion du concours du plus beau timbre de l'année 2023 !

Jusqu'au 31 mars 2024, à l'occasion du concours du plus beau timbre de l'année 2023, on vous encourage à voter pour ce timbre-poste

Le vote, c'est ici !



Le visuel du timbre en hommage au colonel Arnaud Beltrame (1973-2018) avait été dévoilé le 23 mars 2023 à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale par le directeur général, le général d'armée Christian Rodriguez, et par Philippe Wahl, président directeur général du Groupe La Poste, en présence de madame Beltrame, de son frère, et de l'artiste Sophie Beaujard qui a créé et gravé ce timbre.

Tiré à 705 000 exemplaires, présenté en feuilles de 15 timbres, il a été proposé au public dans les bureaux de poste dès le 27 mars 2023.



EXPOSITION AU MUSÉE DES BLINDÉS DE SAUMUR : « UN TIGRE À CŒUR OUVERT, PHASE 2 »

Une nouvelle exposition temporaire, vous est présentée au musée des blindés de Saumur en 2024. Cette exposition, évolutive, est en lien avec la campagne de rénovation du char Tigre n°114, appelé ensuite par les Français Bretagne puis Colmar.

Retraçant le parcours exceptionnel de ce char allemand mythique de la Seconde Guerre mondiale, servant tour à tour l'Allemagne puis les Forces Françaises de l'Intérieur avant d'entrer en service dans l'armée française, le Tigre de Saumur raconte à lui seul cette époque. Très pédagogique, s'appuyant sur belle scénographie renouvelée pour l'occasion, l'exposition vous permettra ainsi d'admirer, d'observer ou de découvrir ce char Tigre entièrement démonté. De nombreux objets relatifs à son histoire ou aux spécificités techniques de ce fauve hors norme accompagnent le parcours de visite. L'exposition évoluera au fur et à mesure de la restauration des différentes pièces.

Les éléments mécaniques retirés de l'exposition seront réintégrés dans le parcours une fois leur restauration effectuée. L'objectif final est de pouvoir à nouveau voir évoluer le tigre grâce à sa mécanique entièrement d'origine, et ainsi pouvoir à nouveau entendre le « rugissement » de son moteur en 2025.

Ce rare Tigre est le seul au monde à conserver son célèbre bloc moteur et sa boîte de vitesse. Le voir ainsi démonté et présenté est un événement unique qui ne vous laissera pas indifférent ●

LCL Yannick Krause
Conservateur du pôle muséal de Saumur (musées des blindés et de la Cavalerie)





« VÉTÉRANS DE FRANCE » : HÉRITAGE, FRATERNITÉ & ENTRAIDE

« Vétérans de France » est une association mémorielle à dominante digitale. Jeune et dynamique, celle-ci a été fondée en avril 2023 par Louis Saillans, ancien des Forces Spéciales et auteur du best-seller « Chef de Guerre ». L'idée première était de proposer des entretiens vidéos inédits qui pourraient être visionnés par le plus grand nombre, jeunes et moins jeunes, initiés comme profanes de la chose militaire.

C'est ainsi que fut créée l'association, son site et ses réseaux sociaux aux milliers d'abonnés, à l'exemple de la chaîne YouTube éponyme aux millions de vues. Particulièrement stimulante, cette association propose de mettre des moyens modernes au service d'une communauté solidaire. L'objectif est d'entretenir la mémoire de celles et ceux qui ont servi – qu'importe la couleur de l'uniforme ou bien le nombre des années – afin de toucher et sensibiliser le public le plus large possible. L'un des objectifs étant d'ailleurs de toucher un public jeune, parfois désintéressé des questions de défense et d'engagement, afin de fédérer la population à ses forces armées et de sécurité. Et ce, en participant pleinement au devoir de Mémoire et au lien Armée-Nation.

Les entretiens réalisés par « Vétérans de France » proposent des récits aussi variés que stupéfiants. Le public peut ainsi découvrir, sur son ordinateur à son domicile ou bien sur son téléphone dans les transports en commun, des récits poignants et puissants qui le feront réfléchir sur l'engagement de certains citoyens : du dernier saut sur Diên Biên Phu à l'assaut de Marignane jusqu'au parcours du célèbre Marius, à d'anciens militaires déployés en Afghanistan évoquant – notamment – l'enfer d'Uzbin, et jusqu'à un ancien sous-officier devenu policier confronté à un violent braquage. On retrouve également le témoignage d'un ancien FS évoquant une libération d'otages complexe, les réflexions qui ont poussé un jeune étudiant en classes préparatoires à s'engager, ou l'ancien du CPA 10, Cyrille Chahboune, blessé en opération aujourd'hui sportif paralympique en pleine préparation pour les JO.

La particularité de « Vétérans de France », ce sont ses vecteurs de rayonnement à dominante numérique, bien que plusieurs événements « physiques » aient pu avoir lieu ou auront lieu dans les temps à venir. Et parfois, ces deux aspects sont réunis en un : le « V-DAY » qui s'est déroulé lors des commémorations du 11 novembre dernier en est un excellent exemple. Pas moins de 20 000 € ont été récoltés pour l'association dans le cadre du « stream le plus long » où, durant 36 heures, le public a pu échanger en ligne avec 12 anciens militaires, et réaliser des dons. L'aventure sera rééditée en novembre 2024 tandis qu'à l'automne, un premier ouvrage sera publié aux éditions Valeur Ajoutée, proposant ainsi la retranscription des témoignages vivants et exclusifs de la chaîne.

« Vétérans de France », et ses relais numériques, s'adressent à ceux qui ont servi et à ceux qui les soutiennent. N'hésitez pas à les rejoindre via le site Internet, la chaîne YouTube ou les autres réseaux ●

Capitaine Guillaume MALKANI
Chef du groupe d'experts Artillerie-Génie de la SIMMT
Directeur de la publication chez « Vétérans de France »



22 JANVIER 1852 : CRÉATION DE LA MÉDAILLE MILITAIRE (PARIS)

Quelques semaines après le coup d'État du 2 décembre 1851 qui fit de lui un président à vie, Louis-Napoléon Bonaparte ordonne la création d'une médaille destinée à récompenser les mérites des meilleurs soldats et sous-officiers.

Elle peut être remise à certains généraux ou maréchaux, ayant rendu des services exceptionnels ou ayant directement commandé des troupes au feu (Joffre, Gallieni ou de Lattre pour ne citer qu'eux).

Voir le site de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur :



www.legiondhonneur.fr



SÉRIE D'HISTOIRES PROCHES DE LA VÉRITÉ

DIIDER RANCHER Les Oubliés MILITAIRES de L'Histoire du Monde

STEPHANE BENEDETTI

N° 1 - L'affaire GOUZENKO



En 1943, un jeune chiffreur de l'armée rouge, âgé de 24 ans, Igor Gouzenko est affecté (avec sa femme Svetlana et son bébé) dans les services secrets de l'ambassade soviétique, rue Charlotte à Ottawa au cœur du Canada.

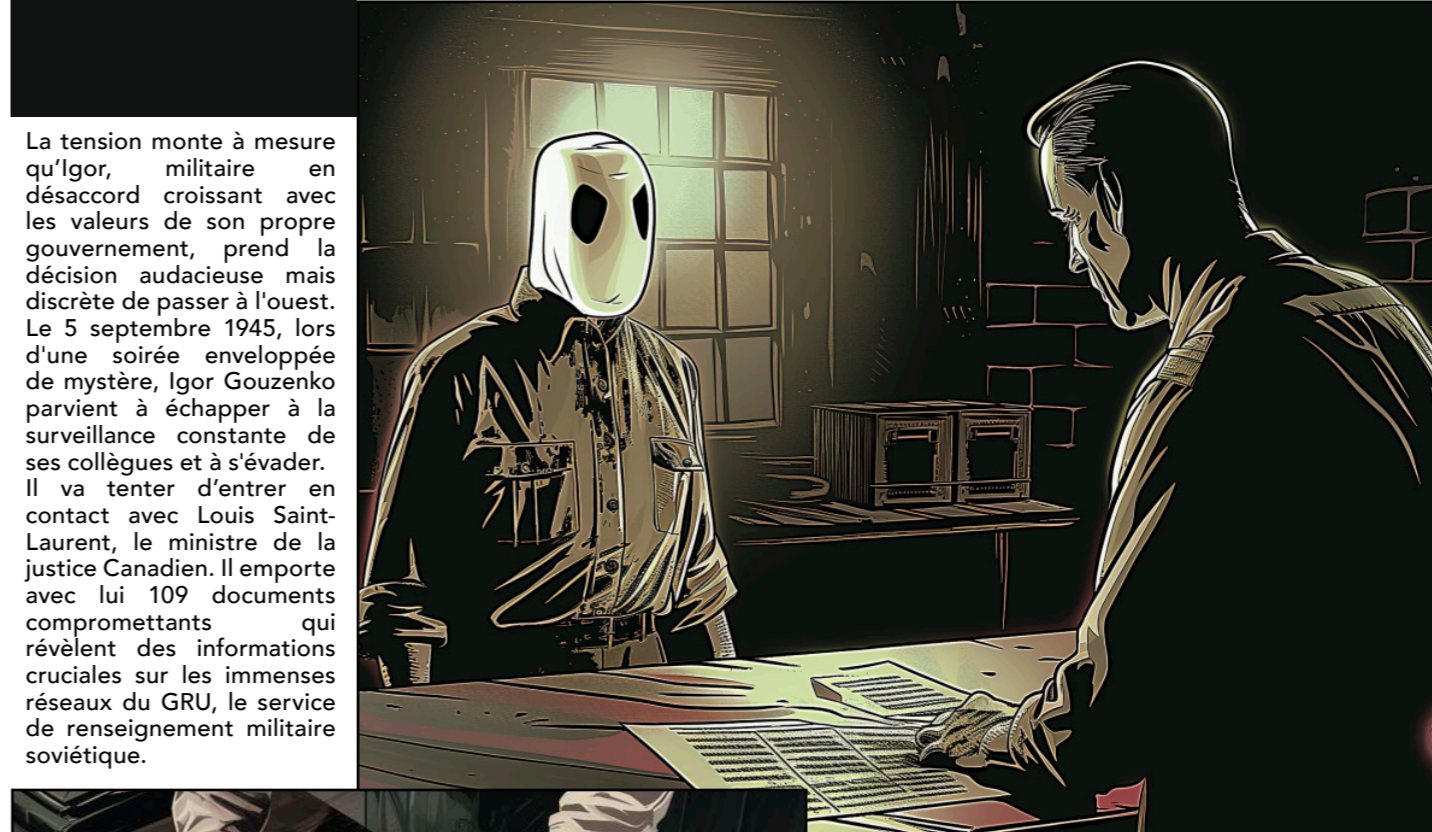
Au cours de cette 1^{re} mission officielle à l'étranger, Igor est fasciné par le mode de vie occidental qu'il découvre dans les rues très animées du vieux Montréal voisin. Alors que la guerre fait rage en Europe, la grande tranquillité du Canada et l'insouciance populaire suscitent en lui un désir croissant de liberté et le rêve d'un avenir différent pour sa jeune famille.

Il sort mentalement peu à peu du « format armée rouge » et de son endoctrinement.

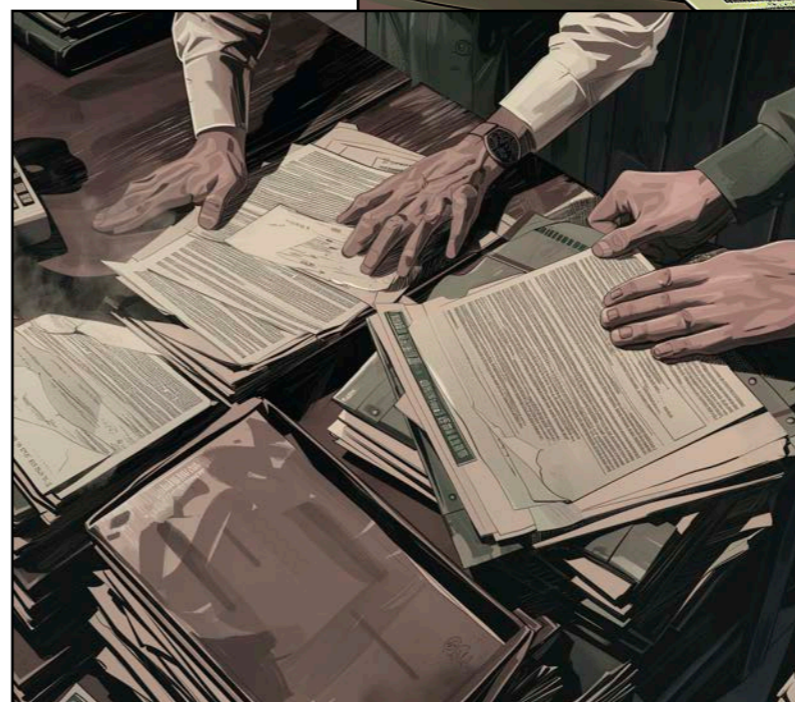


Travaillant au sein de l'ambassade russe, Igor commence discrètement à accumuler des copies de tous les câbles qu'il chiffre, s'offrant « de facto » un accès potentiel non autorisé aux affaires discrètes du renseignement de l'énorme appareil soviétique.

Ces câbles dressent un inventaire considérable des secrets de la résidence soviétique, établie sur l'ensemble de l'Amérique du Nord, mettant particulièrement en lumière les activités liées à la recherche de renseignements atomiques.



La tension monte à mesure qu'Igor, militaire en désaccord croissant avec les valeurs de son propre gouvernement, prend la décision audacieuse mais discrète de passer à l'ouest. Le 5 septembre 1945, lors d'une soirée enveloppée de mystère, Igor Gouzenko parvient à échapper à la surveillance constante de ses collègues et à s'évader. Il va tenter d'entrer en contact avec Louis Saint-Laurent, le ministre de la justice Canadien. Il emporte avec lui 109 documents compromettants qui révèlent des informations cruciales sur les immenses réseaux du GRU, le service de renseignement militaire soviétique.



Igor, maintenant réfugié au camp X, une école d'espionnage top-secrète à Whitby, en Ontario, établit un contact régulier avec les autorités canadiennes, britanniques et américaines. Il leur livre des quantités d'informations sensibles, permettant ainsi le démantèlement de réseaux entiers (39 arrestations) du GRU et inflige ainsi un revers considérable (et beaucoup de retard) au développement du programme nucléaire soviétique. Il obtient avec sa famille, la nationalité canadienne.

Sa trahison aura des répercussions internationales majeures, et jettera une lumière crue sur les rivalités secrètes au sein des services de renseignement. Elle va compliquer les relations entre les grandes puissances de l'après-guerre. Les enjeux de cette trahison se révèlent être bien plus complexes que ce qu'Igor aurait pu imaginer, avec des conséquences imprévisibles pour lui et sa famille. Vivre sous fausse identité avec au final 8 enfants, caché et sous protection (essentiellement à Mississauga au Canada) jusqu'à la fin de sa vie, le 25 juin 1982, est une lourde épreuve qui aura duré 37 longues années... plus de la moitié de sa vie !

IDENTITÉ :

Nom complet : Igor Sergeyevich Gouzenko
Naissance : 13 janvier 1919, Rogachev, Empire russe (actuellement Biélorussie)
Décès : 25 juin 1982, Toronto, Canada

ÉDUCATION :

Ingénierie électrique, Institut polytechnique de Kiev, Ukraine

PROFESSION :

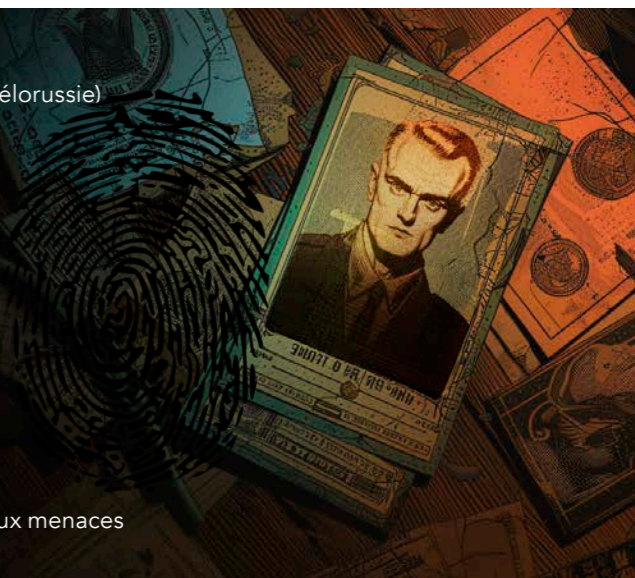
Ancien employé du renseignement soviétique (GRU)
 Décodeur à l'ambassade soviétique à Ottawa, Canada

RECONNAISSANCES ET DISTINCTIONS :

Médaille pour service distingué, Forces armées canadiennes
 Prix de la liberté de l'Information, Newspaper Guild of New York

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

Son acte de défection a durablement affecté les relations Est-Ouest. Protection policière secrète pour sa famille après sa défection, face aux menaces de représailles des services de renseignement soviétiques.





LE CTE : NOUVEL ACTEUR OPÉRATIONNEL EN EUROPE

Il est 07h45 au Quartier Kléber à Lille, et le personnel du CTE se regroupe au Centre opérationnel afin de finaliser les dernières préparations pour le « COM EUROPE Update Brief » dit le CUB. La réunion a lieu tous les vendredis à 08h30.



Cette réunion hebdomadaire est un RDV majeur pour les membres du CTE car elle permet de rendre compte à son commandeur, le GCA TOUJOUSE, des actions terrestres majeures en cours en Europe. Les autorités françaises des théâtres d'opérations Européens participent en visioconférence à cette réunion.

Rappelons que c'est sur la décision du chef d'état-major des armées que l'armée de Terre se voit confier la création d'un commandement Terre pour les opérations aéroterrestres en Europe (CTE) dont l'initial operational capability (IOC) a été prononcée le lundi 16 octobre 2023.

Placé sous les ordres du général commandant la Force et les opérations terrestres de l'armée de Terre (CFOT), cet état-major renforce la cohérence et la réactivité des déploiements opérationnels terrestres. Il est symbole du nouveau modèle « armée de Terre de combat ».

Le CTE regroupe toutes les composantes d'un état-major opératif. Tous les « J » y sont représentés : du J1 au J10.

Dans une logique d'expertise de milieu, le CTE devient donc le nouvel état-major de niveau opératif à dominante terrestre comme le sont le CECMED (commandant en chef pour la Méditerranée), le CECLANT (commandement de l'arrondissement maritime de l'Atlantique) pour la Marine et le CDAOA (commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes) pour l'armée de l'Air et de l'espace.

UN NOUVEL INTERLOCUTEUR LEGITIME POUR NOS ALLIES ET PARTENAIRES

La création de cet état-major opératif confirme ainsi le haut degré de responsabilité opérationnelle de l'armée de Terre ainsi que son expertise des opérations aéroterrestres pour cette zone au cœur des enjeux de contestation actuels. Ces nouvelles responsabilités font du CTE l'interlocuteur légitime de l'Alliance, de l'Union européenne et des pays partenaires pour toutes les opérations et activités à dominante terrestre en Europe, leur offrant ainsi un haut niveau d'échanges.

Par délégation du CEMA, le CTE exerce dorénavant le contrôle opérationnel des unités Terre déployées en Europe et la cohérence de leur emploi quand elles sont placées sous l'autorité d'une organisation multinationale ou d'une coalition. Il joue également tout son rôle dans la planification et le déploiement des unités françaises dans sa zone de responsabilité.

EN CONTACT PERMANENT AVEC LES DIFFÉRENTS ECHELONS (STRATEGIQUE, INTERARMEES, ETC.)

Aux ordres du CPCO, il assure tout type de montée en puissance sur le continent ainsi que le commandement du soutien national France. Il effectue les interactions avec les acteurs de l'interarmées (DSIA).

Ce nouveau commandement s'implante à Lille, au sein du commandement de la Force et des opérations terrestres (CFOT), à proximité d'autres états-majors opérationnels (CRR-FR, CALT, EMI AZDS-Nord) et des centres décisionnels nationaux et internationaux, faisant de la garnison lilloise une nouvelle place stratégique au cœur des opérations de l'armée de Terre.



UNE MONTEE EN PUISSANCE POUR UNE PLEINE CAPACITE OPERATIONNELLE AU PRINTEMPS 2024 !

TEMOIGNAGE DU CHEF DE BATAILLON PIERRE TRAITANT J3 au CTE

Quelle est votre fonction et quelles sont vos missions au sein du CTE ?

Depuis le mois d'octobre 2023, je suis officier traitant dans la cellule J3 qui est chargée de la conduite des opérations. Mes missions sont de plusieurs ordres puisque le J3 est au centre des travaux du CTE. A l'instar de tous les bureaux de l'état-major, sa fonction principale est d'aider le chef à décider. La première mission consiste ainsi à fournir au COMEUROPE une appréciation de situation autonome, ce qui se concrétise notamment par la rédaction de synthèses quotidiennes de l'ensemble des comptes rendus en provenance des théâtres. La deuxième mission est de s'assurer que le CTE sera prêt à conduire des opérations dans quelques semaines en créant une organisation, des outils et des procédures efficaces. Enfin, la cellule J3 a la mission de rédiger les ordres donnés aux théâtres..

Quel est votre parcours professionnel militaire ?

A 22 ans, je m'engage comme élève-officier à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr au sein de la promotion chef de bataillon Bulle (2010-2013). A l'issue, je choisis de servir dans l'arme du génie et en 2014, à l'issue de mon année en division d'application à l'école du génie d'Angers, je rejoins le 3^e régiment du génie à Charleville-Mézières. Je sers 8 ans comme chef de section, officier adjoint, commandant de la 4^e compagnie de combat puis officier traitant au bureau opérations

instruction. Pendant ces 8 années, je suis projeté en Martinique, aux Emirats Arabes Unis et deux fois au Mali. En 2022, désireux de servir en état-major central pour gagner en perspective, je demande à rejoindre le CFOT à Lille.

Voyez-vous une évolution de votre rôle avec la montée en puissance du CTE qui doit être FOC au printemps ?

L'arrivée d'un nouvel acteur dans l'environnement opérationnel n'est pas neutre. La montée en puissance du CTE se caractérise ainsi par une très forte sollicitation de tous les acteurs impliqués : des théâtres qui traitent désormais directement avec un échelon opératif, des structures opératives de l'OTAN qui saluent l'apparition d'une structure de leur niveau jusqu'à la division Europe avec laquelle nous sommes en relation constante. La création du CTE fait l'objet de beaucoup d'attentes, ce qui rend plus exigeante encore notre mission.

Quelles sont les qualités à avoir pour occuper votre poste ?

Comme tous les postes d'un état-major, celui-ci exige plusieurs qualités. Il faut d'abord savoir travailler en équipe car un état-major, quel qu'il soit, ne peut fonctionner que si toutes ses cellules avancent de concert. Il faut ensuite être polyvalent car la cellule J3 traite souvent de sujets de pieds différents. Il faut enfin beaucoup d'humilité car on doit sans cesse remettre en question ce que l'on sait, ce que l'on croit savoir et ce que l'on ne sait pas. Ces trois qualités permettent, à mon sens, de remplir efficacement notre mission en donnant au chef la vue la plus claire possible sur les opérations en cours.

En quoi votre mission est intéressante et se différencie peut-être des postes que vous avez occupés auparavant ?

Participer à la création d'un état-major opératif de milieu n'arrive qu'une seule fois dans une carrière. La mission est particulièrement exaltante car il s'agit de construire un outil qui rendra plus efficace encore la conduite de nos opérations en Europe. La création et la montée en puissance d'un outil sont des moments privilégiés pour apporter son expérience et partager ses idées. Si je me suis épanoui dans mes précédentes fonctions, c'est la première fois que je dispose d'autant d'initiative pour remplir ma mission. Enfin, c'est aussi la première fois que je travaille avec autant d'acteurs de niveaux différents puisque nous sommes en prise non seulement avec les services du CFOT pour la montée en puissance « matérielle » du CTE mais également avec les échelons interarmées et interalliés dans le cadre de nos opérations ●

SAMEDI 09 DÉCEMBRE 2023 À L'ÉCOLE MILITAIRE

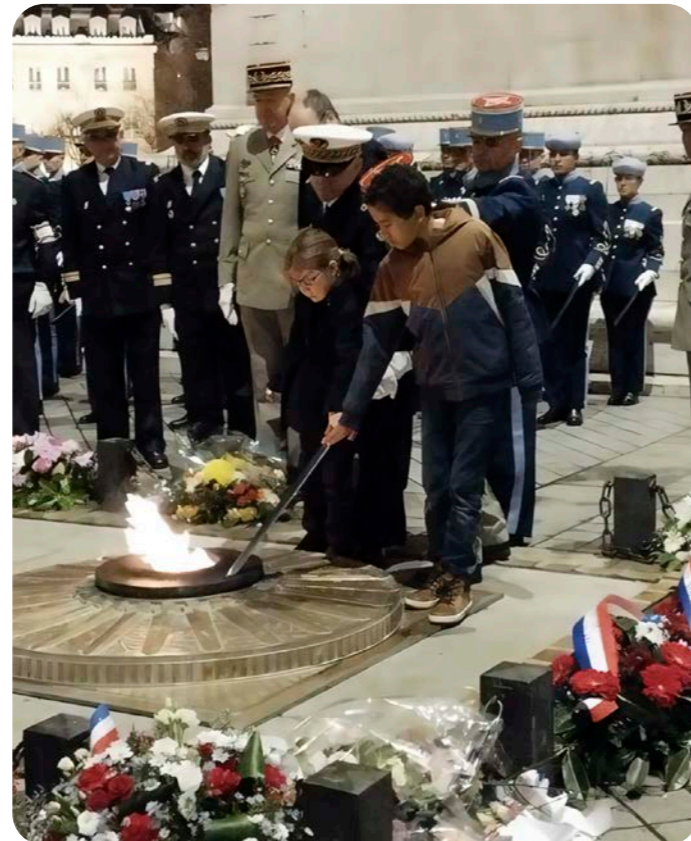


Arc de Triomphe : délégations EMIA et EOGN

Notre assemblée générale du 9 décembre dernier aura vu la participation à l'école militaire de près de 200 adhérents (administrateurs, présidents de groupement, délégations de l'EMIA et EOGN qui auront faits le déplacement depuis leurs garnisons...). En plus de l'ordre du jour, quatre temps forts auront marqués cet après-midi :

- Intervention du CEMAT et du président national ;
- Remise des prix de l'Épaulette ;
- Minute de silence en mémoire de ceux qui nous ont quittés ;
- Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

L'ordre du jour a été respecté, mais faute du quorum renforcé nécessaire au vote des résolutions portant sur les statuts, une nouvelle assemblée générale va être convoquée conformément à l'Art 20 des statuts. L'ordre du jour de cette 2^e AG se limitera donc aux résolutions 3, 4 et 5 de l'AG 2023.



Vous trouverez dans les pages suivantes l'ensemble des modifications des statuts de L'Épaulette présenté à l'AG 2023 et soumis à nouveau en mai 2024. Le rapport moral lu par le secrétaire général le 09 décembre est également disponible pages 40 et 41.

Merci de bien vouloir noter que cette AG se fera en visioconférence, le lien pour y assister sera mis sur notre site et transmis par courriel pour ceux qui en dispose. En page 42 ; l'invitation à l'AG avec toutes les modalités à suivre.

Pour ceux qui ne pourront y assister un vote à distance sera également possible et sera visible sur notre site lepaulette.fr. Rassurez-vous, les moyens traditionnels de vote par correspondance et bon pour pouvoir vous sont également proposés en pages 43.

Plus que jamais, nous comptons sur l'implication du plus grand nombre pour atteindre cette fois-ci le quorum et voter ainsi les modifications des statuts de notre Association. L'Épaulette aujourd'hui plus que jamais tournée vers les actions de solidarité concrètes vers nos adhérents et pas que... Et toujours des actions qui évoluent pour aider à la reconversion de nos ressortissants et l'entraide de chacun ou des promotions pour que perdure le lien de L'Épaulette quel que soit l'origine de nos adhérents (EMIA, EOGN, OSC, OST, ODS...).

Fidèlement ●

La rédaction

RAPPORT MORAL

La dernière assemblée générale de l'Épaulette s'est déroulée à l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan le samedi 9 décembre 2022. Elle s'est achevée par un instant de recueillement au Musée des officiers en présence du Général Chef d'état-major de l'armée de Terre.

Cette assemblée générale 2023 revient dans le cadre traditionnel de l'École Militaire au cours d'une journée marquée par l'intervention du CEMAT, le général d'Armée Pierre SCHILL. Elle sera clôturée par le ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe. Nous sommes honorés de l'attention régulière portée à l'EPAULETTE par le premier soldat de l'armée de Terre.

Les douze derniers mois ont été marqués par l'adoption d'une nouvelle Loi de programmation militaire (LPM) en France, la poursuite du conflit ukrainien en Europe, l'émergence de nouvelles conflictualités en Afrique et une irruption de violence paroxysmique au Proche-Orient. Autant de sujets qui rejoignent les préoccupations de nos membres ou l'objet de l'EPAULETTE.

Ce rapport moral annuel est l'occasion de faire un nouveau point de situation sur l'EPAULETTE, sur les activités de son siège et sur celle de son conseil d'administration ainsi que sur la mise en œuvre de son objet. Il constitue un jalon indispensable pour continuer d'adapter nos actions et notre fonctionnement aux réalités. Il permet d'apprécier notre contribution à « l'extension de la surface de contact des armées que permet l'associatif » selon la formule du Général BURKHARD, Chef d'état-major des armées dans ses vœux aux associations de janvier 2023. Je ne mentionnerai l'article 3 des statuts qui définit l'objet de l'EPAULETTE que pour rappeler que la nouvelle rédaction proposée aujourd'hui élargit le champ de nos actions et mentionne clairement la solidarité, **l'entraide et la fraternité**.

Excluant comme de coutume tout bilan chiffré et budgétaire exposé par la Directrice Administrative et Financière, je vous propose une synthèse des mesures prises et des actions conduites cette année tout en marquant quelques points particuliers.

En 2023, le Président, le conseil d'administration, le siège et les membres actifs du réseau ont maintenu leurs efforts pour améliorer la visibilité de l'EPAULETTE, poursuivre l'amélioration de sa situation financière et consolider le cadre de son action.

La situation générale est saine. Les actions de solidarité concrètes, visibles et appréciées participent à une meilleure reconnaissance de l'EPAULETTE. La situation financière pourrait être à l'équilibre sans le poids de la redevance pour la mise à disposition des locaux du siège. Le bilan adhésions/radiations continue d'être positif pour la 3ème année consécutive grâce, en particulier, à des ré-adhésions plus nombreuses.

Mais les progrès accomplis ne doivent pas masquer ceux qui restent à accomplir pour trouver des ressources humaines et financières supplémentaires. C'est la condition pour gagner en capacité d'action afin de concrétiser mieux certains volets de l'objet social.

Dans un premier temps, j'évoquerai le **siège** qui œuvre au quotidien pour le fonctionnement de l'EPAULETTE.

L'année 2023 a été marquée par le départ du général Marc DELAUNAY, salarié comme Délégué Général et Directeur Administratif et Financier depuis fin 2011. Je n'insisterai pas sur ce point déjà très largement abordé par le Président dans les hommages qu'il lui a rendus en notre nom à tous. La fonction de direction administrative et financière a été jugée indispensable. En l'absence de candidatures recevables, le Conseil d'administration a fait le choix de confier cet emploi à temps partiel à la LCL(ER) Nathalie CRISPIN qui avait donc préalablement démissionné du Conseil d'administration. En regard des enjeux financiers et juridiques, il a été jugé opportun de ne pas attendre un an après sa démission pour procéder à son entrée en fonction dès le 1er octobre de cette année. Elle forme avec Cécile COUPERY, notre secrétaire comptable depuis plus d'un an, et l'ADC(ER) Maurice AYEN, fidèle chargé du suivi des adhérents, une équipe resserrée et efficace. Ce trinôme gagnerait à pouvoir s'appuyer sur des compétences complémentaires de bonnes volontés, régulières ou ponctuelles. Les membres du conseil d'administration, les présidents de groupement ou les adhérents prêts à donner un peu (plus) de leur temps sont donc les bienvenus.

Mais le siège, c'est aussi des locaux. Depuis 2022, ce sont trois modestes bureaux dans un ALGECO proche de la porte du 21 de l'École Militaire. Selon les règles en vigueur ils font, comme à VINCENNES, l'objet d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire. Cette AOT est soumise au paiement d'une redevance qui s'élève pour VINCENNES à plus de 8 000 euros et que l'on annonce, pour l'ÉCOLE MILITAIRE, à plus de 14 000 euros. Devant cette situation insupportable pour nos finances, le Conseil d'administration a étudié les différentes voies de recours possibles. Il soutient l'action du Président dans ses démarches, jusqu'au plus haut niveau du Ministère, pour trouver une issue à cette situation kafkaïenne pour les uns, ubuesque pour d'autres, s'agissant d'une organisation qui œuvre directement pour l'Institution et ses membres. Dans un deuxième temps, j'évoquerai la revue qui est le reflet de notre raison d'être.

La revue est notre vitrine. Sous l'impulsion de la LCL (ER) Nathalie CRISPIN, qui œuvre ici avec sa « casquette » de rédactrice en chef, la maquette est désormais consolidée avec le concours de Stéphane BENEDETTI, notre graphiste sous contrat. Les dossiers, élaborés avec le concours des grands commandements, contribuent à un contenu apprécié. Mais le contexte économique continue d'imposer un suivi régulier des changements d'adresse ou des mutations pour éviter des dépenses inutiles de réexpédition. Les présidents de groupement et les correspondants d'unité constituent ici un maillon essentiel. Mais si le point de départ reste l'adhérent lui-même. Nous continuons d'appeler chacun à contribuer au succès de la revue. Les pages sont ouvertes à tous pour participer à la recherche d'annonceurs, proposer des articles, des « Billets d'humeur » ou des « brèves » sur la vie d'une promotion, d'une unité ou d'une école. Je vais maintenant évoquer quelques points saillants qui illustrent nos actions ou nos réflexions dans les sept domaines de notre objet social dans sa rédaction actuelle. La revue les porte ou s'en fait régulièrement l'écho, ce qui autorise à n'être pas exhaustif dans ces lignes.

1°) Valoriser l'officier et son action, au sein de la société. Cet aspect est particulièrement servi par l'arrivée de nouveaux présidents de groupements, rapidement suivie de l'envoi, par le Président national, de « lettres d'accréditation » auprès des autorités civiles et militaires de leurs départements. A ce jour, le réseau s'appuie donc sur 35 présidents de groupements couvrant 44 départements. Les volontaires trouveront sur le site de l'EPAULETTE les départements restant à pourvoir.

2°) Œuvrer à la cohésion du corps des officiers. Le défi est de taille puisque plus de 13 recrutements différents constituent le vivier des ressortissants de l'EPAULETTE. Les contacts avec le CEMAT et les grands directeurs sont réguliers. Les excellentes relations entretenues avec le LCL ESTOUR, conseiller officiers du CEMAT, sont un appui précieux à notre action. Le prix qui lui a été remis aujourd'hui en témoigne. L'EPAULETTE contribue aussi au lien intergénérationnel en soutenant l'action ou de projets de promotion. On citera le financement de la stèle à la mémoire des 27 000 officiers issus de la conscription tués durant la Grande Guerre, symbole de l'École Militaire des Aspirants de Coëtquidan (EMAC) ou le soutien à l'ouvrage du cinquantenaire de la promotion CAPITAINE CAZAUX

L'EPAULETTE continue d'être présente lors des remises de prix ou de sabres à l'Académie Militaire, à l'EOGN ou dans les écoles d'armes. C'est dans ce domaine que la nouvelle rédaction de l'Article 3 des statuts intègre la notion de fraternité.

3°) Soutenir, en lien avec les autres associations, les actions menées pour l'amélioration des statuts et de la condition du militaire.

L'EPAULETTE a porté une attention au dernier rapport de Haut Comité d'Évaluation de la condition militaire. Elle restera attentive aux suites qui y seront données. Elle continue aussi de rester vigilante sur les effets de bords de la NPRM¹. La participation annuelle du Président National aux journées des Présidents des Officiers et les rencontres des membres du réseau dans les écoles ou les formations participe au recueil des préoccupations de nos ressortissants et à l'actualisation notre référentiel.

4°) Promouvoir l'égalité des chances dans la vie professionnelle.

Les points de satisfaction portent notamment sur les volumes de recrutement en augmentation et la reconnaissance académique par la délivrance de titres universitaires. Des attentes demeurent sur l'accès à l'EMS1 (ODS), l'EMS2 (IA et OSC) et, par suite, aux temps de commandement et aux hautes responsabilités. On peut à ce titre noter qu'en 2023, sur les 15 TC confiés à des officiers ressortissants de l'Épaulette (essentiellement EMIA), aucun ne correspond à un régiment des forces. L'EPAULETTE accueille favorablement la nouvelle instruction qui définit les quatre voies d'accès à l'enseignement militaire supérieur du 2^e degré. Outre la voie par concours bien connue, elle en définit trois autres sur proposition d'une commission. La voie BTIA ouverte aux officiers admissibles au moins une fois au concours ouvre des perspectives nouvelles aux officiers qui ne se sentiraient pas armés pour aborder le concours avec de bonnes chances de réussites. Nous serons attentifs à sa mise en œuvre et à la dynamique qu'elle pourrait créer au sein de la population des ressortissants de l'EPAULETTE. L'EPAULETTE note enfin un début d'interrogation (sinon d'inquiétude) pour les IA et OSC-E de l'infanterie, quant à la perspective de leur temps de commandement d'unité élémentaire dans le cadre de la réorganisation en cours

5°) Encourager et soutenir les démarches traduisant l'ambition intellectuelle et professionnelle des adhérents.

Comme les années précédentes, il est délicat de citer sans en oublier toutes les initiatives qui contribuent à cet objet. Si la participation de plusieurs de nos membres à la préparation du concours de l'École de Guerre est pérenne, un appui à la préparation aux concours d'accès à l'EMAI reste un axe de progrès. Je salue ici la présence du LCL CUBIZOLLE, dit « le Coach », pour son action éminente dans ce domaine. Par l'intermédiaire des présidents de Groupement ou directement, chaque adhérent peut proposer ses compétences pour des jurys de préparation à l'oral, des cours spécifiques ou des corrections de devoir d'entraînement. Ils devraient être bien accueillis dans les formations.

Rappelons aussi que la revue est ouverte à ceux qui souhaitent partager leurs expériences ou leurs convictions. La rubrique « Bibliographie » contribue aussi à faire connaître le travail de nos ressortissants.

6°) Apporter appui et assistance aux adhérents et à leur famille.

Les adaptations proposées dans les statuts rénovés qui seront soumis à votre approbation élargissent ou précisent le champ d'action de l'EPAULETTE dans ce domaine. Conformément au Code de la mutualité, ils définissent aussi la notion d'ayants-droits dans un nouvel Article 5.

En réalité, quand l'EPAULETTE soutient des veuves d'officiers en recherche d'emploi ou appui la demande d'exonération de frais de scolarité pour des orphelins d'un lieutenant-colonel mort en service, ces nouvelles dispositions sont déjà mises en œuvre.

7°) Favoriser le retour à la vie civile et la réinsertion professionnelle des adhérents.

L'Épaulette continue de tenir une place active dans le dispositif CAP2C (CAP 2^e carrière). Les très bonnes relations avec Défense Mobilité et la proximité avec la MRO³ facilitent les synergies. Les liens privilégiés avec l'officier, secrétaire général du Comité de liaison MEDEF – Défense, renforcent aussi nos capacités dans ce domaine.

L'évolution de la situation économique nécessite une vigilance accrue et le maintien d'un effort sur ce dernier domaine de notre objet social.

La richesse et la diversité du réseau des ressortissants de l'Épaulette reste aussi un atout majeur.

Ce rapport moral, nécessairement succinct, peut être utilement complété par la lecture les éditoriaux ou les articles parus dans les quatre numéros de la revue édités depuis notre dernière assemblée générale. La variété des rubriques et l'actualité des dossiers s'inscrivent bien dans l'un ou l'autre des chapitres de l'objet social.

En approuvant ce rapport moral, vous confortez le conseil d'administration et le bureau qui en est une émanation, dans leur engagement au profit de l'EPAULETTE et de son objet social.

En approuvant ce rapport moral, l'assemblée générale, organe souverain, permet à l'EPAULETTE d'avancer au profit des « ressortissants », de ses adhérents et de leur famille.

Pour aller plus loin ou plus vite, le Conseil d'Administration, le siège et l'EPAULETTE ont besoin de vos expertises, de vos expériences ou votre vision. Vous contribuerez à l'action commune dans les domaines de la représentation territoriale, de la communication, de la réglementation, des finances, de l'action sociale, de l'appui aux candidats ou de la reconversion. Nous cherchons à développer un système collaboratif qui s'appuie sur les outils numériques en limitant les réunions présentielle au minimum indispensable comme c'est désormais explicitement prévu dans les statuts rénovés.

**A PARIS, le 9 décembre 2023.
Colonel (ER) François LAPLACE
Secrétaire Général de l'Épaulette.**

¹ NPRM : nouvelle politique de rémunération des militaires.

² Instruction 13014/ARM/RH-AT/EP/PRH/OFF du 14 juin 2023

³ MRO : mission de reconversion des officiers.

L'Épaulette

CONVOCATION À LA 2nde ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 06 MAI 2024 À 14H

Conformément aux statuts, le GCA(2S) Richard ANDRE, Président du Conseil d'Administration, convoque une assemblée générale de la Mutuelle de L'ÉPAULETTE, le 06 mai 2024.

Elle se tiendra au siège de L'Épaulette et en **visioconférence** (le lien sera mis en ligne sur le site www.lepaulette.fr et transmis par mail).

ORDRE DU JOUR

- Ouverture par le président :
Le président annonce si le Quorum est atteint et si l'AG peut délibérer valablement.

- Vote des résolutions :
Résolution n° 3 et son texte.
Résolution n° 4 et son texte.
Résolution n° 5 et son texte.
Proclamation des résultats.
Conclusion du Président.

Rappel : aucune nouvelle résolution ne peut être ajoutée à cet ordre du jour. En cas de demande dans ce sens, elle sera inscrite à l'AG 2024.



POUR VOTER EN LIGNE

QR CODE VERS <https://forms.gle/6B3dj3LxLCvoFVtbA>

Comme il a déjà été indiqué, les pouvoirs établis pour l'AG du 9 décembre 2023 restent valables. Ils sont déjà enregistrés au siège.

Les membres qui ne pourraient assister à la visioconférence et n'ont pas déjà établi leur pouvoir peuvent faire parvenir leur procuration ou leur formulaire de vote par correspondance (Cf page 43) au siège ou à leur président de groupement (J-5).

Cette 2nde AG ne délibèrera valablement que si le nombre de ses membres présents et représentés est au moins égal au quart du total des membres à jour de leur cotisation 2023 ou 2024.

L'implication du plus grand nombre conditionne donc le succès des évolutions de L'ÉPAULETTE dans ses nouveaux statuts.

Merci de nous faire connaître, avant le 30 avril, votre participation à cette Assemblée générale. (**le lien sera mis en ligne sur le site www.lepaulette.fr et transmis par mail**).

Nous restons bien évidemment à votre disposition et vous remercions pour votre

BON POUR POUVOIR

Pour la 2nde assemblée générale 2023 de L'Épaulette

Je soussigné(e), NOM : Prénom :
Adresse
Téléphone :
Mail :
Donne pouvoir à
(Au besoin, laisser en blanc)

Pour me présenter à L'Épaulette et voter en mon nom sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Signature précédée de « Bon pour pouvoir »
Signature

Merci d'adresser ce pouvoir par courriel ou courrier soit au siège, soit à votre président de groupement départemental pour le 30 avril au plus tard.

Mail : evenement.lepaulette@orange.fr

Adresse postale : L'Épaulette –Ecole Militaire - Case J – 1 place Joffre – 75700 SP 07

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Pour la 2nde assemblée générale 2023 de L'Épaulette

Ce formulaire doit être adressé par courrier ou courriel pour le 30 avril au plus tard

Adresse postale : L'Épaulette –Ecole Militaire - Case J – 1 place Joffre – 75700 SP 07

Mail : evenement.lepaulette@orange.fr

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour et des documents annexés à la convocation et mis à disposition sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Je soussigné (e) :
Domicilié (e) au.....
(Indiquer l'adresse de son domicile),
Téléphone :
Mail :

Entourez votre réponse

Question 1 validez-vous la **RÉSOLUTION 3** portant sur la rédaction de l'article 3 : l'objet de « L'ÉPAULETTE » et des - statuts de la mutuelle

OUI NON ABSTENTION

Question 2 validez-vous la **RÉSOLUTION 4** sur la NOUVELLE RÉDACTION DE L'ARTICLE 7 PORTANT SUR LA CATÉGORIES DE MEMBRES ET CONDITIONS D'ADMISSION ET DES STATUTS DE LA MUTUELLE « L'ÉPAULETTE »

OUI NON ABSTENTION

Question 3 validez-vous la **RÉSOLUTION 5** : portant sur LA NOUVELLE RÉDACTION DES ARTICLES DES STATUTS DE LA MUTUELLE « L'ÉPAULETTE » QUI NE FAIT PAS L'OBJET DES RÉSOLUTIONS PRÉCÉDENTES.

OUI NON ABSTENTION

Fait à le / / Signature :



1) PENSIONS DE RETRAITE : VOICI LA SOMME MAXIMALE QU'UN FRANÇAIS PEUT TOUCHER

L'inflation sévit en France et de nombreux Français rencontrent des difficultés financières. La nouvelle réforme des retraites a permis une revalorisation du montant de la pension de retraite. Découvrez la somme maximale qu'un retraité peut toucher. La réforme des retraites doit établir le montant des pensions de base à 1 200 € par mois, soit 85% du SMIC net. Cette nouvelle réjouit les retraités qui vont voir leurs revenus augmenter bien qu'ils soient déjà supérieurs à ceux des travailleurs. D'après une étude menée par l'Insee en 2019, le niveau de vie moyen d'un retraité vivant dans un logement basique est de 1 900 € net, soit 3,3 % de plus que le montant touché par les salariés. (...)

Les pensions de retraite se positionnent en première place parmi les revenus qui vont connaître une augmentation considérable grâce à la nouvelle réforme. Leur pourcentage est estimé à 80,4% du montant annuel reçu par un retraité, soit 1 509 euros brut. Les retraités les moins aisés et les plus âgés pourront profiter des mécanismes de redistribution tels que les aides au logement, les minimas vieillesse, la contribution sociale généralisée et la contribution au remboursement de la dette sociale. Ces facilités permettent de réduire le nombre de retraités vivant sous le seuil de pauvreté. D'après un sondage mené par la Drees en 2019, 2% des retraités perçoivent une somme minimale de 4 500 € tous les mois.

Des complémentaires inégales dans le privé

Dans le secteur privé, 15 millions de personnes actives cotisent au régime général et leur retraite initiale est versée au CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse). Son montant ne peut excéder la moitié du plafond fixé annuellement par la Sécurité sociale. En 2022, il était fixé à 41,136 €/an, soit 3 428 € par mois. Un retraité liquidant sa retraite cette année-là ne pouvait pas dépasser 1 714 € bruts par mois. Il est prévu une revalorisation des retraites en 2024, les personnes concernées peuvent déjà connaître le montant de leur pension de retraite.

Certaines majorations peuvent être appliquées pour dépasser le plafond de base si une personne reste en activité après la durée de travail imposée pour une retraite à taux plein, par trimestre supplémentaire d'un pourcentage de 1,25 %. Une autre augmentation de 10 % est prévue pour les personnes actives ayant au moins trois enfants et 40 % en cas d'invalidité d'un salarié.

La majorité des travailleurs sont conscients qu'un départ à la retraite implique une baisse de leur revenu et par mesure de précaution, ils épargnent une certaine somme pour profiter d'une retraite paisible et aussi pour compléter les aides octroyées par le gouvernement.

Des catégories exceptionnelles et des régimes spéciaux

Le mode de calcul de la pension retraite ne concerne pas certains travailleurs du privé, notamment les artisans, les industriels et les commerçants qui cotisent à la Sécurité sociale des indépendants. On remarque des différences, car ils contribuent en se basant sur un revenu annuel moyen dans une limite fixée par la Sécurité sociale. Les auteurs, les exploitants agricoles et les artistes font partie des régimes spéciaux tout comme les professionnels libéraux. Chaque régime spécial obéit à ses règles et les réformes concernant les artisans et les commerçants continuent de se succéder pour leur permettre de profiter d'une retraite paisible.

Des pensions encadrées

Le régime général exclut également les salariés de la fonction publique dans le calcul du montant de la pension de retraite exception faite des contractuels qui perçoivent leur retraite de base de la CNAV. Concernant les autres catégories, leur retraite est versée par la SRE (Service des Retraites de l'Etat) ou la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales). Pour déterminer le montant de la pension, il faut effectuer un calcul en tenant compte du dernier traitement indiciaire depuis au moins six mois et d'une valeur fixée par décret qui est de 5 820,04 en 2023.

Régime de la fonction publique

Le régime de la fonction publique est plus homogène que le régime du privé au départ à la retraite. Les concernés peuvent compter sur la retraite additionnelle RAFP versée par la fonction publique. Cette retraite est obtenue grâce aux cotisations des primes et des revenus non pris en compte dans la retraite initiale. Toutefois, ils ne peuvent cotiser que 20 % de leurs revenus et le régime fixe des limites sur la nature et le montant de la valeur de base ●

Source : *Pleine vie*, publié le 06/11/2023.

2) RESIDENCES AUTONOMIE : AVANT LE DEBUT DE LA CRISE SANITAIRE, LE NOMBRE DE PLACES AUGMENTAIT, MAIS CELUI DES RESIDENTS DIMINUAIT.

Résultats de l'enquête EHPA (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées) 2019.

Fin 2019, c'est-à-dire juste avant le début de la crise sanitaire, 100 000 personnes vivaient dans une des 2 260 résidences autonomie présentes en France. Si ces ex-logements-foyers, rebaptisés depuis le 1er janvier 2016, sont moins nombreux qu'en 2015, ils proposent en revanche plus de places. Cette hausse ne se traduit ni par une fréquentation accrue (le taux d'occupation des résidences autonomie n'est que de 87 %) ni par une augmentation des effectifs (les personnels en ETP sont en baisse par rapport à 2015 et la présence en continu de professionnels est moins souvent assurée. Un peu plus jeunes qu'en 2011 et 2015, les résidents ont moins de 75 ans pour un quart d'entre eux et la moitié disposent d'un revenu individuel imposable compris entre 980 euros et 1 750 euros par mois.

Ils vivent très souvent seuls, restent plus longtemps qu'auparavant (cinq ans et quatre mois en moyenne). Lorsqu'ils quittent la résidence autonomie, c'est surtout pour aller en Ehpad (à 40 %) ou parce qu'ils sont décédés (un sortant sur trois).

Parmi les établissements qui les accueillent, près d'une résidence sur deux est habilitée à l'aide sociale à l'hébergement (ASH) départementale et 87 % perçoivent des forfaits autonomie, qui financent la prévention de la perte d'autonomie. Leur capacité d'accueil augmente avec la densité des communes. Dans ces zones denses, les résidents sont en moyenne moins dépendants que dans celles qui le sont peu ou très peu ●

Source : DREES, *Études et résultats* n° 1284, Angélique Balavoine. Publié le 16/11/2023.

3) LE COUT DE L'AGE EN FRANCE EN 2023

Pour 2023, la hausse du « vieillissement à domicile » s'établit à + 4,5 % par rapport à 2022 et + 16,6 % depuis 2020.

Un Français sur trois aura plus de 60 ans en 2030 et 92 % d'entre eux souhaitent vieillir à domicile (1). Mais les coûts sont différents lorsque l'on a 65 ans, 75 ans ou 85 ans, surtout si on désire rester vivre et bien vieillir dans son chez-soi. Retour sur notre baromètre 2023 avec la Silver Alliance en exclusivité pour Le Parisien.

Quel est le budget qu'il faut prévoir pour bien vieillir à domicile en 2023 ?

Retraite.com et Silver Alliance ont analysé et étudié le coût de plus de 20 produits et services tels que la mutuelle, l'aide à domicile, la livraison de repas, les frais de transport ou d'équipements nécessaires à la dépendance pour établir le coût du « bien vieillir » chez soi en dehors des frais récurrents (loyer, eau, électricité, alimentation). Pour chaque tranche d'âge, l'étude a analysé le prix des services de base aux services premium afin d'adapter les offres aux niveaux de revenus des retraités en analysant à la loupe plus de 220 devis. « Dans un environnement parfois opaque sur les services et le budget à prévoir pour bien vieillir chez soi, notre étude, inédite en France, permet d'avoir une idée plus précise des coûts à appréhender à la retraite.

Après trois ans de crises sanitaires et géopolitiques, auxquels s'ajoutent les scandales touchant le secteur des EHPAD en France, l'importance de s'équiper pour bien vivre dans son logement est plus que jamais d'actualité », explique Ludovic Herschlikovitz, Fondateur de Retraite.com.

14 596 € par an, soit 1216 €/mois : c'est le coût pour vieillir dignement chez soi de 65 ans à plus de 85 ans, tous profils confondus sur les 9 profils analysés.

À titre de comparaison, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) estimait à 2004 € le prix médian pour un mois en EHPAD en 2019. Pour Benjamin Zimmer, Directeur délégué associé de la Silver Alliance : « La hausse globale cette année est en moyenne de 4,5%. Toutefois, nous constatons des écarts significatifs en fonction des trois tranches d'âges étudiées. Retenons que cette inflation est légèrement supérieure à l'inflation générale qui est de 4,8 % selon les derniers chiffres publiés par l'INSEE en août 2023. Cette hausse s'ajoute à celles déjà enregistrées depuis notre premier baromètre. En effet, entre 2020 et 2023, le coût moyen pour bien vivre et bien vieillir à domicile a augmenté de 16,6 %. Une augmentation confirmée également par notre récente étude sur le pouvoir d'achat des retraités français réalisée en mars 2023 avec l'Institut CSA. En effet, entre mars 2021 et mars 2023, les retraités ont vu leurs dépenses augmenter de 16 % ».

Bon à savoir

La poursuite de l'augmentation des tarifs de l'énergie et des matières premières, associée à celle des salaires, continue en 2023 de peser sur les charges des entreprises, contraintes de répercuter la hausse en partie sur les tarifs des solutions qu'elles commercialisent auprès de leurs clients. De nombreux secteurs sont concernés : les transports, les mutuelles, les services à la personne ou encore les équipements pour l'aménagement du domicile. « Cependant, certaines mesures prises par le gouvernement ont permis de limiter l'inflation sur certains produits. C'est le cas du bouclier tarifaire sur l'essence mis en place de janvier à juin et du bouclier tarifaire sur l'électricité reconduit en février », commente Ludovic Herschlikovitz. Çe qu'il faut retenir.

Pour 2023, la hausse s'établit à + 4,5 % par rapport à 2022 et + 16,6 % depuis 2020. En 2023, ce coût mensuel s'établit par profil à : 695 € par mois pour les 65-75 ans (646 € en 2022), soit + 7,6% sur un an ; 885 € par mois pour les 75-85 ans (827 € en 2022), soit + 7 % sur un an ; 2 070 € par mois pour les + 85 ans (2 020 € en 2022), soit + 2,5 % sur un an.

L'analyse dans le détail

Entre 65 et 75 ans, les frais de transport (+ 16,25 %) et de santé (+ 5,11 %) restent les premiers postes de dépenses et connaissent une forte hausse. Les 65-75 ans, encore très mobiles, pâtissent de la flambée des prix à la pompe. Le coût des services à domicile (+ 6,30 %), qui représentent leur troisième poste de dépenses, augmente également. Entre 75 ans et 85 ans, la santé reste encore le premier poste de dépenses, avec des tarifs de mutuelles en hausse. L'âge avançant, les seniors ont tendance à diminuer leurs déplacements et ont de plus en plus de mal à accomplir certaines tâches du quotidien. Par conséquent, leurs frais de prestations de services à domicile (ménage, portage de repas...) sont plus élevés. Le matériel médical et de confort, tel que les cannes, fauteuils et autres produits d'aménagement intérieur, subit une hausse proche de l'inflation. Enfin à partir de 85 ans, la dépendance et l'accès à des soins d'accompagnement (services à domicile, garde de nuit) deviennent le premier poste de dépenses. Les tarifs de certains services restent stables. C'est le cas des prothèses auditives, de même que des offres liées à l'aménagement de la salle de bain, dont le prix pourrait évoluer avec le lancement en janvier 2024 de Ma Prime Adapt, une aide financière disponible sous certaines conditions.

Focus sur les aides de l'État pour accompagner la dépendance L'étude a pris en compte les principales aides de l'Etat pour accompagner le vieillissement. Pour Benjamin Zimmer, CEO et cofondateur de Silver Alliance, « La couverture unique de notre système de santé permet aux plus fragiles d'être majoritairement pris en charge par la Sécurité sociale pour des besoins de grande dépendance. En outre, la réforme 100 % santé, mise en place début 2020, est un succès qui a permis à de nombreux Français de prendre soin de leur vue, audition et dentition. Plus récemment, Aurore Bergé et les autres ministres du Gouvernement ont présenté le 17 novembre dernier de nouveaux dispositifs pour adapter la société française au vieillissement. Parmi les mesures : 1,5 milliard d'euros consacrés au renforcement de l'accessibilité des lieux publics et la délivrance automatique de cartes mobilité inclusion aux Français de plus de 60 ans bénéficiaires de l'APA. » Il poursuit : « Notre étude est un outil pour mesurer l'évolution des prix des solutions pour bien vivre et bien vieillir à domicile. C'est d'autant plus important de les intégrer dans les politiques publiques quand l'Etat annonce vouloir renforcer l'attractivité des métiers et des acteurs qui interviennent au domicile des Français de plus de 60 ans. Il s'agit là d'un travail important de collecte de données réalisé avec l'ensemble des marques de la Silver Alliance. [...] « Cette étude, actualisée chaque année, permet de suivre les tendances tarifaires, technologiques et sociales afin d'apporter aux Français une mesure préventive du vieillissement, qui reste un des sujets majeurs des dix prochaines années », conclut le fondateur de Retraite.com.

La méthodologie du baromètre dédié au « Bien vieillir » en France en 2023.

Pour la quatrième année consécutive, le baromètre a étudié les tarifs de 20 produits et services, de l'entrée de gamme jusqu'au premium, classés en cinq catégories. Veiller sur sa santé : mutuelle, audition, optique, produits d'incontinence, médicament ; aménager son logement : salle de bain, barre de soutien, déambulateur ; bien vivre chez soi : aide à domicile, téléassistance, garde de nuit ; profiter de son temps : clubs et associations, téléphonie et solutions de communication ; autres services : aide administrative, transport...

Afin d'être au plus proche de la réalité du portefeuille des seniors, Retraite.com et la Silver Alliance ont fait le choix d'analyser le coût des services pour une retraite faible de 961 €, une retraite moyenne de 1 531 € et une retraite élevée de 3 180 € par mois à taux plein. >>>

»»» Le coût moyen du bien vieillir à domicile a été établi selon 9 profils de personnes âgées de 65, 75 et 85 ans. L'ensemble des coûts a été calculé avec chacun des membres de la Silver Alliance lorsque cela était possible. Le tarif de chaque produit ou service étudié a été établi selon plusieurs gammes tarifaires quand cela était possible : entrée, milieu et haut de gamme. Les principaux services en baisse ou stables par rapport à l'an passé sont : l'audition ; la téléphonie et les abonnements (téléphonie, vidéosurveillance); les clubs et associations ; la garde de nuit à domicile. Les principales hausses sur une année sont : les mutuelles ; le transport (essence); les services à domicile (aide de jour, ménage, jardinage) ; la livraison de repas à domicile ; emménagement/déménagement ; dépassement d'honoraires santé.

Bon à savoir

Les remboursements de frais de santé ont été calculés en fonction de la gamme de tarif de la mutuelle choisie, par profil. Le tarif de chaque produit ou service a été établi en fonction de la durée de vie dudit produit ou service s'étalant de 1 an à 10 ans. Ainsi, tous les services ont été calculés sur une durée de vie annuelle sauf certains produits (optique, appareil auditif, matériel médical, aménagement de salle de bain, emménagement/déménagement, téléphonie). Les crédits d'impôt liés à certains services ont été pris en compte dans le calcul : aide à domicile et garde de nuit ●

Pour en savoir plus : www.silveralliance.fr
Source : Sylveralliance, Ludovic Herschlikovitz, Publié/e 28/11/2023

4) LES MUTUELLES PREVOIENT UNE HAUSSE DE 8,1 % DE LEURS COTISATIONS EN 2024

La hausse sera de 7,3 % en moyenne pour les contrats individuels et de 9,9 % en moyenne pour les contrats collectifs obligatoires (souscrits par les entreprises pour leurs salariés), selon les chiffres de la Mutualité, qui fédère les mutuelles françaises. L'enquête porte sur 38 mutuelles, qui protègent 18,7 millions de personnes au total. Les tarifs des mutuelles vont augmenter en moyenne de 4,7 % en 2023.

Les mutuelles sont la famille la plus importante de complémentaires santé (avec 46 % des prestations versées), devant les assureurs (près de 35 % du marché) et les institutions de prévoyance (un peu moins de 20 %).

Le gouvernement s'inquiète depuis plusieurs semaines des hausses de cotisations annoncées par les complémentaires santé pour 2024, et du risque d'impact sur le pouvoir d'achat.

Des tarifs que le gouvernement ne peut encadrer. Le ministre de la Santé, Aurélien Rousseau, avait indiqué vendredi que, si l'on pouvait «expliquer» des hausses «de 5 % à 7 %», d'autres augmentations déjà annoncées et allant jusqu'à 12 % étaient «inacceptables».

Le gouvernement ne peut pas encadrer les tarifs des complémentaires santé et ne peut qu'appeler les consommateurs et les entreprises à faire jouer la concurrence. Selon les chiffres fournis par la Mutualité, la moitié au moins des adhérents des mutuelles «restent dans le cadre de + 5 % à +7 % évoqués par le ministre de la Santé [...]»

La moitié des titulaires d'un contrat individuel (souscrit par un particulier) ou collectif (souscrit par une entreprise pour ses salariés) auront une hausse inférieure à 6,9 %, a-t-elle fait valoir. Les dépenses de santé ont été extrêmement dynamiques en 2023. La hausse a été de +6 % alors qu'on s'attendait plutôt à +3 % ou +4 %, » explique Eric Chenut, le président de la Mutualité française.

Le panier de soins de référence en question

La hausse est notamment alimentée par la revalorisation des salaires et tarifs des soignants, une plus forte consommation de soins ou la diminution du remboursement des soins dentaires par la Sécu (de 70 % du tarif à 60 %).

De façon plus structurelle, «les dépenses de santé augmentent plus vite que la richesse produite» depuis des années, souligne Eric Chenut.

Selon le président de la Mutualité, l'une des solutions pour tenter d'éviter des hausses de cotisations trop fortes pourrait être de revoir le panier de soins de référence, le «contrat responsable et le panier de garanties minimum».

Ce contrat «embarque un très haut niveau de définition des couvertures, et du coup aussi un très haut niveau de coûts», dit-il. Il serait peut-être utile de lui «donner une modularité plus grande» pour «permettre aux gens de se couvrir au niveau qui leur est nécessaire» ●

Source : www.nouvelobs.com - Publié le 19/12/2023

5) TAXE FONCIERE : APRES L'EXPLOSION DE L'IMPOT EN 2023, NOUVELLE FORTE HAUSSE PREVUE EN 2024

Avec la publication, ce vendredi 15 décembre 2023, des chiffres de l'INSEE sur l'inflation, le couperet est tombé pour plus de la moitié des Français, propriétaires de leur logement : la taxe foncière va encore grimper.

Elle devrait augmenter à minima de 3,9 % en moyenne, car depuis 2018, les valeurs locatives cadastrales sont indexées sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) calculé par l'institut de statistiques du mois de novembre, lequel a connu une hausse de 3,9 %.

La valeur locative va donc, elle aussi, s'élever de 3,9 %. Mais cette valeur impacte la taxe foncière. «La taxe foncière, dépend du taux voté par la commune et l'intercommunalité appliqué à une valeur locative», rappelle Frédéric Zumbiehl, juriste de l'Union Nationale des Propriétaires Immobiliers (UNPI), sollicité par actu.fr. C'est mathématique : si la valeur locative augmente de 3,9 %, même si le taux de la taxe foncière d'une commune ne change pas, la taxe foncière va augmenter de 3,9 %.

Il faut aussi lire entre les lignes : 3,9 %, cela devrait être un minimum. Si les communes décident d'augmenter leurs taux, alors la taxe foncière sera encore plus élevée pour les propriétaires.

Pour comprendre, revenons sur 2023 : les valeurs locatives ont augmenté de 7,1% mais, dans «les 200 villes les plus peuplées, la hausse de la taxe foncière est de 9,3 %», note Frédéric Zumbiehl, responsable de l'observatoire de la taxe foncière pour l'UNPI. «la hausse du taux pourrait être autour de 5 % en 2024» indique-t-il.

Le juriste insiste toutefois sur des hausses différentes partout en France, «c'est à l'échelon communal qu'est la décision [...]» La taxe foncière, c'est un peu la roulette russe, tous les cas sont possibles. »

Une baisse est-elle possible ? Une seule solution apparaît pour envisager une baisse de la taxe foncière : en baisser le taux. »»»

»»» «Si une commune ne veut pas faire l'augmentation, elle doit baisser son taux de la taxe foncière de plus de 3,9 %, donc», assure le juriste.

Mais ce n'est pas la tendance, puisque les communes doivent faire face à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Même si l'impôt est en partie compensé pour les communes par d'autres taxes reversées par l'Etat, la taxe foncière est un levier non négligeable pour les caisses des communes.

Pour un précédent article, le président de l'UNPI pointait auprès d'actu.fr un autre phénomène justifiant la hausse de la taxe foncière : «Certaines communes font face à une hausse du nombre d'habitants chaque année, et doivent donc dépenser de plus en plus.»

Refonte des valeurs locatives en 2028

Auprès d'actu.fr, Frédéric Zumbiehl, rappelle que les valeurs locatives devraient être recalculées en 2028 «pour être basées sur les loyers de marché [...]» Aujourd'hui, le calcul est obsolète, obscur et très complexe », regrette-t-il. Néanmoins, il estime que cette refonte pourrait engendrer une hausse de l'impôt.

L'UNPI dénonce, avec cette nouvelle augmentation, «un mauvais signal» pour les Français désireux de devenir propriétaires, alors même que «l'accès à la propriété est déjà très difficile» ●

Source : www.actu.fr Maxime Tsjoen. Publié le 19/12/2023



COMMUNICATION

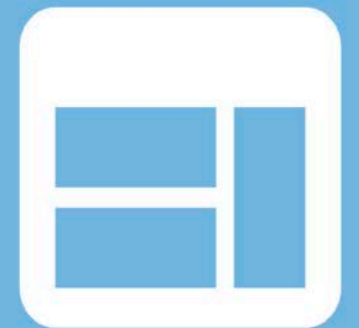
»» SUIVEZ L'ÉPAULETTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Linkedin



Facebook



Site web

RETROUVEZ LES ANNONCES DE NOS PARTENAIRES ET INFOS SUR LA RECONVERSION À CETTE ADRESSE :

www.lepaulette.fr/actualit%C3%A9sreconversion



»» A partir du 1^{er} juin 2024 merci de noter la nouvelle adresse postale de notre siège : Association L'Épaulette - Caserne d'Artois - 9 rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES.



LA CONSÉCRATION DES OFFICIERS ISSUS DU RANG : CÉRÉMONIE ET FORMATION À L'ÉCOLE DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Le mercredi 14 février 2024 en début de soirée, les 69 officiers issus du rang de la promotion « Connétable Bertrand Duguesclin » se sont vu remettre leurs sabres et ont été adoubés par leurs parrains. Cette cérémonie, temps fort de leur scolarité au sein de l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN), vient consacrer ces sous-officiers, désireux de poursuivre leur carrière au sein de la gendarmerie comme officiers et chefs de demain. L'officier issu du rang est d'abord un sous-officier ayant eu une carrière d'au moins 18 ans de service au sein de l'Institution. Gradé supérieur, il aspire à prendre les responsabilités liées au statut d'officier, à commander, à évoluer dans sa carrière.

Il est lauréat d'un concours par voie interne, qui est l'un des ascenseurs sociaux de la gendarmerie. Au sein de l'EOGN, le 3^e groupement d'instruction, unité chargée en particulier des formations courtes, accueille chaque année les Officiers de gendarmerie (OG-R) et Officiers du corps technique et administratif (OCTA-R) issus du rang. D'une durée de 10 à 12 semaines, les enseignements s'étalent sur une période de six mois ●

La rédaction





Machine de prototypage pour graveuse

Tracker GPS



Robot-chien

PARTICIPEZ À LA FORMATION DES ÉLÈVES-OFFICIERS DE L'ACADÉMIE MILITAIRE DE SAINT-CYR COËTQUIDAN (AMSCC) TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

Soyez acteurs de la formation de vos cadets en invitant les entreprises à verser la taxe d'apprentissage à l'AMSCC !

Des projets concrets au service de la formation

L'AMSCC forge les chefs qui décideront du sort de la bataille dans un contexte international incertain.

Pour répondre au mieux à nos ambitions et aux défis de demain, il est de notre devoir de sans cesse améliorer l'instruction dispensée en nous appuyant sur des outils pédagogiques à la pointe de la technologie. Au fil des années, la collecte de la taxe d'apprentissage nous a permis de moderniser les équipements de formation tout en dynamisant l'enseignement et la recherche. Les fonds récoltés en 2022 nous ont ainsi permis de financer une machine de prototypage pour graveuse, un robot-chien, des trackers GPS, des armes avec laser ou encore divers outils et supports informatiques. L'AMSCC est habilitée à collecter cette taxe d'apprentissage au titre des diplômes de l'enseignement supérieur qu'elle délivre.

En faisant le choix de nous verser la taxe d'apprentissage, les entreprises soutiennent l'excellence de la formation des futurs officiers de l'armée de Terre tout en s'associant au prestige de nos écoles.

Qu'est que la taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage est un impôt visant à financer les formations technologiques et professionnelles, à favoriser l'apprentissage et à développer l'insertion professionnelle. Il est calculé en fonction des rémunérations que les entreprises versent à leurs salariés. Il s'agit du seul impôt dont elles sont libres de choisir le bénéficiaire.

A vous de jouer !

Votre appui est donc déterminant pour maintenir cette qualité d'enseignement qui caractérise l'AMSCC. Vous pouvez donc :

- faire en sorte que votre entreprise nous verse sa taxe d'apprentissage ;
 - relayer le message à votre entourage, puisque les connaissances personnelles ou la proximité avec les entreprises jouent un rôle important.
- La plaquette de la taxe d'apprentissage 2024 est disponible sur www.terre.defense.gouv.fr/amsc dans la rubrique « Nous soutenir / Taxe d'apprentissage ».

Vous pouvez également nous contacter directement pour toute information supplémentaire.

Un grand merci pour votre soutien !

« Contact taxe d'apprentissage »
02 97 70 72 33
taxe.apprentissage@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr
Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan / État-major / Bureau partenariats et affaires internationales — 56381 GUER CEDEX

Lieutenant-colonel de VASELOT
Chef de la section partenariats et rayonnement /
Promotion général GANDOËT (96-98)



UN SUCCES POUR L'ÉDITION 2024 DE LA JOURNEE CAP2C

Le jeudi 14 mars se tenait au siège national du MEDEF l'édition 2024 des Rencontres « Cap 2^e carrière » (CAP2C), initiée en 2014 par L'Épaulette, #CAP2C, destiné aux officiers qui envisagent leur reconversion dans le civil.

Pour sa 10^e année et désormais sous présidence tournante, l'AEN (anciens de l'École Navale) étant, c'est bien le mot, à la manœuvre, un record d'affluence pour ces rencontres tournées vers la reconversion avec plus de 200 officiers dont 50% de ressortissants de L'Épaulette.

Deux chiffres clés : 200 000 postes de cadres créés par an, mais un taux de chômage qui ne dépasse pas 3 à 4%, donc proche du plein emploi pour cette catégorie. Autant dire que nos officiers des 3 armées, de la gendarmerie et des services visant une transition professionnelle ont écouté avec application les intervenants et s'attèlent d'ores et déjà à soigner leur « profil LinkedIn », leur « pitch » et leur réseau !

Un grand merci aux témoins sollicités par L'Épaulette Sophie Pupier Lemierre et Barthélemy Destremau qui ont partagé leur expérience dans le monde civile lors des tables rondes... et tous les autres invités par les différentes associations.

Grâce à l'action coordonnée des associations des officiers des trois armées, en lien avec la mission de reconversion des officiers (MRO) de Défense-Mobilité, les DRH d'armées et le Comité de Liaison Défense auprès du MEDEF, cette journée a rencontré un franc succès (250 participants).

Tout au long de la journée les échanges avec les témoins et DRH d'armée apportent une information quasi - exhaustive sur la reconversion dans le secteur civil (marchand, associatif et institutionnel) et les démarches liées à chaque projet. Les tables-rondes thématiques donnent aux candidats potentiels des exemples concrets de reconversions réussies, des écueils, des moyens et méthodes pour se préparer : entretenir son réseau et bien maîtriser son projet de reconversion.

La Rédaction

Photos de Jean-Pascal DELCOURT
Délégué Général - Association des anciens élèves de l'École de l'air



Une préparation coordonnée



Une fréquentation record pour cette édition

LA SINGULARITÉ MILITAIRE À L'ÉPREUVE DE LA TRANSITION PROFESSIONNELLE

La singularité militaire est indissociable de la spécificité du métier des armes au service de la cause éthique et collective, la communauté nationale. S'engager au sein de l'armée c'est aussi emprunter à (s'arroger) cette singularité, les codes, les us et coutumes qui la constituent et la distinguent d'une autre organisation. L'identité collective pénètre l'identité de l'individu engagé à la cause de l'organisation. Ainsi s'installe et se renforce un habitus propre au métier des armes, aussi appelée "militarité". Ce socle a vocation à optimiser l'efficacité de l'organisation et participe à la raison d'être de l'institution comme des individus qui la composent. Or, à l'heure du départ à la vie civile, cette question du devenir de la militarité se pose aux militaires partant de façon variable, mais certaine. Comment s'accommoder de la transformation personnelle qui accompagne cette transition de vie ? C'est le regard que cette édition propose de poser sur la singularité militaire à l'épreuve de la reconversion.

L'armée, une organisation « structurée et structurante ».

La notion d'habitus apparaît dans l'Encyclopédie Universalis sous les plumes de Diderot et d'Alembert comme étant « une disposition acquise et stable relevant de l'éthique ou de la noétique. Dans le domaine éthique, l'habitus fait signe vers la vertu morale ». Au début du XX^e siècle Émile Durkheim, fondateur de la sociologie moderne, précise le concept d'habitus en le décrivant comme un ensemble d'apprentissages inscrits dans un processus de socialisation individuelle. Cette notion d'habitus nécessite d'être considérée prioritairement afin de mieux comprendre les mécanismes qui conduisent l'individu à une véritable appropriation de l'identité et de la raison d'être du collectif. Dans les cinquante dernières années, le sociologue Pierre Bourdieu s'est attaché à comprendre les comportements des acteurs humains au sein de leurs groupes sociaux ; il les appréhende non pas comme des générateurs d'habitudes et d'itérations de codes et de repères, mais comme des « structures structurées prédisposées à fonctionner comme des structures structurantes ». C'est cette dynamique systémique qui fait battre le cœur de l'institution militaire et qui, selon les mots empruntés à Bourdieu, fournit à chaque individu la vision chargée du sens de son engagement, en conduisant « chacun à prendre la réalité pour ses desirs » – et non l'inverse !

- « À partir du moment où on se retrouve avec les mêmes codes, on se comprend »
- « Je suis toujours quand même resté avec le formatage Légion. Mais il a évolué parce que j'ai fait la connaissance de militaires d'autres armes, qui sont formatés aussi, mais un peu autrement... Dans l'ensemble on est similaire, on tend tous vers un seul objectif qui est de faire avancer la machine, on travaille pour l'institution, on est militaire avant tout. L'armée nous a structurés ainsi »
- « Il y a des choses que l'on vit ici qui sont difficiles à s'expliquer pour le civil : des réflexes de langage, une posture, une façon de se tenir, une façon de se présenter, une exigence, une parole donnée... »
- « On nous enseigne un ensemble de valeurs et de codes qui forment d'ailleurs le Code du soldat, entièrement tourné vers le succès de la mission »
- « L'armée nous a structurés, elle nous a inculqué une forme de rigueur, elle nous a donné une sorte de volonté, de la détermination ; ça m'a conforté dans l'idée qu'il faut des principes dans l'existence. Par contre l'armée ne m'a pas dénaturé. Je suis resté un original, et j'ai toujours cultivé cette différence »
- « Je m'étais dit que lorsque je travaillerai dans le civil j'aimerais que ce soit dans une entreprise comme celle-là, parce que je retrouvais des valeurs du cadre militaire : l'esprit d'équipe, l'innovation, la spontanéité et puis le respect du client et de la parole » (retour d'expérience en reconversion).

Il apparaît ainsi que l'habitus, parfaitement assimilé, se présente comme un moteur de la raison d'être, au sens communément perçu et rapporté par le modèle oriental de « l'ikigai ».

La raison d'être, pilier du sens du/au travail

L'individu trouve dans son engagement une « raison d'être ». Le modèle oriental de l'ikigai me semble illustrer concrètement l'imbrication des enjeux du (futur) ex-militaire et des équilibres à trouver entre impératif professionnel (culte de la mission !) et bien-être personnel. En japonais, le mot Ikigai est composé de « iki » qui signifie « vivre » et de « gai » qui signifie « raison ». Comme le montre la figure ci-dessous, à l'intersection de quatre éléments : ce que j'aime, ce dont le monde a besoin, ce pourquoi je suis doué et ce pourquoi j'aspire à être rétribué dans le cadre de mon emploi, cette approche dégage quatre axes essentiels dans l'existence : passion, mission, profession et vocation. Ma passion née de ce que j'aime et de ce pour quoi je suis doué ; ma mission est le produit harmonieux de ce que j'aime et de ce dont le monde a besoin ; ma vocation prend naissance au croisement de ce dont le monde a besoin et de ce pour quoi je peux être/suis rétribué ; enfin, ma profession doit être logiquement en adéquation entre mes aptitudes et mes compétences qui justifient mon salaire, ma solde.



L'ikigai se trouve à la croisée des chemins de cet ensemble qui n'existe, en tant que tel, que dans l'équilibre strict de chacun des domaines entre eux (cercles identifiés dans la figure par les écritures horizontales). Par essence, l'ikigai est donc une dynamique en constante mouvance ; comme tout équilibre ses composantes doivent être en permanence ajustées. Les propos recueillis lors d'échanges avec d'anciens militaires ou militaires en reconversion font la démonstration de cette approche socio-philosophique.

- « J'ai été bercé pendant 30 ans par la vie militaire, j'ai choisi de faire cette carrière-là, par vocation et c'est devenu une passion »
 - « J'ai rencontré des personnes qui voulaient rentrer dans l'armée pour cet esprit militaire, pour défendre leur pays, pour aider leur pays »
 - « J'ai ressenti ma vocation militaire, d'abord par les représentations que je m'en faisais »
 - « Il est d'ailleurs clair que cette passion pour l'institution et le souhait d'y rester malgré l'atteinte de la limite d'âge est un frein à la reconversion »
 - « J'ai vraiment eu des métiers qui m'ont passionné, d'où mes 30 années de service dans l'armée de terre. Et puis je me sentais la vocation de me sentir utile en aidant mes camarades à se reconverter où en employant de nouvelles recrues et de nouvelles compétences »
 - Cela étant dit, quelles que soit votre unité militaire, l'objectif reste le même : remplir la mission... C'est en cohérence avec les préceptes du Code du Soldat
 - « La reconversion, je vois ça un peu comme une nouvelle mission »
 - « Je ne suis pas arrivé à pérenniser un poste correct pour m'asseoir professionnellement. L'expérience je l'ai, les diplômes je les ai, mais il me manque cette profession pour donner un sens à tout cela ».
- Or, à l'heure de la reconversion, les cartes de la raison d'être sont redistribuées.

L'équilibre de l'ikigai est momentanément rompu, bousculé avec la rupture professionnelle en cours, quelles soient variablement volontaires et/ou subies. Ce « pour quoi vous êtes payé » n'est plus ! Le militaire en reconversion doit trouver un chemin nouveau pour que continuent de s'exprimer ses talents (compétences ou potentiels) tout en restant en adéquation avec son sentiment d'utilité. À l'heure de la reconversion, là où ces quatre domaines – talents, sentiment d'utilité, salaire mérité et hyper-motivation – étaient en accord harmonieux (bien souvent au point que profession et vocation arrivaient à se confondre, leur équilibre est mis à mal. Le partant se confronte à la nécessité de trouver un nouveau sens à sa vie, parfois au prix de l'ajustement de son identité personnelle.

Les issues sont variées et peuvent prendre du temps pour permettre à l'ex-militaire de mettre en harmonie son ikigai, sa raison d'être. Dans son cheminement lors de la reconversion, le processus de doute se confond parfois avec celui du deuil et s'impose (voir les précédents articles à ce sujet) jusqu'à ce que l'individu arrive à se raconter une nouvelle histoire de lui-même. Un récit qu'il validera de sa nouvelle vie introduira une raison d'être réhabilitée. L'élaboration de ce récit personnel participera de l'écriture de son identité narrative (Paul Ricoeur, 1950) et lui permettra d'attester d'une nouvelle cohérence de sa raison d'être.

Durant toutes ses années passées sous les armes, une raison d'être se façonne avec la singularité militaire, en même temps qu'elle en alimente le processus d'affirmation de l'organisation comme « le fruit d'une histoire, d'une ambition, d'un rang, d'un corpus de valeurs et d'une éthique propres » (GA Lecointre, 2017).

À l'heure de la reconversion, il revient au partant de trouver de nouveaux chemins pour mettre en harmonie, ses aspirations, ses aptitudes, son sentiment d'utilité et son potentiel de productivité. Cet objectif garantit en miroir sa raison d'être, l'intégrité de son identité au sein de nouveaux repères professionnels, et son bien-être ●

Lieutenant-colonel (er) Dominique Lecerf
ORSA intégré en 1999, chercheur associé au groupe RH de Montpellier Research Management Université de Montpellier.



<https://www.linkedin.com/in/dominique-lecerf-016a8326/>

COMMUNIQUÉ



CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse (mutation ou déménagement) et dès lors que vous ne recevez plus L'Épaulette, communiquez-nous vos nouvelles coordonnées par mail à :

fichier.lepaulette@orange.fr

Vous pouvez également modifier votre grade si vous êtes promu et actualiser votre adresse mail. N'hésitez pas à préciser : adresse militaire et civile ; numéro de portable ; adresse mail personnel et professionnel, mettre à jour vos coordonnées bancaires...

Tous ces éléments nous permettront de rester en contact avec vous.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS

- » COL BRICE BERTRAND (IA - PROMOTION BATAILLON DE CORÉE - GÉNIE)
- » LCL BERNARD COMBOT (IA - PROMOTION CAPITAINE MAINE - ARTILLERIE)
- » COL JEAN PIERRE FAVOREL (IA - PROMOTION NARVIK -ABC/ALAT)
- » COL THIERRY ETIENNE (IA - PROMOTION LTN SCHAFFAR)
- » LCL GABRIEL ROUSSELLE (IA - PROMOTION LTN SCHAFFAR -INF)
- » ASP AMAURY PICHON (IA - 63° PROMOTION)
- » SLT CÉDRIC VALY (OSC - TRANSMISSION)
- » LTN PIERRE-HENRY MENANT (ODS - TRANSMISSION)
- » LCL FABRICE CHAPUY (IA - PROMOTION COMBAT DE TU-LÉ)
- » LCL CAROLE LECOMTE (OG2 - GENDARME)
- » CNE ARTHUR LE MONNIER (OSC/E - PROMOTION GÉNÉRAL BRANET - INF)
- » CNE EMMANUEL ROUX (OSC - PROMOTION DELVERT - TRANS)
- » CNE RICHARD MEYER (EOGN - PROMOTION LCL CARON)
- » CNE PHILIPPE LARROQUE (ODS - ABC)
- » CNE DIMITRI FAVARETTE (ODS- PROMOTION CNE THOLY - TRANSMISSION)

» RÉ-ADHÉSION

- CNE YANNSSEN COLOMBO (IA - GÉNÉRAL DELAYEN - INFANTERIE)
- CBA LOUIS MARIE COLLET (IA - PROMOTION CNE FLORES - GÉNIE)
- CDT AUDREY SELVE (IA - PROMOTION GAL LE RAY - MATÉRIEL)
- LCL MICHEL BOURGOIN (IA - PROMOTION CADETS DE CHERCHELL - GÉNIE)
- CDT JEAN FILIPE URBANO (IA - PROMOTION COLONEL DELCOURT - ARTILLERIE)
- COL HUGUES LATOURNERIE (IA - PROMOTION GANDOET - INFANTERIE)
- LCL PATRICK BERNARD (EOGN MELUN - GENDARMERIE)

lepaulette.fr

Un intranet pour les adhérents : accès à toutes les revues et plein d'infos sur la reconversion

Espace réservé

Veuillez saisir le mot de passe ci-dessous.

VOTRE MOT DE PASSE INTRANET

8R9gSw

OK

Revue en ligne
Forum
Actualités
Événements
Base documentaire

Flashez ce QR Code pour la version mobile de : lepaulette.fr



DES PLUMES & DES IDÉES

L'Épaulette

Billets d'humeur

MARIONNETTES OU TARTUFFES... EN ABSURDIE !



Qui ne connaît pas, depuis des générations le « théâtre des guignols », célèbre pour sa marionnette, créé à Lyon dès le début du 19^e siècle et dont on retrouve encore la troupe, au cœur du Vieux Lyon, en 1966 ; et qui a pu faire rire, au cours de leur jeunesse, les plus anciens d'entre nous ?

Tout comme ont pu le faire aussi « les Guignols de l'info », sur une chaîne de télévision, de 1988 à 2018, pour les plus jeunes.

Le « théâtre des guignols »

Quelle que soit leur nature, à ficelle ou à gaine et quel que soit leur nom, Pinocchio, Polichinelle, Guignol, ou encore le gendarme Flageolet, les marionnettes ont pu divertir ainsi les enfants, et même les grands, durant des dizaines d'années.

Les Guignols de l'info

Plus récemment, mais plus brièvement, Bras-de-fer, Lafouine, Sacripant ou encore le commandant Sylvestre, selon les histoires, ont pris le relais, sous une autre forme, durant deux décennies.

Tous disparus depuis, ou presque, car sans doute jugés désuets ; ou trop déplaisants à qui pouvait estimer que les guignols n'avaient pas un comportement suffisamment « politiquement correct », les personnages alors à l'honneur étant clonés par des avatars, admettons-le, assez souvent... guignolesques.

Vivement d...

Entretiens, version différente et jugée plus moderne, car plus proche d'un certain voyeurisme répondant mieux vraisemblablement à ce qui était alors attendu par son auditoire, une émission célèbre pour son divan rouge, a pu permettre ainsi de recevoir, non plus leurs marionnettes ou leurs clones, mais des originaux en chair et en os qui, pouvant se croire chez leur psychanalyste ou participant à une pièce de théâtre, étaient invités à s'épancher et à répondre à des questions, souvent insipides mais bien-pensantes, et donc prêtant moins à conséquence.

En Absurdie, existent toujours des marionnettes

Pourtant, en Absurdie, il peut être toujours observé, pour qui veut bien en prendre la peine, en le regrettant peu ou prou, l'existence sempiternelle des marionnettes ; ces dernières étant affublées selon certains, des malveillants sans doute, du nom de pantins ou encore, en raison de leur inconstance, de girouettes. Mais sans vraiment susciter désormais cette irrésistible envie de rire et encore moins de s'esclaffer franchement, sans arrière-pensée, comme fait auparavant et

donc d'inciter à vouloir les regarder pour se distraire. Sauf peut-être à vouloir « rire jaune », à se moquer d'eux ou à les traiter de noms d'oiseaux.

Pinocchios, dont le nez ne s'allonge pourtant jamais lorsqu'ils nous assèment leurs vérités, la main sur le cœur et les yeux dans les yeux ; ou Guignols, mais sans Flageolet, donnant la désagréable impression de faire plus d'efforts pour masquer leur incapacité à changer les choses, plutôt qu'à le faire, ou de donner le change pour gagner du temps, en attendant l'occasion de ne pas avoir à faire ce qu'ils n'ont jamais eu l'intention de réaliser, tout en l'ayant pourtant proposé. Des Tartuffes modernes qui prolifèrent d'année en année, faute de nouveaux « Molière », de plus en plus dissuadés, il est vrai, de pouvoir s'exprimer librement ; et préférant souvent faire preuve d'une excessive – ou servile ? – prudence, en s'auto-censurant.

Les marionnettes sont interchangeables

En Absurdie, les marionnettes ne manquent pourtant pas à vouloir monter sur scène ; peu d'entre-elles y parviennent cependant. A défaut d'avoir de réelles compétences, et outre le fait de plaire au marionnettiste, il leur faut pouvoir répondre aux critères définis pour assumer favorablement la représentation du rôle attribué ; la prestance, le bagou et l'aptitude à se laisser tirer complaisamment les fils en font partie.

La lassitude aidant, les échecs s'accumulent ou le fait de déplaire ne sont pas d'irréremédiables obstacles pour rester sur scène ; le jeu des chaises musicales permet d'y remédier, la règle autorisant les changements de rôles et d'exclure parfois certaines marionnettes qui découvrent alors à cette occasion qu'elles ont perdu leurs chaises. Les marionnettes sont interchangeable et leurs actions restent généralement les mêmes, habilement masquées par de nouvelles mesures « fourre-tout » dont elles détiennent l'art et le secret.

Qu'importe en effet les marionnettes et leurs rôles, dès lors que les fils ou les mains qui les animent appartiennent toujours au même marionnettiste.

En Absurdie, tout le monde sait qui est le marionnettiste. Mais personne ne connaît qui anime les fils du marionnettiste ; et encore moins qui lui donne le « La » ●

Capitaine (er) Bernard Vidot,
TDM OAEA Promotion Renouveau



Billets d'humeur

NE BAISSONS SURTOUT PAS LA GARDE !



Deux constats récents sonnent comme des avertissements. Le premier illustré par les combats en Ukraine et en Palestine-Israël souligne que l'émergence de conflits majeurs surprend souvent l'opinion publique et les experts. Le second signal est que certains affirment que la guerre à l'échelle mondiale aurait tendance à régresser. Or de multiples éléments prouvent la persistance des risques.

Alors, ouvrons les yeux ! La menace d'une guerre en Occident, en Asie, en Afrique dépend de contingences interconnectées. De nombreux faits renforcent ce mauvais augure. Les clivages entre les grandes puissances (rapports sino-américains, faiblesse des USA et de l'Europe à soutenir Kiev, Chine-Inde, Inde-Pakistan, Azerbaïdjan-Arménie, Congo-Rwanda, Syrie, Irak et Yémen, Arabie saoudite et Iran ...), les contentieux territoriaux (mer de Chine méridionale entre la Chine, le Japon, les Philippines et autres nations riveraines, mer Rouge, détroit de Taïwan, enclave de Kaliningrad, corridor de Suwałki, Cachemire...), les antagonismes idéologiques (démocraties vs régimes autoritaires, axe Moscou-Pékin-Téhéran...) et les concurrences économiques (Nord/Sud, Est/Ouest...) dégénèrent plus que jamais. Des régions instables politiquement et économiquement (Moyen-Orient, Proche-Orient, Afrique subsaharienne, Venezuela et le Guyana...) représentent de forts foyers d'inquiétude. Les rivalités ethniques (guerre civile en Syrie) créent des répercussions dépassant largement les frontières initiales. L'accumulation rapide d'armements (Corée du Nord, Irak, Pakistan, Haut-Karabagh ...) et le développement de technologies avancées (cyberattaques) accroissent les périls. De même, les mouvements extrémistes (racisme, fondamentalisme, wokisme, « califat » islamique...) couplés avec les luttes contre les réseaux criminels et narcotrafiquants (Amérique du Sud) alimentent des oppositions violentes. Les problèmes environnementaux, (changement climatique, épuisement des ressources, catastrophes naturelles) déclenchent la colère des populations déshéritées qui migrent massivement. Enfin, l'incapacité à résoudre les différends par la diplomatie conduit à des escalades, tandis que les crises économiques, amplifiées par la pandémie de COVID-19, et les inégalités sociales nourrissent les rivalités entre les nations.

Stop ou encore ? Non, la coupe est pleine ! Pourtant, il y a encore des « irénologues » qui spéculent que, compte tenu des coûts élevés et de l'absence d'avantages tangibles, les guerres majeures ne sont plus des options rentables dans le contexte actuel. Oublient-ils qu'il y a des chefs d'état (Poutine en Russie, Kim Jong-un en Corée du Nord) qui se fichent des pertes en vies humaines, des dégâts matériels, des conséquences économiques et sociales ? Des despotes qui se moquent de l'absence de gains territoriaux significatifs, l'improbabilité d'un enrichissement économique substantiel ou la perspective de déstabilisation politique.

Des jusqu'au-boutistes (dirigeant nord-coréen ou celui chinois) indifférents aux conséquences dévastatrices qui seraient dues au nucléaire ? Comment les bien-pensants ne voient-ils pas que les affrontements prennent des formes diverses, allant des actions terroristes aux conflagrations asymétriques impliquant des insurgés contre des États ? Comment ces doux rêveurs ne discernent-ils pas que, pour des tyrans, il est acceptable d'impliquer des pertes humaines chez des étrangers plutôt que parmi leurs propres concitoyens en menant des combats moins intenses, même sans les déclarer officiellement, s'il s'agit de garantir l'accès à des sources d'énergie, d'occuper des territoires stratégiques symboliques, de contrôler des zones maritimes, d'augmenter le leadership ou de libérer des populations partageant la même ethnie de l'oppression d'une autre population ? Comment n'entendent-ils pas que des slogans, tels que "Velikaya Rossiya" ou "America first", ou encore "Allahu Akbar" illustrent une vision dichotomique, manichéenne entre "nous" et "eux", caractérisant un monde duel polarisé par des sentiments nationalistes ou religieux ? Que de guerres saintes qui n'en sont pas !

En regard, peut-on encore adhérer à l'idée d'un humanisme universel, prônant la résolution collective des problèmes ? Car enfin, l'idée d'une structure supranationale pour l'Europe, visant à instaurer un monde dépourvu de discordes entre les États, a pris de l'âge depuis sa suggestion par le diplomate français Pierre Dubois au XIVe siècle. Bien que la création de l'ONU, de l'OTAN et de l'UE ait, dans une certaine mesure, contribué à prévenir un retour à l'égoïsme national responsable de nombreux conflits au cours des soixante-dix dernières années, il est désormais légitime de douter de son efficacité. Fragilisée par le Brexit et l'influence de mouvements europhobes, l'Union européenne se retrouve dans une situation incertaine. Cette vulnérabilité est accentuée par une coopération militaire en stagnation et des initiatives françaises restées sans écho. En outre, l'OTAN, fortement tributaire des États-Unis présente des signes manifestes de détérioration. Oserons-nous parler de « déclin occidental » ? Les prochaines élections européennes changeront-elles la donne ? Et que dire de l'élection présidentielle américaine risquant de faire des vagues en 2024 ?

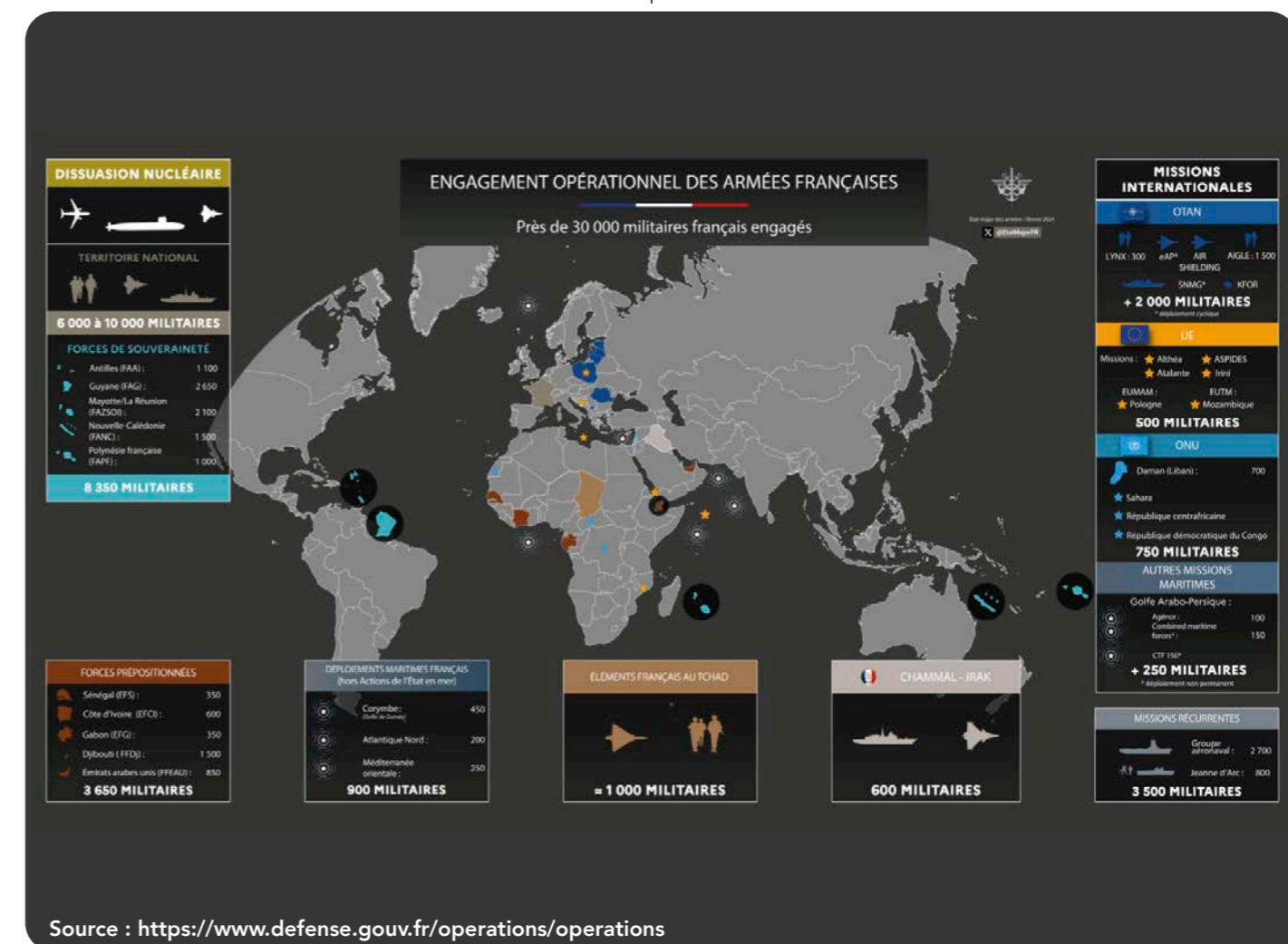
Alors ? Certes, résultat de l'interaction de maints facteurs déterminant la prise de décision, tout événement de l'avenir demeure imprévisible. Mais imprévisible ne signifie pas qu'il faille être imprévoyant. Le fait d'avoir évité une centaine de fois un cataclysme « atomique » ne le garantit pas la 101e fois. Pour ma part, je suis au regret de ne miser ni sur l'émergence d'une gouvernance mondiale, ni sur l'omniprésence des médias, ni sur l'expansion de la démocratie (où existe-t-elle ?) pour changer la manière dont les gens perçoivent la guerre et s'y préparent. Au contraire, sauf à s'illusionner, les menaces belliqueuses persistent, les préoccupations liées à la lutte pour les ressources, (en particulier l'eau), les exacerbent ; de plus, de nouvelles formes de violence armée, une hybridation de la guerre et les progrès de la numérisation ouvrent la voie à une cyberguerre conduite « à domicile » plus acceptable et plus tentante.

Ces menaces créent des défis pour les diplomates et les militaires qui peinent à s'adapter à ces changements éclair. Enfin, la léthargie stratégique de l'Union européenne, se repliant sur elle-même et exposant ses divisions plutôt que d'adopter une approche unifiée face aux enjeux mondiaux, n'incite guère à la confiance. Dernière info tandis que je rédige ce billet d'humeur à la mi-janvier : « L'Allemagne prépare différents scénarios pour faire face à la menace russe. Parmi eux, un baptisé « Alliance défense 2025 », envisage un conflit généralisé en Europe entre les membres de l'Otan, d'un côté, et la Russie et ses alliés à l'été prochain. »

Une bonne fois pour toutes, constatons les dangers : conflits régionaux, alliances militaires, course aux armements, nationalisme, instabilité économique, défis environnementaux, émergence de nouvelles puissances, divergences idéologiques, faiblesse des diplomaties, crise post-industrielle, révolte paysanne... folie des hommes. Faut-il ajouter : implosion démographique, explosion financière, victoire du non-droit, cancer identitaire, bluff du numérique... Et on en oublie. Et on en ignore...

Cette fois, la coupe déborde ! Oui ! A défaut de pouvoir encourager les négociations plutôt que l'escalade militaire et investir dans des mécanismes d'arbitrage, à défaut de pouvoir éduquer les gens sur les enjeux géopolitiques et à inciter nos dirigeants à adopter des approches coopératives, soyons lucides ! Les alarmes continueront de se diversifier et les catastrophes de s'intensifier dans le futur. Oui ! L'idée d'une paix perpétuelle reste un horizon lointain. Et oui ! L'escalade vers le pire n'est pas le moins sûr ; penser cela n'est pas être défaitiste. Raison de plus, mes chers frères d'armes qui êtes en première ligne pour croire en vous-mêmes. A cet effet, puissent nos gouvernants vous « armer » véritablement ! En tout cas, nous sommes quelques-uns, « soldats de la vieille légion », derrière vous, qui ne doutons pas de vous ●

Thierry LEFEBVRE,
EMIA Broche 1979-1980
Consultant RH et Communication



Source : <https://www.defense.gouv.fr/operations/operations>



Billets d'humeur

OU EST NOTRE CHEF... CIVILO-MILITAIRE... ?!



Si l'on recherche un parallèle entre une France qui a été forte dans les siècles passés et d'autres puissances (USA, Allemagne, Russie, Chine...) à l'aune de leurs grandes époques, on découvre que beaucoup de périodes difficiles ont été conduites sous l'égide de présidences (et de ministres) tenues par des ex-militaires.

Du très controversé Mao Zedong ou Mao Tsé-toung (Formé dans l'armée populaire chinoise), aux maréchaux Chu Teh, Ye Jianying ou au général Yang Shangkun, tous, dans le passé, ont été à la tête de l'immense état. Jusqu'à la petite nation d'Israël avec une dizaine d'hommes devenus prestigieux après avoir été chef d'état-major comme Ehud Barak ou Yitzhak Rabin aux postes de 1er ministre ! Face aux risques permanents depuis sa création, Tsahal (Armée de toute la nation) a été perçue comme une frontière quasi-étanche garantissant l'existence même d'un territoire jeune, fracturé (Présence de Gaza et de la Cisjordanie) et de facto fragile. Les hauts-gradés israéliens victorieux bénéficiaient ainsi d'une forte influence au sein d'une société sur le qui-vive permanent. Ils pouvaient accéder aux plus hautes fonctions civiles au terme de leurs carrières militaires car ils paraissaient combattifs, compétents (les nombreuses guerres gagnées !) et moins corruptibles, tout en étant à la fois « jeunes » et ouverts !

Aux USA, les généraux Colin Powell et Eisenhower, devenus ministre et président font aussi partie d'une longue série après le 1er d'entre eux, il y a bien longtemps, Georges Washington ! Au total, 5 présidents ont d'abord été des soldats... Les britanniques aussi ont eu leurs grands dirigeants comme l'ex soldat Winston Churchill qui, engagé dans l'armée, combat courageusement en Inde, au Soudan et durant la seconde guerre des Boers avant de s'opposer victorieusement, mais dans un rôle plus politique, à l'Allemagne d'Hitler. Et la liste des chefs d'état ex-militaires est encore bien plus longue à l'international.

En France, nous avons, parmi les plus compétents et les plus récents, Napoléon 1er et Napoléon III (Formé à l'École militaire centrale fédérale de Thoun en Suisse) mais également le général de Gaulle. On ne détaillera pas les autres français comme Patrice de Mac-Mahon, seul maréchal de France à avoir été élu Président de la République alors même qu'il exerçait un commandement militaire majeur ou les polytechniciens, devenus « chefs de l'état » !

Tous ces hommes ont fabriqué une légende internationale -peu vue- sur l'aptitude globale des chefs militaires au commandement de leur nation faisant mentir le penseur militaire allemand Clausewitz. Ce dernier indiquait à tort

que c'est le rôle d'un cabinet civil et non celui d'un soldat professionnel de prévoir ... « les grandes lignes d'une guerre, car lui seul détient une connaissance interne de la situation politique que le chef militaire, simple spécialiste, ne peut posséder ». En fait, pour ces soldats « politiques » dont Charles de Gaulle nous a donné l'exemple le plus parlant, le chef doit réfléchir globalement ! Il est formé pour cela.

Ces toutes dernières années, dans un vivier d'officiers généraux français brillants arrivés relativement jeunes en retraite, certains sont devenus conseillers dans l'ombre des élus civils, les faisant opportunément profiter d'avis non soumis aux « normes ». Le monde est devenu de plus en plus dangereux et l'historique des quelques grands noms MIL évoqués ci-dessus, les circonstances de leurs actions civilo-militaire dans le passé, nous disent que c'est dans ce vivier que se trouve probablement le réel avenir de notre pays en grande souffrance.

Dans une France où la sécurité devient un souci majeur, au moment où l'on ira voter, les grands soldats peuvent être perçus comme étant plus dignes de confiance et nettement moins corruptibles/combinards que les politiciens classiques. Les faits d'armes offrent ainsi, paradoxalement, une légitimité politique. Qui se dévouera avec talent et courage ? Qui sera le nouveau Napoléon ou de Gaulle dont la France a maintenant urgemment besoin ?

Colonel (er) Didier Rancher



QUID DONC... APRÈS LE DÉBUT DE LA PROCHAINE GUERRE... ?

Combien de temps faudrait-il pour « consommer » les 77 000 soldats de la force opérationnelle terrestre française dans un conflit de type « guerre classique » en Europe ?

Tout dépendrait du volume d'ennemis à combattre, de sa volonté et de la durée !

La Russie vivrait actuellement avec 620 000 soldats engagés (selon V. Poutine le 14/12/23) sur le front Ukrainien et + de 315 000 hommes (Chiffre de source US (?) de décembre 2023) qui auraient été tués ou blessés ! Il faut aussi compter les plus de 200 000 pertes du côté Ukrainien (Chiffre du journal « Le Monde » (?) d'août 2023) ? C'est énorme !

Basé sur environ 2 années de conflit (commencé le 24 février 2022) avec un front de 1 000 km entre une Russie et une Ukraine surarmée par les Etats-Unis et l'Europe, ce ne sont pas les compléments en « réservistes » français, progressant de 24.000 à 48.000 hommes et femmes (d'ici à 2030) qui feraient une grosse différence !

Le volume de pertes Russo-Ukrainien et la durée de ce conflit sont devenus largement hors de notre portée. Cette guerre classique se déroule pourtant à nos portes et sous nos yeux.

Est-ce pour cela que l'on a en France, carrément proposé de reprendre des cadres MIL proches de souffler leurs 70 bougies et même certains spécialistes jusqu'à leur 72^e anniversaire (source : Journal Sud-Ouest du 04/04/23) ... ?! Notre pays - comme le reste de l'Europe et de l'Occident - connaît actuellement une pénurie d'effectifs dans l'AT de 2000 à 2500 hommes selon les sources, malgré les hausses budgétaires récentes et l'assez bon renouvellement de son matériel. Ou sont donc les jeunes Français(e)s qui pourraient faire front collectivement à ces menaces latentes mais réelles ? Il ne reste donc que les anciens ?

Notre format militaire actuel, très compact, a été pensé il y a quelques années pour faire face à des projections de type SERVAL avec 5000 soldats sur un temps semi-long ou 30 000 hommes sur un temps court mais principalement hors de France !

Comment comblerions-nous d'éventuelles lourdes pertes en combat de haute intensité (sur le théâtre centre-europe) avec une population dont l'adhésion au phénomène MIL, certes élevée, baisse structurellement au fil des ans. En effet, 65 % des personnes interrogées (Sondage Le Figaro du 10/11/2022) considèrent la France comme une grande puissance alors qu'ils étaient 78% en juillet 2018. Un doute s'est insidieusement installé dans la population française au fil de nos désillusions successives en Afrique, du Mali à la Lybie, du Burkina Faso au Niger, etc.

Est-ce l'arrivée des nouvelles générations qui fait pencher négativement la balance avec une adhésion à l'AT s'accroissant seulement avec l'âge ? En effet, seulement 59% des 18 - 24 ans se disent patriotes contre 86% des plus de 65 ans ? Et ce sont ces jeunes classes d'âge moins concernées qui seraient éventuellement appelées en renfort des faibles effectifs actuels de l'AT en cas de conflit lourds... mais aussi des hommes/femmes âgés de 70 ans et plus ?

Il faudrait, en outre, un temps relativement long pour bien former et harmoniser ces jeunes (et moins jeunes !) sur les technologies actuelles développées par la présence (ou l'arrivée) de nos innombrables matériels dont certains peu nombreux (équipements Félin, JVN Onix, PVP, VHM, VAC, Grizzly, Leclerc, Jaguar, VBCL, Griffon, VBMR, PVP, Caesar, EFA, PFM...etc.) ...

Avec nos effectifs et moyens actuels, nous pouvons donc affronter des conflits périphériques, encore un peu ... mais la France ne tiendrait en Europe qu'un front de 80 km (source : Le Point du 06/10/2022) avec 1 de ses 2 divisions (la seconde étant en projection ou en réserve) ●

Colonel (er) Didier Rancher

DÉCÈS

LCL (ER) EDOUARD MANDRON (OAEA-MATERIEL) Le 02 juin 2023 à DUNKERQUE (59).

COL (ER) EDMOND BERNIER (IA-Promotion CINQUANTENAIRE DE VERDUN – INFANTRIE) Le 23 septembre 2023 à GUADELOUPE.

LCL ERIC PONCET (IA Promotion Capitaine BIANCAMARIA TDM) Le 14 Janvier 2014 à TOURS(37).

COL (ER) MICHEL CORMEROIS (IA Promotion Marechal Bugeaud-ART) Le 18 octobre 2023 à SAINT MANDRIER SUR MER(83).

COL (ER) GÉRARD WIRTZ-RISSE (OR-TDM) Le 14 Fév. 2022 à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51).

COL (ER) ANDRÉ FERET (IA-Promotion CEUX DE DIEN BIEN PHU) Le 23 mars 2023 à MONT SAINT AIGNAN(76).

LCL (ER) PHILIPPE DESSE (IA-Promotion Général MARCEAU-ABC) Le 31Aout 2023 à BORDEAUX.

COL(ER)ALBERT KACED (Cadre Spécial) Le 16 janvier 2024 à CANET EN ROUSSILLON(66).

COL (ER) JACQUES SAVARY (IA-Promotion UNION Française- INF) Le 1 Mars 2024 à Aire-sur-la-Lys(62).

COL (ER) PHILIPPE CHEVRIER (IA-Promotion BELVEDERE-TDM) Le 06 février 2024 à AZILLE(11).

GBR MARCEL MICHELS (Gendarmerie), décédé le 10/02/2024 à Melle (79).

L'Épaulette partage la peine des familles éprouvées par ces deuils et leur adresse et leur renouvelle ses condoléances attristées.

NAISSANCES

NOHAN, Deuxième arrière petit enfant du Lcl et Madame Gilles DUMONT (IA-Promotion NARVIK67-68) au foyer de MATHILDA et MAXENCE KELLER (2^e enfant) à PAU LE 08 Février 2024.

L'Épaulette adresse ses félicitations aux heureux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

Vous aussi, vous pouvez écrire dans notre revue. Plusieurs rubriques vous sont ouvertes :

- Des plumes et des idées !
- Histoire / Patrimoine
- Vie ou réseau de L'Épaulette

Cette revue est surtout la vôtre, aussi vous êtes invités à faire parvenir à la rédaction de L'Épaulette : (nathalie.crispin@gmail.com) vos propositions d'articles ou suggestions d'idées. Ces contributions seront publiées selon leur pertinence, leur actualité, et leur humour.

DÉCRETS, ARRÊTÉS, CIRCULAIRES TEXTES GÉNÉRAUX MINISTÈRE DES ARMÉES

Décret N° 2023-1215 du 20 décembre 2023 relatif à la carte du combattant et modifiant la composition des conseils départementaux pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation

NOR : ARMH2331608D

Publics concernés : militaires et civils pouvant prétendre à la qualité de combattant; ayants cause des militaires et civils dont l'acte de décès porte la mention «Mort pour la France»; états-majors, directions et services; Office national des combattants et des victimes de guerre.

Objet : assouplir les conditions d'octroi de la carte du combattant et actualiser la composition des conseils départementaux pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur dans les conditions fixées par son article 5. Notice: le décret tire les conséquences de l'article 22 de la loi N° 2023-703 du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense en assouplissant les conditions de présence en opération requises pour prétendre à la qualité de combattant. Il ouvre également le bénéfice de cette qualité aux militaires et civils décédés à compter du 1er janvier 2024 dont l'acte de décès porte la mention «Mort pour la France» et définit, à ce titre, les conditions dans lesquelles la carte du combattant peut être remise à leurs ayants cause, tout en permettant au ministre de la défense ou, pour les militaires de la gendarmerie nationale, au ministre de l'intérieur d'en faire directement la demande pour le compte des intéressés. Il harmonise, par ailleurs, la rédaction de l'ensemble des articles du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre fixant les conditions d'attribution de la qualité de combattant, tout en les articulant les uns aux autres, afin de garantir une application homogène des dispositions correspondantes. Il actualise, enfin, la composition des conseils départementaux pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation, en y intégrant des représentants de la gendarmerie nationale et en l'adaptant à l'évolution démographique des ressortissants de l'Office national des combattants et des victimes de guerre.

Références : le décret ainsi que les dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre qu'il modifie peuvent être consultés, dans leur rédaction issue de cette modification, sur le site Légifrance

 <https://www.legifrance.gouv.fr>

» DÉJÀ PARU

A RETROUVER SUR : www.lepaulette.fr

N° 221 : BSPP
BRIGADE DE SAPEUR-POMPIERS DE PARIS
SAUVER OU PÉRIR



N° 222 :
#SOLIDARITÉ AVEC NOS BLESSÉS



N° 223 : DRHAT
CONTINUER À ATTIRER, À MODELER ET À CONSERVER NOS JEUNES CONCITOYENS



» A PARAÎTRE

N° 225 : COMMANDEMENT DE LA FORCE ET DES OPÉRATIONS TERRESTRES (CFOT)

DOSSIER DE JUIN 2024



Source photo : <https://www.facebook.com/photo.php?fbid=785942663565462&set=t.100067447336446&type=3>

Pour compléter la rubrique
« Dossier, Histoire, Des plumes et des idées »
nous vous proposons une sélection d'ouvrages.



BIBLIOGRAPHIE



POLICIERS ET POLICES DANS L'INDOCHINE FRANÇAISE - 1864-1955

JEAN-PAUL FAIVRE



La colonisation française en Indochine, la perle de l'Empire, aura duré moins d'un siècle et la Police indochinoise, après des débuts difficiles, connaîtra son heure de gloire entre les deux guerres mondiales. Elle affrontera ensuite les Japonais entre 1940 et 1945, avant de perdre progressivement son identité policière durant la guerre d'Indochine. L'auteur, ancien policier lui-même, parcourt régulièrement le Vietnam, le Cambodge et le Laos depuis une quinzaine d'années et a voulu combiner à travers cet ouvrage trois passions : l'Histoire, la Police et l'Indochine, comblant ainsi un vide d'autant

plus étonnant que les mémoires et thèses sur la Gendarmerie Nationale en Indochine sont nombreux... Il s'est attaché à décrire non seulement les structures administratives mais également à retracer la carrière de nombreux policiers du début à la fin de la colonisation, et même au-delà. Le professeur et historien de la Police Jean-Marc Berlière souligne dans sa préface la richesse de ce livre qui a nécessité sept années de recherches en France et au Vietnam.

Titulaire d'un DESS de droit et diplômé de l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, Jean- Paul Faivre est commissaire divisionnaire honoraire de la Police Nationale. Membre du conseil scientifique de la chaire « Territoire national » des écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan et de la société française d'histoire de la police, il a publié en 2019 aux éditions Mémoring l'itinéraire d'un Officier de la Coloniale. Chevalier de la Légion d'honneur et des Palmes académiques, il est également décoré, entre autres, des Médailles de bronze et d'argent des Actes de Courage et Dévouement.

Mémoring - 532 pages
Parution : Décembre 2023 - Prix : 30 €

LA GUERRE EN UKRAINE

JACQUES HOGARD



Ce récit argumenté et historiquement documenté, offre un éclairage nouveau et vient à contre-courant des opinions généralement admises et répandues en France, en Europe et dans les pays Occidentaux. Son objet est d'évaluer les causes et les responsabilités à l'origine d'un conflit qui achèvera, le 24 février 2024, sa deuxième année.

L'auteur met en particulier l'accent sur ce qui relève de la responsabilité des États-Unis d'Amérique - notamment en matière de désinformation - pointant du doigt, à l'instar

d'un certain nombre de conflits modernes, la politique étrangère des États-Unis et la poussée vers l'Est de l'OTAN, comme leur volonté d'empêcher l'émergence d'une Europe des nations souveraines et indépendantes, quitte à propulser la Russie dans les bras de la Chine, une alliance contre-nature dangereuse pour l'Europe et la paix du monde.

Hugo Doc - Format : 15 x 22 cm - 300 pages
Parution : 28/02/2024 - Prix : 19,95 €

ENGAGÉ

PHILIPPE DRÉCOURT



Ceux qui sont engagés ou destinés à s'engager dans la société, civile ou militaire trouveront ici quelques lignes de poésie. Savoir vouloir, servir pour agir, croire en ce que l'on fait, donner du sens à sa vie, voilà ce qui anime ces pages.

Aux passionnés, ceux qui rêvent du beau, du vrai, du bien, l'auteur partage ces quelques lignes de réflexions et d'émerveillements.

Écrit avec des mots d'homme libre, engagé dans la société, la famille, le scoutisme, l'armée, l'auteur est un soldat qui a beaucoup reçu et s'est beaucoup émerveillé. Il condense ici quelques-uns de ses poèmes, qui fourniront au lecteur des raisons de mieux vivre son quotidien en s'émerveillant des plus petites choses de la vie comme des plus grandes.

Qu'il se donne la peine d'essayer de les découvrir, de les faire passer dans sa vie et surtout de les vivre à fond !

En vente sur : <https://antique-artefact.fr/1890119-Engage> - Prix : 12 €

VIENNE SOUS LE SOLEIL D'AUSTERLITZ

VINCENT HAEGELE



Au cours de la campagne de 1805 qui les voit voler de succès en succès en Allemagne, les Français s'emparent de Vienne, entraînant quelques mois plus tard, en août 1806, la dissolution du Saint-Empire romain germanique avec l'abdication de François II. Ce moment central de l'histoire de l'Empire et de l'Europe, aux conséquences politiques, sociales et culturelles exceptionnelles, est pourtant méconnu, écrasé par le chef-d'oeuvre stratégique de Napoléon à Austerlitz. L'occupation de Vienne par les Français n'est pourtant pas une simple péripétie militaire, inhérente à toute campagne, mais bien un phénomène historique de fond. C'est ce que démontre Vincent Haegle à travers un récit formidablement incarné et nourri d'archives internationales inédites. En occupant la capitale des Habsbourg durant plusieurs mois, les Français ont bien précipité ses habitants dans un siècle nouveau, fait d'instabilité et de coups de force. Racontant aussi bien le quotidien de la population de Vienne, de ses élites comme de son peuple, que l'organisation déployée par l'armée et les administrateurs français et toutes les frictions que peut engendrer l'occupation de la capitale d'un empire multiséculaire, l'auteur éclaire d'une lumière neuve la geste napoléonienne en Europe.

Passés Composés
Format 14,00 x 19,90 x 2,00 cm
Parution : 24/01/2024
Prix : 21 €

SGS NATO'S NIGHTMARE

AVALON DIGITAL



Wargame au tour par tour (un tour pour deux jours de temps réel), SGS NATO's Nightmare permet de jouer à l'échelle opérative un hypothétique conflit en Europe en 1985. Les pions représentent des divisions, des brigades ou des régiments, voire dans certains cas, des bataillons pour les unités terrestres ; des escadres ou des escadrons pour les unités aériennes. Le jeu englobe les aspects terrestres, aériens et navals.

Une campagne couvre les opérations sur l'ensemble du front. Deux scénarios moyens et un scénario de plus petite taille sont également inclus et d'autres sont en cours de préparation.

L'ensemble est complexe (environ 4000 pions), étant un des jeux vidéos les plus détaillés jamais réalisés sur ce conflit. Sorti en mai 2023, il est le fruit de presque trois ans de recherches et de conception, avec des sources occidentales, soviétiques et du pacte de Varsovie.

SGS NATO's Nightmare constitue le premier jeu d'une série qui s'étoffera sur les conflits de la Guerre Froide et contemporains. Le tout par le premier studio français de wargames et de jeux vidéos d'histoire.

DÉVELOPPEUR - ÉDITEUR : Avalon Digital
LANGUES : FR, EN, GE, SP, IT, KO, PL, JP, CH, RU, NL
GENRE : Historique, Indépendant, Stratégie
PÉRIODE : Guerre froide
NOMBRE DE JOUEURS : 1 à 2 (en PBEM)
DURÉE DE JEU : 1h à beaucoup...
Prix sur Steam: 24,99 €



OPÉRATION SPÉCIALE

PAUL GOGO



Le 26 mai 2014, alors que Paul Gogo est dans le Donbass, l'armée ukrainienne lance son offensive pour libérer l'aéroport de Donetsk contrôlé par des séparatistes russes. En 2017, il devient correspondant à Moscou, avec l'objectif de comprendre à la source comment les Russes ont permis ce conflit. En 2022, juste avant le début de ce que le Kremlin appelle « l'opération spéciale », il revient à Donetsk, Marioupol, Lougansk où il assiste, en première ligne, à ce qui pourrait être la dernière guerre de Vladimir Poutine. « D'un côté, la mort de mon âme russe, de l'autre, la mort de mon rêve ukrainien. D'un

côté, la douleur d'une population russe maltraitée, de l'autre, la douleur d'une population ukrainienne assassinée, agressée, violente. »

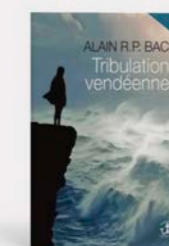
Dans Opération spéciale, un récit au long cours tout autant qu'une enquête au plus près du terrain et des populations, l'auteur nous raconte la peur, les tensions, la colère mais aussi la résignation, la lassitude...

Paul Gogo est l'un des plus fins connaisseurs de la guerre qui oppose l'Ukraine et la Russie depuis 2014. Il écrit notamment dans Ouest France, L'Express et intervient régulièrement sur BFM TV et LCI. Opération spéciale est son premier livre.

Rocher Eds Du - Format : 14 x 20,5cm - 352 pages
Parution : 07/02/2024 - Prix : 19,90 €

TRIBULATIONS VENDÉNNES

ALAIN R. P. BACH



Sept romans courts pour des rencontres insolites avec des personnages atypiques aux destins hasardeux. Dans notre monde incertain, la Fatalité rôde au détour des chemins. Amorale, malicieuse, ironique ou indifférente, elle subjugue souvent ceux qui ignorent, hésitent ou se trompent de

route, les entraînant dans des péripéties improbables. Les protagonistes vendéens, qu'ils soient au pays ou au bout de la planète, se retrouvent confrontés à des situations déconcertantes. Chaque nouvelle de l'autre côté du quotidien, avec des rebondissements inattendus, invite le lecteur à explorer quelques-uns des mystères de la destinée humaine.

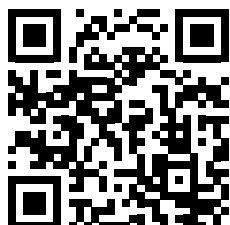
Éditions de l'Atlantide - Format : 15 x 21cm
332 pages Parution : 20/10/2023 - Prix : 15 €

L'Épaulette

CONVOCAATION À LA 2nde ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023
06 MAI 2024 À 14H

ORDRE DU JOUR

- Ouverture par le président :
Le président annonce si le Quorum est atteint et si l'AG peut délibérer valablement.
- Vote des résolutions :
Résolution n° 3 et son texte.
Résolution n° 4 et son texte.
Résolution n° 5 et son texte.
Proclamation des résultats.



Pour voter en ligne
Qr code vers : <https://forms.gle/6B3dj3LxLCvoFVtbA>
OU
Bulletin de vote par correspondance ou bon pour pouvoir
en page 43.
A envoyer par mail ou par courrier avant le 30 avril 2024.

Mail : evenement.lepaulette@orange.fr

Adresse postale : L'Épaulette - École Militaire Case J 1 place Joffre - 75700 SP 07

DATE LIMITE DE VOTE - 30 AVRIL 2024

ACCOMPAGNER
LES AGENTS DU
SECTEUR PUBLIC
DANS LEURS
PROJETS,

C'EST ÇA
ÊTRE À LA
HAUTEUR DE
NOS CLIENTS.



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris.
Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1 062 354 722,50 EUR. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris.

RETROUVEZ-NOUS SUR BANQUEFRANCAISEMUTUALISTE.FR ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE